



BULLETIN N° 8

JUIN 1984

*Société Littéraire de Dourdan,
Département de Seine et Oise, autorisée par
décision de Son Excellence le Ministre de l'Intérieur,
du 11 Pluviôse an 12.*



CONNAITRE DOURDAN

Les CAHIERS des PELERINS

du HUREPOIX, de l'YVELINE et de NORMANDIE

Lors de notre Assemblée générale du 10 décembre 1983, le conférencier , M. Daniel Jalmain, nous fit découvrir tout l'intérêt que revêt la photographie aérienne pour détecter et mettre en évidence des sites archéologiques. Nous le retrouvons aujourd'hui avec "la villa des Châtelliers " , site gallo-romain que l'autoroute Paris-Chartres a traversé , non loin de Saint-Martin-de-Bréthencourt . Là, l'histoire récente des XIXe et XXe siècles a été explorée par M. Jean-Luc Prêter , grâce aux archives municipales.

Ces deux démarches historiques réapparaissent aux confins de Dourdan, au Mâdre, où de récentes découvertes archéologiques ont donné lieu à une interprétation de M. Jacques Brunet et à de substantielles révélations de M. Laurent Bourgeau sur l'existence d'un atelier de potiers au XIVe siècle.

Nous prenons la route de l'Ouye avec M. Emile Auvray pour connaître la fin tragique de Madame Du Portal , guillotinée en 1794, dénoncée pour avoir eu des relations avec certains émigrés. Cela nous rappelle d'autres dénonciations vécues et gravées dans nos mémoires, qui remontent à 40 ans.

Un hommage spécial est rendu à Maître Jean Chanson, fondateur de notre Association. Son attachement au Château de Dourdan et toutes ses réalisations culturelles et artistiques ont motivé L'inauguration d'une "Salle Jean Chanson " en mars 1984 au Musée du Château.

Dans ce numéro , nous débutons une étude de M. André Garriot sur l'histoire de notre ville, en parcourant places, rues, boulevards, avenues de notre cité, présentés par ordre alphabétique .

Ainsi , vous cheminerez à travers notre histoire locale, en commençant par le boulevard des Alliés, les avenues des Acacias et Amédée-Guénée, les rues de l'Abbé Gérard, d'Authon. Sans aller jusqu' à la ruelle d'Alexandrie et à l'allée des Anémones , vous goûterez la paix de la place Aristide-Briand, sur laquelle est érigé le Monument aux Morts. Découvrez à nouveau les fouilles gallo-romaines de l'Ariscotel, évoquées dans notre bulletin N° 4. Mais qui pourrait dire où se situait la ruelle de l'Autruche ?

JEAN ROZE

Président

L'assemblée générale 1983

Le samedi 10 décembre 1983 , une centaine de personnes furent présentes à la suite de la convocation du conseil d'administration et du Président J. Rozé.

Les adhérents purent retirer leur bulletin n° 7 et renouveler leur cotisation 1984 .

La séance débuta tout d'abord par l'allocution du Président J. Rozé, puis ce fut au tour du Secrétaire, J.-L. Prêter qui rappela que c'est Me J. Chanson, décédé fin octobre 1979 , qui releva de ses cendres cette Société Littéraire, autorisée le 11 Pluviôse de l'an 12. Cet ancien notaire dourdannais pensait que cette association n'intéresserait pas plus de 30 à 40 personnes , il serait surpris de découvrir qu'au jour de cette assemblée, 171 familles avaient adhéré dont le célèbre historien Guy Breton. Le Secrétaire rappela qu'au cours de la séance du conseil municipal du 1^{er} juillet de la même année, sur proposition de M. le Maire, il avait été décidé, à l'unanimité, de dénommer une des salles du château : "Salle Jean Chanson". Il remercia au nom de la société, M. le Maire et son conseil et formula le vœu que cette décision devienne réalité dans un proche avenir.

En ce qui concerne l'édition des bulletins, le conseil d'administration a décidé, en début d'année, de les faire imprimer alors qu'auparavant , ils étaient photocopiés, assemblés et collés par les bons soins des membres de ce conseil. M. Prêter remercia chaleureusement tous les adhérents sans qui, ce passage à une presque perfection n'aurait été possible. Les Ursulines de l'Abbaye de l'Ouye furent également remerciées pour l'accord et l'encadrement des visiteurs, lors de la découverte des lieux effectuée par 130 personnes, le 19 novembre 1983 et annonça qu'une autre visite de cette abbaye était prévue un dimanche en 1984 . Il fut ensuite évoqué l'accident du Président J . Rozé qui stoppa pour une courte période l'élan de



la société. Les adhérents présents ont pu voir que la guérison était au bout du chemin.

Quelques projets furent ensuite évoqués :

- Atteindre les 200 familles adhérentes, ;
- Organiser la visite de l'Ouye ainsi qu'une promenade et une conférence-projection ;
- Clore l'histoire de Saint-Martin-de-Bréthencourt par E. Auvray.
- Continuer l'Essai sur l'histoire de l'Abbaye de l'Ouye ;
- Publier divers articles tels que : Le Madre par F. Brunet , l'automobile à Dourdan au début du siècle, les chênes de la forêt de Dourdan, la dernière guerre à Dourdan par A. Garriot, les fouilles des Châtelliers par F. Zuber, l'histoire de Ponthévrard par J.-L. Prêter, les noms de lieux de Sermaise par J.-J. Immel, les Templiers et Hospitaliers dans notre région par J.-L. Prêter, etc. et n'oublions pas des poésies.

Un appel fut lancé aux écrivains et poètes locaux et régionaux, ainsi qu'aux personnes possédant des photographies et documents concernant la vie de notre ville et de notre région durant la dernière guerre. Le Secrétaire termina son exposé en remerciant toutes les personnes et organismes qui avaient aidé la société pendant toute cette année 1983.

M. Louvet , Trésorier, prit ensuite la parole et annonça un bilan financier légèrement positif et rappela l'obligation de voir le nombre des adhérents augmenter en 1984.

M. le Député-Maire Y. Tavernier, présent tout au long des exposés, rappela son soutien et ses encouragements pour le travail accompli par l'association . Il annonça, en outre , que la salle J. Chanson serait inaugurée lors d'un prochain vernissage et que la plaque avait été offerte par l'Association des Amis du Château. Par la suite , le renouvellement du conseil vit la reconduction de MM. Prêter et Louvet, tandis que M. Biucchi vint compléter une place vacante.

Quelques questions furent ensuite posées par l'assistance et en particulier, l'éventualité d'appeler rue Philippe Auguste, une nouvelle artère de notre ville . Cette assemblée se termina par la conférence-projection de M. Jalmain qui fut très appréciée et permit à beaucoup de découvrir du ciel des traces que l'on ne soupçonnait pas dans certains champs.

J.-L . PRETER

Du haut au bas de la photo, l'on reconnaît : MM. Blondeau, conseiller municipal , membre ; Jalmain, archéologue ; Immel, membre, Prêter, secrétaire ; Rozé, Président ; Tavernier , Député-Maire de Dourdan et Louvet, trésorier.

Photo "Le Républicain"



Une salle du Musée dénommée « Jean CHANSON »

par J. ROZÉ

Le samedi 24 mars 1984, a été inaugurée au Château de Dourdan la "Salle Jean Chanson". Cet hommage a été rendu avec tout l'éclat et le cérémonial dû à celui qui fut à l'origine de l'acquisition du Château par la Ville de Dourdan en 1961.

Depuis son arrivée à Dourdan en 1934, Me Jean Chanson est séduit par la possibilité d'intégrer le Château à la vie culturelle de notre Cité. Il multiplie ses visites à Mme la Comtesse de Gaillard, alors propriétaire et résidente du Château, et lui montre l'intérêt d'associer le grand public à l'histoire et à la vie de cette richesse médiévale bien conservée.

Les projets de Me Chanson prennent forme et se réalisent progressivement grâce à sa perspicacité et à ses initiatives, pour lesquelles il ne ménage ni son temps ni son argent. Celles-ci se concrétisent essentiellement dans :

- la création d'un musée régional (se reporter à l'article "Un musée insolite" par Me Chanson paru dans notre bulletin N° 3) ;

- le déblaiement des fossés et des salles de la façade Est du Château avec une équipe de jeunes bénévoles ;

- l'aménagement des jardins qui servent de cadre à de nombreuses manifestations locales, telle "la fête de la Rosière" et des activités sportives lors de la fête de la Saint-Félicien ;

- le vernissage et l'exposition de nombreux artistes.

L'intérêt des Dourdannais pour le Château s'accroît au fil des années et se traduit par un nombre croissant de visiteurs. Le Château devient officiellement Monument Historique en 1964. Pendant 13 ans, Me Chanson en est le Conservateur bénévole avec l'appui du Conservateur des Monuments Historiques de l'Essonne. Cette charge écrasante l'incite à se démettre en 1977 de cette fonction, qui est alors confiée officiellement à un Conservateur Culture, nommé par le Ministère de la culture.



Il contribue enfin à la restauration du donjon dans son état initial, tel que l'avait construit Philippe-Auguste en 1222.

Cette "Salle Jean Chanson", au cœur du Château de Dourdan rend également hommage à d'autres activités de Me Jean Chanson :

- secrétaire du groupe dourdannais des "Amis du Hurepoix et des Arts de l'Yveline " ;
- créateur de la première Maison des Jeunes et de la Culture de Dourdan ;
- fondateur de la SADOFORE , organisme créé pour l'embellissement et l'aménagement des loisirs en Forêt de Dourdan ;
- fondateur , également , de notre revue "La Société Littéraire de Dourdan" , lancée peu de temps avant sa mort en octobre 1979.

J . ROZE

Nous avons reçu, il y a peu de temps, un article écrit par une nouvelle adhérente, Mme Lucienne Gailledreau. Il s'avère que ce texte, rend également hommage à Me Jean Chanson, non pas au pas au passionné d'histoire locale et régionale qu'il fut, mais tout simplement à l'Homme. Notons que ce texte a été écrit à l'époque, à laquelle Me. Jean Chanson nous a quittés, c'est pourquoi Mme Gailledreau l'avait intitulé...

"ADIEU MAITRE CHANSON"

Nul ne vous verra plus trotinant dans la ville , échangeant un mot avec l'un avec l'autre, car vous étiez pratiquement connu de tous les Dourdannais et de tant d'autres des alentours .

Toujours un mot aimable ou une boutade aux lèvres , je me rappelle ce jour où, le hasard nous ayant fait nous rencontrer dans une demi-douzaine de magasins de la ville , je vous ai dit : "*Maître Chanson, je vais finir par croire (j'ai 70 ans) que vous me suivez "* et vous m'avez répondu , avec l'humour qui vous caractérisait : "*c'est l'odeur de vos vertus qui me fait vous suivre*".

Quelques jours plus tard, la triste nouvelle courait dans tout Dourdan : "*Maître Chanson n'est plus*", ainsi , en pleine santé, vous êtes parti pour le grand voyage, l'église était trop petite pour contenir tous ceux qui avaient tenu à vous rendre un dernier hommage, les pigeons eux-mêmes, fidèles habitants des clochers s'étaient associés à la peine de tous et, durant toute la cérémonie funèbre, ainsi que des enfants bien sages, ils sont restés figés sur l'une des barres de fer fixant les piliers et gardèrent pour le dehors, le genre de bénédiction qui est la leur, pardonnez-moi, cher Maître de souligner cette petite particularité un peu populaire mais je sais que vous en auriez bien ri si vous aviez pu les voir. Puis, la cérémonie terminée , vous êtes passé une dernière fois devant "votre " château où votre souvenir restera attaché et ceux qui vous ont connu auront toujours une pensée émue devant tout ce que vous avez fait pour ce si beau château, qui a le privilège d'être au cœur de la ville .

Adieu , Maître Chanson, notre souvenir vous accompagnera longtemps dans l'au-delà.

L . GAILLEDREAU

Saint-Martin-de-Bréthencourt

du XIXe siècle à nos jours

par J.-L . PRÊTER

Ce nouvel article va permettre de clore l'histoire de Saint-Martin-de-Bréthencourt que nous avons publiée dans nos précédents bulletins que M. Auvray avait écrite à la suite de ses fructueuses recherches . Celles que j'ai menées en compagnie de M. A. Garriot l'ont été un peu moins. En effet, nous avons étudié des registres de délibérations du Conseil municipal qui ont été mis à notre disposition en mairie par MM. Nicolaï, maire , et Papelard , secrétaire. Malheureusement, deux de ces livres au moins, ont disparu depuis fort longtemps et représentent une période relativement longue allant de 1878 - à 1935. Les Archives de Versailles conservent bien quelques liasses concernant des décisions prises pendant ces 57 années, mais elles ne remplacent pas ces livres qui devaient enfermer des renseignements bien plus complets.

Que de changements dans cette commune et ses hameaux, surtout lorsque l'on aborde notre vingtième siècle, époque au cours de laquelle le modernisme, petit à petit, a pris le pas sur des modes de vie qui n'avaient pas évolué depuis des lustres.

Si l'eau de cette contrée avait eu une vertu particulière, les Romains n'auraient pas manqué de fonder une station thermale . Une fois de plus ; ce sont les Archives détenues à Versailles qui m'ont permis de savoir de quelle manière les forages eurent lieu. Je trouve très étonnant le fait que les registres de délibérations, tout d'abord de Saint-Martin-de-Bréthencourt comme nous l'avons vu , puis de Dourdan aient disparu. Ils correspondent en effet à cette période de forages et de travaux d'adduction d'eau en direction de Dourdan.

En élaborant le texte qui suit , j'ai pu me rendre compte du gros travail qu'ont effectué les maires et conseillers qui se sont succédés malgré des finances qui étaient bien souvent insuffisantes . Je leur rends donc hommage en publiant ce texte malheureusement incomplet et je n'oublie pas de remercier MM. Nicolaï, Papelard, R. Brabant, Genty, l'abbé Léchaugnette, Président de la Société historique de St-Arnoult et le service du Pré-inventaire des archives des Yvelines. je n'oublie pas de citer également M. A. Garriot dont la collaboration m'a été très précieuse.

1810 à 1870 : 60 ans de décisions municipales

Quittons notre époque moderne que nous retrouverons dans quelques pages afin de rejoindre le siècle dernier et plus exactement le 17 septembre 1810 . A cette date donc, l'on apprend en ce qui concerne les travaux qu'exigent l'église, que l'argent manque, la Fabrique n'ayant aucun fonds disponible . Le Sous-Préfet autorise alors une imposition extraordinaire sur les contributions foncières par une loi

spéciale afin de compléter le paiement des dits travaux . Pauvre église, nous allons voir au fil des années, que les conseillers vont devoir faire face à des dépenses quelquefois élevées, afin de restaurer cet édifice cher aux paroissiens .

J'ai eu l'occasion de consulter le testament de M. Alexandre Thirouin qui fut propriétaire du Moulin de Ville et qu'il rédigea les 7 janvier 1812 et 8 décembre 1826. Ne vous inquiétez pas , je ne vais pas vous ennuyer avec le contenu du testament de chacun des habitants du village , certes non, mais celui-ci est digne d'intérêt, surtout pour la suite de cette histoire.

M. Thirouin, donc, ancien cultivateur. Maire de la commune de Saint-Martin de "Breteucourt" , n'ayant pas d'ascendant ni de descendant , fit pour sa légataire universelle, la Fabrique de Saint-Martin, la même Fabrique que nous avons vu dépourvue d'argent à l'instant, pour les réparations de l'église. Il est donc prévu qu'elle reçoive : "

- 1 . Une maison et 16 ha 75 a 16 ca de terre labourable et 7 minots de bois en trois pièces situés au terroir de Brétheucourt, produisant un revenu annuel , franc d'imposition , de 1123 F;
2. De 15 F de rente foncière, franche d'imposition payable le 22 septembre par Renaud et Drapier veuve demeurant à Hautebout ;
3. De 31,25 F de rente foncière, sujette à retenue payable le 25 décembre par De Rohan Rochefort ;
4. D'une autre maison et jardin clos de murs, 11 ha 15 a 92 ca de terre labourable et 25 perches de pré sis à Gourville produisant un revenu annuel de 750 F ;
5. 1 ha 53 ca de terre labourable et bois , 25 F et deux poulets de rente foncière situés en la commune de Sermaise , produisant un revenu annuel franc d'imposition de 118 F ;
6. Et de la moitié de mon mobilier en général et "sans aucune restriction", (dont je vous épargnerai le détail).

M. Thirouin n'oublie pas non plus les indigents . Il indique :

- 1 . M. le chapelain de l'Hôtel Dieu de Dourdan sera invité à assister à mon inhumation , et il lui sera remis 9 F d'honoraire, le même jour, il sera remis aux plus indigents de ma paroisse 20 pains de 4 kg ;
2. Le jour des Huitives, il sera dite une messe basse pour le repos de mon âme, et il sera mis, ce même jour, à la disposition de la ville de Dourdan 75 pains de 4 kg pour être distribués aux plus indigents de la ville. "

Il ne faut pas croire que la Fabrique va recevoir de l'argent sans en donner. M. Thirouin a tout prévu. Il n'oublie "pas sa cousine germaine à laquelle ladite Fabrique devra verser le 1er janvier de chaque année, et ce, jusqu'à son décès, la somme de 200F; ce même jour , le marguillier comptable remettra 160 F au trésorier des pauvres de la commune de Saint-Martin-de-Bréthencourt. Il sera payé chaque année au maître d'école la somme de 42 F en contrepartie, celui-ci instruira gratuitement six

enfants jusqu'à l'âge de 14 ans qui seront désignés par M. le Maire et le conseil, parmi les enfants des deux sexes les plus pauvres de la paroisse . Tous les ans, le quatrième dimanche après Pâques, il sera payé 24 F à titre d'encouragement aux deux élèves les plus instruits . Un examen aura lieu après la messe, en la maison d'école en présence des six élèves sous le contrôle de M. le Curé, du Maire et des conseillers . Le pauvre marguillier comptable ! M, Thirouin insiste pour qu'il prévoit un fond de réserve de 40 F qui sera employé tous les cinq ans aux réparations des maisons et jardins. 900 F devront être payés à ses héritiers ou leurs représentants qui sont ses oncles et tantes. Les dépenses demandées par M. Thirouin au marguillier comptable ne sont pas terminées car il devra acquitter le 1er janvier de chaque année à l'Hôtel Dieu de Dourdan, le centième du revenu des dits biens, fonds et rentes. Il a également prévu à perpétuité le salut et l'exposition du Saint Sacrement dans l'église de Saint-Martin, le premier dimanche de chaque mois de l'année et après le salut, on chantera à l'autel de la Vierge, les litanies de la Vierge ? De plus, il sera chanté à perpétuité en la même église, une messe de Requiem le premier lundi de chaque mois. Pour ces fondations , il sera payé par la Fabrique à M. le Curé : 48 F pour les 12 messes ; au maître d'école : 18 F pour chanter les 12 messes ; au bedeau : 12 F ; aux enfants de chœur : 6 F et la même Fabrique fournira la cire. J'arrête là les "directives " de M. Thirouin qu'il renforcera par un supplément de son testament rédigé le 8 décembre 1826.

Après ces menus détails, revenons aux décisions municipales qui sont aussi intéressantes.

Les incendies étant nombreux à cette époque dans les villages environnants , le Maire prend le 6 décembre 1834, des mesures les plus promptes et efficaces pour prévenir tout sinistre. L'année suivante, une découverte archéologique défraie la chronique, les fouilles qui ont lieu sur le flanc de la butte d'Aigremont permettent de mettre à jour dix inhumations franques . M. Connard, de Dourdan suit de près le déroulement des opérations et prévient M. Moutié. Ce dernier signale alors cette trouvaille unique pour l'époque au Sud de la Seine, dans le "Cabinet de l'Antiquaire" . M. Connard lui remettra par la suite diverses armes découvertes dans les sépultures (1) .

Ne quittons pas cette rubrique "décès" et voyons ensemble ce que révèle le registre d'état civil rédigé de 1836 à 1845. Que de mortalité infantile durant cette période :

	HOMMES	FEMMES	ENFANTS		HOMMES	FEMMES	ENFANTS
1836	5	3	8	1841	0	0	2
1837	4	7	4	1842	3	2	9
1838	2	6	4	1843	5	4	7
1839	4	4	4	1844	1	6	7
1840	8	4	2	1845	4	0	14

Voyez à ce sujet notre bulletin N° 5

Changeons maintenant de "décor" et intéressons-nous aux préoccupations des vivants de cette époque. Le grand chemin de communication pose des problèmes et des sommes sont débloquées en 1839 et 1841 pour son entretien. L'enseignement, quant à lui n'est pas gratuit, l'école est fréquentée par 75 élèves et 52 familles peuvent payer l'instruction de leurs , enfants . Restons dans l'éducation, car le 9 septembre 1845, l'instituteur , M. Bugot, démissionne et est remplacé par le sieur Langlois .

Quittons les enfants du village afin de nous intéresser aux habitants plus âgés dont certains sont loin de vivre tranquillement. Le Maire est obligé de prendre un arrêté en ce qui concerne l'ouverture et la fermeture des cabarets spécifiant "Ceci dans l'intérêt de l'ordre et de la tranquillité publique". La prison n'est pas loin pour les contrevenants. Par lettre du 30 janvier 1847, le Sous-préfet demande aux communes du canton de Dourdan, le rétablissement du crédit de 250 F pour le salaire du concierge de la Prison de justice qui dépend de cette ville . Considérant que Dourdan possède un marché et qu'elle en tire un grand revenu, le conseil est d'avis de ne pas lui accorder d'argent.

D'autres problèmes sont à régler en cette année 1847, l'on apprend par exemple que le cimetière n'est pas clos entièrement et que son ouverture donne tout simplement sur la cour de l'école (l'ancienne) et qu'un mur s'écroule le long de la route de grande communication. Le 15 août, le cimetière est toujours d'actualité ; lors de la réunion du conseil, il est indiqué que depuis un temps immémorial, les sépultures sont établies par famille et que les tombes et les croix de fer se trouvent disséminées sur toute l'étendue du cimetière, il est décidé qu'il sera accordé au nom de la commune des concessions de terrains divisées en trois classes : perpétuelles, trentenaires , et temporaires de quinze ans seulement.

En 1848, M. Allais, maire de la commune indique à M. le Sous-préfet qu'il a été bâti sans plan et devis , deux chambres pour l'instituteur ainsi qu'une loge à la suite pour la pompe à incendie (qui n'était pas encore achetée); ainsi qu'un mur de clôture ; et d'ajouter "que ces travaux ont été faits en régie afin d'occuper les ouvriers indigents de la commune manquant d'ouvrage, ces derniers étant sous la surveillance d'un maître maçon". La loge dont il est question ne va pas rester longtemps vide, car le 31 mai , le Maire lit une lettre de la Sous-commission du Gouvernement datée du 2 du même mois demandant que le conseil délibère sur le montant de la dépense qui doit être occasionnée pour l'acquisition d'une pompe à incendie et la construction d'une remise. Par lettre du 17 février, la compagnie d'Assurance Mutuelle informait le conseil qu'elle participerait à l'acquisition de cette pompe dans la limite de 300 F. Il restera donc 520 F à payer par la collectivité.

Les points d'eau situés sur le territoire de la commune ne sont pas oubliés, car ils sont vitaux pour les habitants et les animaux. Le 18 novembre 1850, il est décidé avec l'accord de tous, d'arracher dix peupliers qui gênent la fontaine de Bréthencourt. Le puits de Hautbout pose de gros problèmes en 1853, les 140 habitants du hameau se plaignant de sa mauvaise eau. Il semble que cet état de fait dure depuis quelques temps déjà, car M. Beurienne, architecte à Saint-Cyr-sous-Dourdan avait déjà constaté, il y a quelques années que ce puits était irréparable. Les conseillers et le

Maire , réunis le 21 mai 1854, acceptent l'offre de M. Cocheteau, maître maçon à Corbreuse qui a présenté le devis le plus intéressant dans lequel est prévu le creusement d'un nouveau puits d'une profondeur de 33 mètres, ainsi que le comblement de l'ancien. Cette même année, l'on apprend que M. Perineau devient Maire et que la population de la commune s'élève à 631 habitants. La salle communale demandant à être "décorée", le conseil décide de libérer des fonds pour l'achat d'un buste de l'empereur et de l'impératrice qui seront installés dans cette salle. L'instituteur, quant à lui, demande qu'une grosse cloche soit placée sur le toit de l'école pour annoncer l'entrée en classe . Son vœu est exaucé car le conseil accepte d'en acheter une pesant de 14 à 15 kg.

Le 14 octobre 1855, l'on apprend qu'un budget est voté pour l'habillement des pompiers de la commune et cette même année, deux avant-projets concernant une ligne de chemin de fer qui reliera Paris à Tours sont présentés au conseillers et au Maire. C'est celui qui longera la rive gauche de la Seine et qui passera ensuite par Sceaux , Longjumeau et dans la vallée de l'Orge par Arpajon, Dourdan, Sainte-Mesme et Saint-Martin-de-Bréthencourt qui est retenu. L'autre tracé prévoyait le passage de la ligne par Limours et Dourdan.

Nous avons vu qu'en 1812 et 1826, M. Thirouin avait rédigé un testament en faveur, en particulier de la Fabrique de l'église de Saint-Martin. Le 25 mai 1863, le nouveau Maire M. Rouiller, lit à son conseil un extrait littéral de la partie d'un autre testament , celui qui a été rédigé par M. Amédée Guénée bien connu à Dourdan puisqu'il fut , entre autres, le propriétaire du château.

Il indique donc :

" Je donne et lègue à la commune de Saint-Martin-de-Bréthencourt :

- 1 . ce qui restera, c'est-à-dire environ 1 ha 60 a après prélèvement de ce qui m'est pris par le chemin de fer de Tours , d'un bois taillis dit "Le bois de la Tour " à Saint-Martin ;
- 2 . un autre bois taillis situé sur la même commune au lieu-dit "Les saules Bastiers" ;
- 3 . un autre bois sis même commune dans la vallée de Patincan ;
- 4 . un autre petit bois taillis sis même commune "champtier du Ruisseau feuillu " ;
- 5 . la somme de 1000 F que me doit la commune pour prêt sans intérêt...

A la charge par ladite commune : .

- 1 . De faire construire en mortier et sable et en chaux de Selonches , dans les fondations et jusqu'à un mètre au-dessus du sol, un lavoir public gratuit , d'une dimension suffisante pour les besoins de la commune, couvert en tuiles, sur paille ou jonc s'il est possible, bien fermé de toutes parts et éclairé convenablement avec dalles en grès piqué et dégagement des eaux. Ce lavoir sera établi près de celui actuel à proximité du hameau de Bréthencourt et devra être entretenu toujours en bon état.

2 . Et d'employer ce qui restera de la valeur de mon legs après le lavoir payé, à continuer jusqu'à la concurrence, le chemin dit de la Croix de Pierre allant de Bréthencourt à Ablis.

J'ai évoqué auparavant le testament de M. Thirouin. Voici comment était exhaussée une de ses volontés. M. le Curé, le Maire et les conseillers se réunissent à la salle d'école afin d'examiner six garçons instruits. L'assemblée, après avoir fait lire , écrire et calculer les enfants désignés, décident que la somme de 48 F serait partagée de la manière suivante et selon leur force 1 . Quillou Augustin : 8 F ; 2 . Colibert Louis : 10 F ; 3 . Lefevre Eugène : 10 F ; 4 . Lailla Isidore : 7 F ; 5 . Chapart Charles : 6,50 F ; 6 . Laigneau Michel 6,50 F.

Nous ne reviendrons pas sur les prochains bénéficiaires qui se partageront ces 48 F durant les prochaines années.

Revenons maintenant au legs Guénée, car celui-ci est accepté le 28 janvier 1864 lors d'une séance extraordinaire du conseil avec malgré tout, quelques modifications. Il est décidé ce jour-là que le lavoir de dimension assez grande sera construit près du village de Saint-Martin, le long du chemin vicinal qui conduit à Corbreuse, ce lieu étant le plus accessible aux voitures, le plus central, le plus avantageux pour le halage du linge, pouvant convenir aux habitants des hameaux voisins et du village lui-même. Le lavoir déjà existant de Bréthencourt étant desservi par des chemins étroits en très mauvais état, le projet de construire un grand lavoir en ce lieu a été écarté. L'ancien lavoir sera conservé, couvert et clos du côté Nord.



L'ouverture de marchés dans la région était soumise à l'avis du conseil municipal. C'est ainsi qu'il approuve ceux qui sont prévus en 1863 à Saint - Chéron pour la

vente des denrées alimentaires ; en 1864, à Briis-sous-Forges pour la vente des grains et un autre pour le commerce de chevaux et de bestiaux de toutes espèces ; en 1865, à Auneau pour la vente également de chevaux et bestiaux ; en 1866, à Saint-Chéron pour le commerce de grains et en 1869 à Dourdan pour un marché franc aux chevaux et aux bestiaux qui aura lieu le troisième samedi des mois de janvier, mars, avril, juin et décembre de chaque année.

1865 est l'année de la construction du chemin de fer Paris-Tours dont il a été question dix ans avant. Le village de Saint-Martin va perdre sa fontaine car elle se trouve sur le tracé. La Compagnie du chemin de fer d'Orléans offre alors la somme de 600 F afin d'indemniser la commune. Cet argent servira à construire un puits au milieu du village à l'endroit le moins gênant pour la circulation, près de l'étable de M. Laumonnier. La Fabrique est contrainte de son côté, de céder à l'amiable le terrain nécessaire lui appartenant pour le passage de cette ligne qui va bouleverser très rapidement le paysage de la contrée. Par endroit, des buttes sont amputées, en d'autres, des montagnes de terre et de remblais sont acheminées pour être ensuite aplanies. Des ponts sont également bâtis et enjambent les chemins et les routes.

Voyons maintenant comment étaient désignés le Maire et ses conseillers . Tout d'abord, je n'ai lu dans aucune des délibérations antérieures qu'il y ait eu des élections organisées permettant à la population d'élire les conseillers comme de nos jours. J'apprends seulement par exemple, que le 15 août 1865, M. Roullier, maire, installe le corps municipal après que chaque conseiller présentait "jurer obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur " Je lis ensuite que M. Charles Boivin est désigné Maire de la commune par un arrêté de M. le Préfet de Seine-et-Oise en date du 16 septembre. Le même "procédé" est employé pour l'installation de l'adjoint qui n'est autre que M. Louis Trouvé. Le 24 septembre, eux aussi "jurent obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur".

La dernière demeure des habitants du village qu'est le cimetière est une des préoccupations des conseillers et de leur Maire. C'est ainsi que le 26 juin 1867, le Sous-préfet de Rambouillet approuve le projet de transfert du cimetière. Le conseil considérant que l'actuel est tout à fait insuffisant et situé au centre du village près de l'église, alors que le nouvel emplacement choisi à des dimensions convenables et se trouve à 600 m environ de la localité et il est même ajouté "dans une bonne exposition". Le 16 août 1868, ce nouveau cimetière est ouvert car il est ordonné d'y enterrer le corps des défunts.

L'on se souvient qu'une compagnie de sapeurs-pompiers a été créée, en cette année 1868. Il est facile de connaître leur nombre car la commune décide de leur payer 26 pantalons.

La pauvreté est présente dans le village durant cette époque et par exemple en 1869, une liste de personnes indigentes du village est approuvée, elles seront admises aux services médicaux gratuits en cas de maladie en 1870. Nous allons voir par la suite que la vie ne va pas être facile pour personne car les Prussiens approchent .

De l'invasion prussienne à l'aube du XXe siècle

1870 : c'est bien sûr l'invasion allemande , mais, comme les ennuis n'arrivent jamais seuls, le nouveau maire, M. Lecoq et son conseil sont obligés de supprimer les lavoirs particuliers sur l'Orge, car, par suite de quantités importantes d'eau de savon et de javelle, l'eau de l'abreuvoir public et communal est devenue nuisible à la santé des bestiaux .

Nous ne savons pas si le service du courrier, à l'époque, était régulier, toujours est-il qu'il commence à se développer car il est décidé d'établir une boîte aux lettres système "Kéry" à Bréthencourt (282 habitants) ainsi qu'à Hautbout (122 habitants) .

Voyons maintenant les conséquences de l'invasion germanique. Tout d'abord, une contribution de guerre doit être versée à la mairie de Dourdan les 4 et 21 novembre 1870 et les 25 et 26 février 1871. Le 6 octobre 1870, des réquisitions sont effectuées par le 6e Hussard et l'Infanterie bavaroise. Les habitants doivent fournir le logement et la nourriture pour 639 hommes et 200 chevaux ; un conducteur avec son cheval et sa voiture est obligé de travailler pour les Prussiens pendant cinq jours en octobre 1870 et quatre jours en décembre de la même année. Le 5 janvier 1871 , les Allemands préviennent le Maire qu'un cheval et son harnais ne seront pas rendus à leur propriétaire.

Malgré l'armistice, les habitants du territoire de Saint-Martin-de-Bréthencourt vont encore souffrir de cette invasion. Le 10 février 1871 , une nouvelle réquisition de denrées est effectuée par l'Infanterie et l'Artillerie se dirigeant vers Etampes. Le logement ainsi que la nourriture doivent être fournis à 1914 hommes et à 209 chevaux. Ce même jour, les chevaux et les voitures sont retenus et servent pour le transport. Les habitants n'ont pas fini d'être importunés car le 15 mars , 415 hommes et 29 chevaux sont à nouveau hébergés. Voyons maintenant comment la commune a pu faire face à toutes ces dépenses. Pour couvrir le montant des contributions de guerre, elle ne contracte aucun emprunt, les contribuables ayant versé à la mairie les 2/10e et ensuite les 72/100e de leurs contributions. Le conseil ainsi que les plus imposés ajournent alors toute délibération en ce qui concerne les paiements et remboursements de la dette communale, considérant que la question des indemnités pour les dépenses de guerre dans les départements envahis est soumise à l'Assemblée Nationale et qu'il convient d'attendre sa décision. Le conseil ainsi que les plus imposés présentent malgré tout les observations suivantes :

1 . Les impôts ordinaires et de guerre ayant été payés aux autorités allemandes alors que le gouvernement français ne pouvait , plus les protéger, les communes Imposées devraient être exonérées des impôts dus à l'état pendant la période d'occupation .

2. Le logement et la nourriture des armées allemandes étant une des conditions du Traité de Paris, les dépenses de la commune des 10 février et 15 mars 1871 doivent être considérées comme une avance faite à l'état par la commune .

3. Toutes les dépenses nécessitées par la guerre devraient être supportées par toute la France et non seulement par les départements envahis, qui en sus des

frais accablants ont eu toutes les peines et les douleurs de l'occupation ennemie pendant six mois.

Cette guerre causera la perte de deux enfants du pays .

Le 8 décembre 1871, le département de Seine et Oise accorde une somme de 1690 F à la commune. Elle est répartie par la suite entre MM. Guion , Chausson, Boivin et Roullier qui ont fourni des bestiaux à l'armée d'occupation. A la suite de cette dure période, la vie reprend petit à petit son cours et le conseil délibère sur des questions telles que : projet d'établissement de 12 marchés par an à Dourdan au lieu de 5, le troisième samedi de chaque mois, pour la vente de chevaux , bœufs, vaches, moutons, porcs, etc. ; admission gratuite de 17 élèves dans les écoles primaires. En 1872, le conseil achète des terrains pour l'agrandissement du nouveau cimetière et la même année, le mur de clôture est construit par Hyppolite Boutroue, maçon à Bréthencourt. Le 18 mai 1873 , l'emploi de 409 F provenant du legs Guénée prévu auparavant pour la construction du chemin de la Croix de Pierre sont affectés à la construction du chemin de la Croix Saint-Jacques , à la sortie de Bréthencourt.

Quatre ans après avoir été désigné par le Sous-préfet, M. Lecoq retrouve à nouveau son siège de Maire le 6 février 1874, tandis que M. Portier est promu adjoint. Parmi les décisions prises par cette nouvelle équipe, je relève que le pont de Cottereau , est construit par M. Michaux, maçon à Dourdan et l'année suivante, la réfection totale du chemin N° 5 de Dourdan à Ablis est en cours.

Revenons maintenant aux pompiers . Nous avons vu qu'ils n'étaient pas oubliés par la commune. Voici quelques décisions qui ont été prises par le conseil et qui les concerne : le 14 février 1875, il est question d'une somme de 28,30 F qui est due à l'épicier du village , M. Payen , pour la fourniture de pain , viande , vin et eau de vie aux soldats du feu locaux lors de l'incendie qui s'était déclaré chez M. Guion. Cette compagnie possède même une fanfare car en 1876, une dépense de 5 F est réalisée pour la grosse caisse et de 15 F pour les clairons. A cette époque, les pompiers étaient volontaires et par là-même, engagés pour cinq ans. Voici la liste de ces courageux cette même année : Boutroue V., Cruchet P., Inge Ch., Quillou Ch., Goullu D., Reau Ch., Payen E. , Goullu E. , Delabrouille A., Vassort P., Quillou A., David A., Laumonier G., Delarue L. , Guisner Ch., Braut P., Lhomme P., Texier H., Braut C , Fournier D. , Lhomme D., Cloteaux C , Lemaire Ph. , Chappart A. et Guisnet L. Le 29 avril 1877, les pompiers sont habillés de neuf, la Commission administrative ayant décidé de remplacer les 26 casques , képis, vestes de manœuvre , pantalons gris et ceintures . Elle accorde une allocation de 5 F à toute personne qui prêtera un cheval pour aller conduire le chariot et la pompe à un incendie et la ramener et ceci sur n'importe quelle distance. Les hommes toucheront 12 F chacun et par an pour leurs frais et déplacements.

Si les pompiers sont prêts à affronter les incendies , la commune a bien du mal à faire face au paiement complet de toutes les réquisitions effectuées par les armées allemandes. Une imposition extraordinaire, à partir de 1876, et ce , pendant huit ans est inévitable. Cette même année, M. Lecoq conserve son siège de Maire et est secondé par M. Gry. Deux ans plus tard, le registre de délibérations m'indique

que M. Lecoq est toujours le premier magistrat de la commune, quant à la place d'adjoint, elle est occupée par M. Chenu. Pourquoi ce changement en si peu de temps ? Je ne saurais vous le dire, car je n'ai pas lu de commentaire à ce sujet.

Voyons maintenant qu'elle est l'activité dans la vallée en 1877. Trois moulins œuvrent : le Gué d'Orge avec ses deux paires de meules ; le Moulin de Ville comportant également deux paires de meules et le Moulin Neuf, une paire. Leur production quotidienne est la suivante : Le Gué d'Orge : 3 quintaux, le Moulin de Ville : 5 quintaux et le Moulin Neuf : 6 quintaux. De plus, il est indiqué que la commune possède 100 fours et qu'en 24 heures , 9600 kg de pain peuvent être fabriqués pour les 666 habitants.

Nous voici arrivé en 1880 (1), dix ans après, les "cicatrices " laissées par l'occupation allemande ont bien du mal à guérir, à l'exemple de ce conseiller qui envoie une lettre au Sous-préfet de Rambouillet, dans laquelle il se plaint que les remboursements promis n'aient toujours pas été effectués. Afin de pallier à cet état de fait, le conseil municipal est obligé de contracter un emprunt de 4100 F.

Deux ans plus tard, la commune totalisant plus de 500 habitants, les services préfectoraux la mettent en demeure de créer une école de filles. En fait , le conseil décide la construction d'un groupe scolaire avec mairie. Le terrain reste à trouver, mais il s'avère qu'un propriétaire, M. Cintrât, consent aimablement à céder au prix de 28 F l'are, une parcelle de terre située au Champrier de la Poêle. Ce terrain lui avait été payé au même prix, en 1862, par la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans. Il ne semble pas que cette nouvelle installation soit du goût de l'inspecteur d'académie, car le 7 avril 1884, il écrit à M. le Préfet pour lui signaler qu'il est urgent de construire un groupe scolaire à Saint-Martin-de-Bréthencourt et ajoute : "L'installation actuelle de l'école des garçons est des plus défectueuse, celle de l'école de filles est véritablement intolérable. Il me suffit de dire que la salle de classe mesure 36 m2 pour 50 élèves et que l'institutrice n'a pour tout logement qu'une petite chambre et un cellier. Il n'y a ni cour, ni jardin, ni préau, ni puits et cette école est à 800 m du bourg".

Je m'éloigne de ce sujet pour vous signaler que cette même année, la commune compte 609 habitants.

L'année suivante , un tout autre problème incite le Maire, M. Chenu, à prendre des mesures. En effet, devant l'affluence des chasseurs étrangers à la commune et les nombreuses plaintes des cultivateurs qui ont constaté des dégâts dans leurs champs, une permission est exigée de leur part ainsi qu'une somme de 10 F qui va à la commune.

Les problèmes d'eau sont toujours présents. En 1888 , les 242 habitants de Bréthencourt et les 53 d'Ardenay en sont absolument dépourvus. Malgré qu'ils réclament depuis longtemps l'établissement de puits avec pompes à bras. Une souscription est alors ouverte dans les deux hameaux, puis décision est prise par le

1- Tous les renseignements que j'indique après cette date proviennent des Archives de Versailles (série O) et ce jusqu'en 1935.

conseil de forer un puits dans chacun d'eux et de les pourvoir ensuite de cette pompe à bras si demandée. L'église, elle aussi, a besoin de travaux et la Fabrique n'est pas riche, car elle demande qu'ils soient pris en charge par la commune.

Une année passe et enfin, les habitants de Bréthencourt et d'Ardenay peuvent respirer, une partie de leurs tracasseries quotidiennes est en passe d'être terminée car les travaux de forage ont été rondement menés. Celui du puits d'Ardenay est terminé et celui de Bréthencourt prend le même chemin.



Photo A. Garniot

Le 15 novembre 1889, le Maire et le conseil prennent une grande décision. Aucun enterrement n'ayant eu lieu depuis 21 ans dans l'ancien cimetière situé au pied de l'église de Saint-Martin, ils demandent à M. le Préfet de faire procéder à l'enlèvement, pendant le prochain hiver, des terres de ce cimetière afin de transformer cet endroit en place publique. Cette demande est approuvée par le Préfet le 30 novembre. Le conseil lui écrit à nouveau afin d'obtenir une dispense de devis et marché car il est prévu que les travaux de fouille ne s'élèveront qu'à 300 ou 400 F, que la vente des terres produira un chiffre de recette à peu près égal et que ce travail sera amiablement donné aux ouvriers de la commune actuellement sans ouvrage. Ces décisions vont causer quelques remous dans le village. Des habitants mécontents vont signer une pétition sur laquelle ils indiquent avec quelle désinvolture, de la part des ouvriers, les exhumations ont lieu. Cette lettre est envoyée tout d'abord à Mgr l'Evêque de Versailles, qui la transmet à M. le Préfet, qui l'adresse à M. le Sous-préfet. Ce dernier demande alors le 12 juin 1890, des explications à M. Chenu. Le 17, le Maire envoie sa réponse à Rambouillet dans laquelle il écrit "J'ignore quelles personnes se sont mises en nom dans la réclamation, mais je ne doute pas un seul instant qu'elles ne soient du Parti républicain qui est le parti clérical du pays. Battus aux dernières élections municipales, ces mécontents travaillent en dessous", et il conclut "Il n'y a pas d'avantage d'en semer dans les champs. Ils ont été triés avec soin et ceux qui peuvent rester par hasard sont des plus petits".

Passons à tout autre sujet, car cette année-là, le conseil décide la réparation de la maçonnerie du puits d'Hautbout ainsi que l'installation de la pompe à bras.

Le 24 avril 1888, le conseil municipal de Dourdan est lui aussi en quête d'eau potable pour les habitants. Il alloue à M. Preters la somme de 1000 F afin d'effectuer des forages avant le mois d'août. Il indique alors que l'endroit le plus favorable doit être le plus bas et le plus resserré de la vallée où toutes les eaux souterraines proviennent de l'immense cuvette formée par les contrées de Groslieu, Saint-Martin-de-Bréthencourt et Denis y où elles doivent s'accumuler par le fait des pentes naturelles du terrain.

En 1891, la vaine pâture est toujours autorisée étant bien entendu qu'elle ne s'exerce , comme par le passé, que sur les champs dépourvus de leurs récoltes ou non semés. La pauvre Fabrique et son église continue de tracasser les conseillers et leur Maire, en effet, un chêneau qui est en mauvais état depuis plusieurs années, n'a pas encore été réparé malgré les demandes pressantes du conseil. Le 8 août 1892, M. Chenu, Maire charge le garde-champêtre M. Pierre Du Teilleur, de se transporter au domicile de M. Louis Jouasnet , Président du conseil de Fabrique demeurant à Ardenay, afin de lui demander de prendre les mesures nécessaires pour que la réparation de ce chêneau soit exécutée dans les plus bref délais. Je ne peux vous dire si ces travaux ont bel et bien été effectués.

Le 10 novembre 1892, lors d'une réunion du conseil municipal, M. Chenu, Maire, indique :

1. Que les bâtiments servant de maison d'école sont en mauvais état et ne répondent pas aux besoins actuels de la population ;
2. Qu'il n'y a pas de préau couvert et pas de place pour en construire un.
- 3 . Que l'école des garçons est située au premier étage et que l'escalier qui y donne accès est très mal commode.
- 4 . Que la commune a été obligée de louer un immeuble pour y installer l'école de filles .
5. Que cette maison est mal aménagée à cet effet .
6. Que l'ancien cimetière, placé dans un lieu central conviendrait à l'édification d'une nouvelle construction .



Le conseil délibère alors qu'il y a lieu de construire un groupe scolaire dans la commune, et que celui-ci sera bâti sur l'emplacement de l'ancien cimetière. Grande décision que celle qui vient d'être prise, car près de 100 ans après, la mairie et l'école sont toujours situés à cet endroit .



Nous avons vu qu'en 1888, M. Preters devait rechercher un lieu de captation qui ravitaillerait Dourdan en eau potable. A-t-il trouvé de l'eau aux endroits qu'il pensait ? Je ne le sais pas, toujours est-il qu'en 1895, le Conseil municipal de Dourdan désigne M. Fouilloux , ingénieur hydroscopie, résidant à Bar-sur-Aube, pour effectuer les forages à Guette source qui est située à quelques centaines de mètres de la source officielle de l'Orge, sur le territoire de la commune de Saint - Martin-de-Bréthencourt. C'est également lui qui décide de prendre à sa charge les 700 F d'indemnités qui devront être payés aux propriétaires de terrains sur lesquels ont lieu les forages. Il devient lui-même propriétaire de la parcelle N° 705 dans laquelle sont établis les deux puits et les galeries de captations. Il l'a revendu le 4 février 1896 à la ville de Dourdan, M. Gautreau étant alors Maire.

La source N° 1 est captée dans une galerie de 15 m de long, 3 m de large et 2,50 de haut sous clef de voûte.

La source N° 2 mesure quant à elle 11,10 m de long, 1,50 m de large et la même hauteur.

Ces deux galeries ont une épaisseur de 0,25 m composée de moellons enchevêtrés, qui sont posés à plat sans mortier.

Une troisième source sera captée lors des travaux d'adduction.

Le 23 mars 1896, Le conseil municipal félicite M. Fouilloux pour son travail. Les sources débitent en effet plus de 700 m³ d'eau par jour, ce qui est plus que suffisant pour les besoins de la ville. Hélas, cette eau n'est pas encore à la disposition des Dourdannais. Lors de cette même réunion, le Conseil municipal approuve le projet d'adduction de l'ingénieur et décide d'emprunter 286 230 F (montant du devis remboursable en 50 ans).

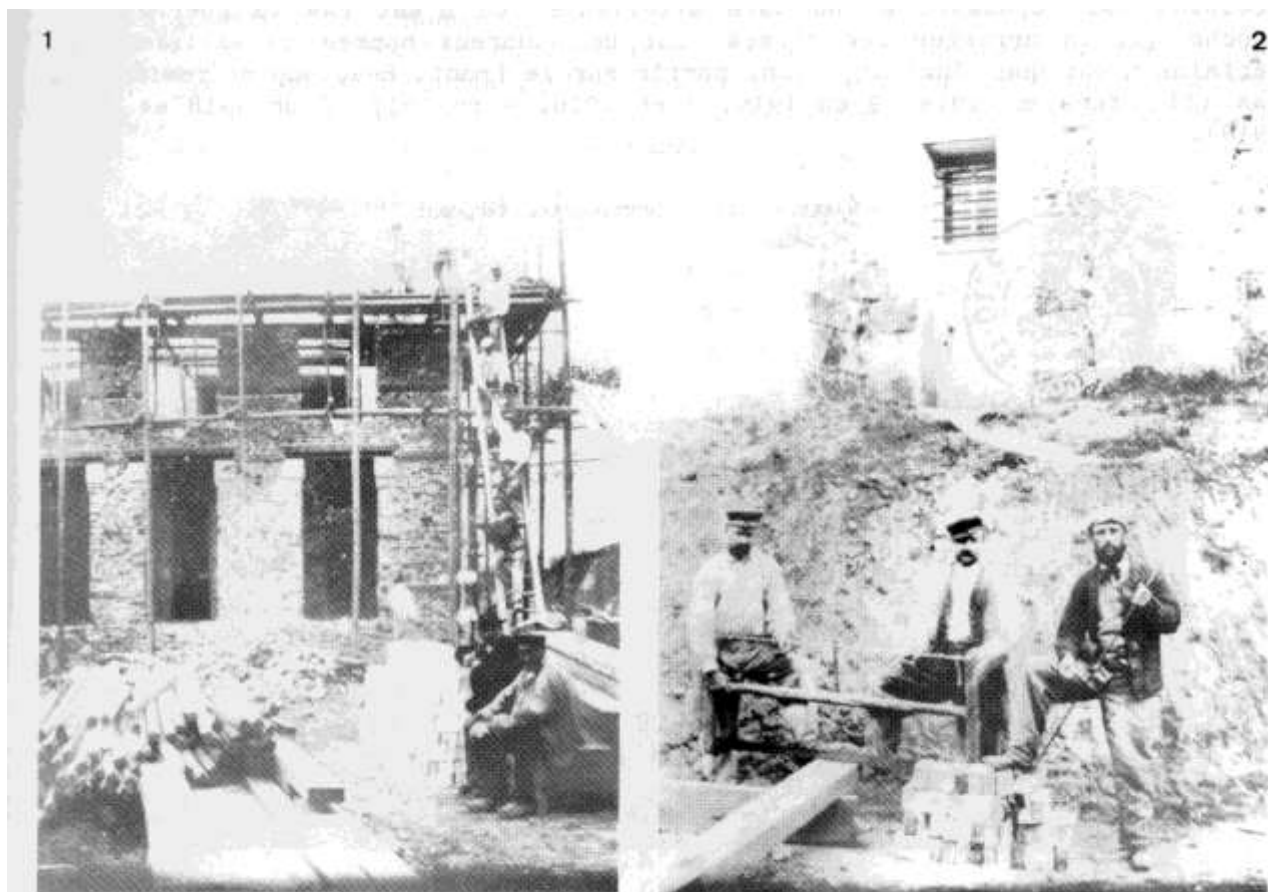
M. Garriot a questionné i l y a une dizaine d'années certains anciens de Saint-Martin-de-Bréthencourt et ils se souvinrent très bien que leurs parents leur avaient parlé de ces travaux au cours desquels deux ouvriers périrent lors du creusement d'un tunnel à Saint-Martin.



Les travaux d'adduction d'eau vont être souvent ralentis, tout d'abord, la municipalité de Sainte-Mesme refuse que cette canalisation traverse le village. Cette difficulté étant surmontée, c'est au tour du conseil de Saint-Martin-de-Bréthencourt de donner son avis le 3 décembre 1896 , pour le passage toujours souterrain, de cette canalisation en fonte dans le chemin de Débard menant du Moulin de Corpeau, moyennant une indemnité de 1 F par mètre linéaire. Les conseillers ne refusent pas cette demande mais émettent une condition qui est rejetée par leurs collègues dourdannais. En effet, un puits existe à 200 m des stations de captations auquel viennent tirer de l'eau les habitants de Bréthencourt. Depuis que les travaux ont eu lieu, le puits est presque sec alors que la station toute proche à un débit de 700 m³. Le conseil de Saint-Martin-de-Bréthencourt demande donc à la ville de Dourdan de pratiquer aux frais de creusement de ce puits afin de retrouver cette eau dont les habitants ont tant besoin. Je ne peux vous indiquer comment ce problème a été résolu, mais de toute façon, la canalisation a tout de même été installée. Le 18 janvier 1897, une convention est établie entre la ville de Dourdan et 14 propriétaires de Saint-Martin-de-Bréthencourt. Ces derniers autorisent la ville de Dourdan à faire des tranchées dans leur propriété et à capter les sources qui pourraient être découvertes lors du creusement, 1 F par mètre linéaire leur sera accordé à titre de dédommagement et le 5 mars 1897, la compagnie de chemin de fer de Paris à Orléans autorise la pose de tuyaux d'adduction d'eau sur le radier du pont traversant l'Orge situé non loin des lieux de captations.

En cette même année 1897, une décision prise par le conseil de Saint-Martin-de-Bréthencourt cinq ans plus tôt va être effectivement réalisée. En effet, le 31 juin , un emprunt de 39 098,25 F est voté pour la construction du groupe scolaire et de la mairie. Les travaux vont vite débiter. Sur la photographie 1, vous pouvez juger de

leur avancement le 18 avril 1898, supervisés par G. Marois, architecte à Dourdan. Le 1er juin, l'immeuble est terminé, le conseil demande alors que la porte de tolérance (2) qui donne accès au clocher soit bouchée ou tout au moins dans l'impossibilité de s'ouvrir.



Photos Archives départementales des Yvelines

L'escalier desservant l'église qui n'est composé que de planches (photo ci-contre), est achevé le 12 avril et le 18, celui du presbytère arrive à terme également.



Photo Archives
départementales des Yvelines

La vie dans la commune du début du XXe siècle à 1940

De 1898, jusqu'à 1911, aucune archive conservée à Versailles ne m'a permis de connaître les décisions qui furent prises durant le passage du XIXe au XXe siècle. Le 12 novembre 1911, donc, M. Delton étant maire, celui-ci fait part à son conseil d'une lettre de M. le Préfet demandant la création d'un établissement d'un facteur-receveur dans la commune. Cette demande est acceptée en principe, mais hélas, le budget ne permet pas cette Installation et la décision est repoussée à une date ultérieure. Ce n'est pas la guerre toute proche qui va arranger les choses, car de nombreux hommes du village, dont certains n'ont que vingt ans, vont partir sur le front. Beaucoup ne reviendront pas (11 tués en 1914, 9 en 1915, 2 en 1916, 4 en 1917, 5 en 1918 et un en 1919) .

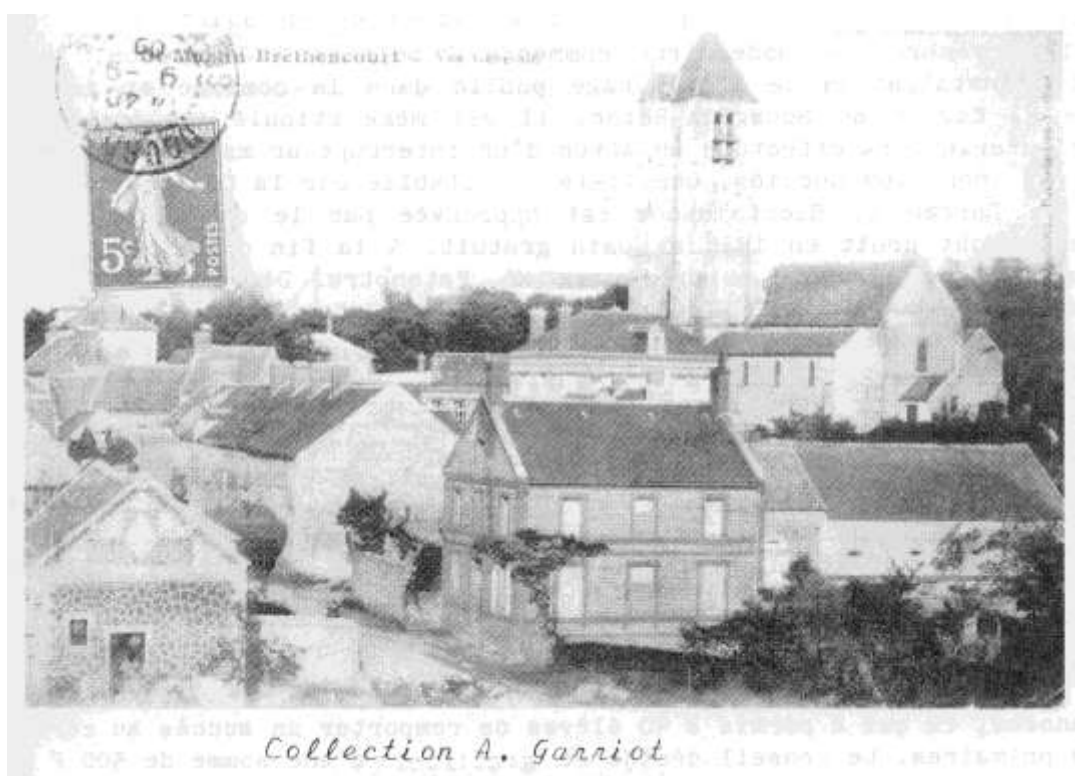


En 1918, c'est toujours l'armée qui est cause de soucis. Outre le nombre élevé de disparus que je viens d'énumérer, les "survivants " ont bien du mal à se rendre dans leurs champs. Les voitures et "instruments agricoles " ne peuvent plus en effet, emprunter les chemins vicinaux N° 2, 8, 12 et 16 qui ont été mis à mal à cause de la circulation des autos militaires de l'école de Villebrun près de Sainte-Mesme. M. Delton et le conseil interviennent auprès de M. le Préfet afin qu'il interpelle l'autorité militaire compétente pour qu'elle fasse procéder au plus tôt à la réfection des chemins. Deux ans plus tard, les conséquences de la guerre se font encore ressentir. Le 8 août 1920, le conseil constate que pendant cette période, il n'a pas été possible d'effectuer les réparations aux bâtiments communaux, aux lavoirs et au cimetière. Afin de faire face à ces dépenses, un emprunt est demandé au Crédit foncier.

Le 7 août 1921, les élus décident, à titre d'hommage public d'ériger un monument à la mémoire des enfants de la commune morts pour la France.



En 1923, des réparations de la toiture du clocher de l'église sont urgentes. Le devis est établi par M. Malbé, architecte à Dourdan et M. Besson, couvreur dans la même ville se charge du travail à effectuer. Le 6 novembre de la même année, le Monument aux Morts s'élève au centre du cimetière. Il a été érigé par les bons soins de M. J. Héron, maçon à Dourdan. L'on apprend qu'à cette occasion, une souscription publique permet de recueillir 2140 F. Le monument coûtant 4 000 F, la commune prend alors le reliquat à sa charge.



Durant les douze années suivantes, c'est le vide, je n'ai trouvé aucune archive. Fort heureusement, les livres de délibérations peuvent être à nouveau consultés et ce, à partir du 15 septembre 1935. Cette année-là, M. Louis Réau est toujours Maire. Deux délégués sénatoriaux et un suppléant doivent être élus par le conseil. Sont désignés : 1er délégué, M. Réau L. ; 2e M. Massé Charles et comme

suppléant : M. Calmut Victor. Ce même jour, les sapeurs-pompiers du village décident de sortir de leurs murs et sous la conduite de leur lieutenant, M. David Gabriel, ils vont participer au concours de pompes de Breuillet. A cet effet, le conseil leur alloue une subvention.



Le 17 novembre, le modernisme commence à poindre à l'horizon, les élus décident l'installation de l'éclairage public dans la commune et accepte le devis de M. Cerflu de Bourg-la-Reine. Il est même stipulé que l'allumage de chaque minuterie sera effectué au moyen d'un interrupteur manuel. Les indigents ne sont pas non plus oubliés, une liste établie par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance est approuvée par le conseil. Toutes ces personnes auront droit en 1936 au pain gratuit. A la fin de cette année 1935, les élus ont une agréable surprise, car M. Patenotre, Député de Rambouillet, leur a envoyé un don de 2000 F qui est affecté à l'entretien des chemins ruraux. En cette même année 1936, de nombreuses décisions vont être prises par le conseil. Les habitants du village n'étant pas riches, en plus du pain distribué gratuitement à chacun, une autre liste d'indigents est dressée le 9 février. Ceux-ci auront droit aux soins médicaux gratuits. Le 6 mars, une demande de souscription du Comité du Monument Français est acceptée. La somme de 20 F est votée et servira pour l'érection d'un monument à la mémoire de sa majesté la Reine Astrid de Belgique. Nous avons vu que l'année précédente, il était question de l'installation de l'éclairage public. En 1936, il n'est toujours pas en place, car le conseil accepte un nouveau devis avec cette fois l'allumage par interrupteur astronomique.

Les enfants de la commune ont fort bien réussi à l'école ces huit dernières années, ce qui a permis à 40 élèves de remporter un succès au certificat d'études primaires. Le conseil décide de gratifier d'une somme de 500 F l'instituteur du village, M. Drapeau, pour le travail accompli auprès de ses élèves. Le 5 septembre, une



subvention est accordée au Comité National du Monument au Maréchal Foch et la subdivision des pompiers, toujours aussi active, obtient une subvention de 250 F pour participation au concours de pompes qui a eu lieu à Dourdan le 5 juillet.

Le 10 janvier 1937, un autre grand pas est franchi, le conseil décide l'installation du téléphone à Bréthencourt, au domicile particulier de M. Brault. Celui-ci sera chargé de le mettre à la disposition du public. Un crédit de 176 F est voté, réparti comme suit : 36 F pour l'installation et 140 F pour l'abonnement annuel, A partir de cette année et les suivantes, les élus répondent favorablement à des demandes d'assistance de femmes en couches proposées par le Bureau de Bienfaisance. Le 28 février, une subvention de 100 F est allouée à l'Exposition Internationale .



Plus d'un an plus tard, une autre somme de 50 F est envoyée au ministère des Anciens Combattants et Pensionnés pour le 20e anniversaire de l'Armistice et de la Victoire. Le 18 décembre 1938, un projet d'alimentation d'eau potable de la commune prévu depuis 1930 revoit le jour. La ferme de Brouville étant écartée de cette prévision, les élus décident que la commune supportera les frais de remise en état du puits de la ferme. Les travaux seront effectués par M. Goncalvès, puisatier à Verville.

Le 8 janvier 1939, le conseil constate que malgré la densité et l'importance de ses exploitations agricoles (plus de 30), la commune ne dispose d'aucun service d'eau potable et que les conditions d'hygiène et de sécurité aussi indispensables aux populations rurales qu'urbaines ne sont actuellement pas assurées. L'approvisionnement en eau est obtenu soit par des mares toutes corrompues, soit par quelques puits publics ou privés qui ont dû être creusés à près de trente mètres de profondeur. Malgré cela, l'eau n'est toujours pas abondante, surtout l'été. De plus, ces puits se trouvent être en relation plus ou moins directe avec des fumiers, purins et fosse d'aisance non étanche qui se trouvent dans les nombreuses exploitations agricoles réparties sur le territoire de la commune. Inutile de dire que l'eau est souvent contaminée. Afin de pallier à cette situation qui ne peut durer, le conseil demande à M. le Ministre des Finances de lui accorder par dérogation exceptionnelle, l'autorisation d'exécuter les travaux d'adduction pour lesquels, il a déjà été accordé une subvention de 60 %. En cette année 1939, la passerelle du Gué d'Orge constitue un danger permanent pour les usagers. Un devis présenté par M. Le Samedy, charron dans la commune est accepté par les élus, les réparations vont pouvoir être effectuées. Nous apprenons également que la fête des Prix qui a lieu chaque année est fixée par l'instituteur. Hélas, la guerre est déclarée et tous ces projets vont être bien difficilement réalisés.



Collection A. Garriot

La vie au village de 1940 à 1960

Lors d'une séance extraordinaire du conseil du 23 juin 1940, il est question de prendre des mesures pour le ravitaillement et le chômage. L'épicier du village, M. Ougier, informe les élus que la commune dispose encore de quatre quintaux de farine déposés chez M. Massé. Chaque jour, un quintal de cette farine est conduit chez un boulanger et l'on rapporte 55 pains de 2 kg qui sont ensuite vendus aux habitants 3 F le kg. En conséquence, le Maire établit ce même jour au nom du conseil, un bon de 20 quintaux de farine sur la maison renfermant cette denrée. Pour le bois nécessaire à la cuisson, M. Calmut propose de prélever sur les coupes de M. Zonot, par voie de réquisition, la quantité utile.

Quant à la viande, elle continue d'être distribuée gratuitement jusqu'à la reprise des tournées des bouchers dans la commune. Cette viande sera donnée aux familles à partir du mardi 25 juin, tous les deux jours, à 10 heures du matin (heure légale) en même temps que le pain. Afin d'éviter le retour d'incidents désagréables, chaque famille se fera représenter à chaque distribution par l'un de ses membres et non par un commissionnaire. Il ne sera toléré aucun chômeur dans la commune, tout individu ne travaillant pas se verra privé de distributions de pains et de viande. L'invasion allemande n'empêche pas la nomination du garde-champêtre qui n'est autre que M. Florentin.

Le 1er septembre de cette même année, M. Lesecq, conseiller, fait un large exposé de la situation. Il fait ressortir que le ravitaillement en épicerie est très préoccupant. Devant l'absence totale de denrées de cette espèce, la population est obligée de les rechercher dans les communes voisines. En cas d'hiver rigoureux, ces déplacements deviendront impossibles. De plus, il est très probable que les habitants de Saint-Martin-de-Bréthencourt se voient interdire l'accès des épicerie des villages avoisinants comme cela s'est déjà produit. Après échange de vue entre les élus, ceux-ci décident de demander à M. Ougier, de bien vouloir approvisionner dans la mesure du possible son magasin d'épicerie. La commune mettra à sa disposition l'essence nécessaire en la prenant sur le contingent attribué par le département.

Revenons maintenant aux problèmes d'adduction d'eau, de canalisations et d'ouvrages d'art. Les années ont passé depuis le 13 décembre 1938, date à laquelle, l'entreprise Desplats et Lefevre a été chargée de ces travaux. Celle-ci est obligée d'augmenter son devis, soit 8 % sur les tuyaux et 20 % sur les ouvrages en béton armé et maçonnerie. Le conseil accepte cette augmentation et contracte un emprunt de 100 000 F, au taux de 5 %, amortissable en 30 ans. Le 7 décembre 1940, l'on procède au traçage de la circonférence de la base du futur château d'eau de Bréthencourt et le 1er mars 1941, la construction débute sous les ordres de M. B. Lazzaro pour le compte de l'entreprise Tony Barbier de Paris. MM. Aury frères de Corbreuse et Brabant R. participent aux travaux. Le mauvais temps contrarie la progression de l'ouvrage. De plus, le fossé de l'ancien château est découvert à 2,50 mètres en-dessous des fondations du futur château d'eau. Un an après, il s'élève à 25 mètres et ses 120 m³ peuvent être mis en eau.

Un comité local d'aide aux prisonniers de guerre est créé à Saint-Martin-de-Bréthencourt, le Bureau de Bienfaisance vote alors une subvention de 1000 F au dit comité pour l'envoi de colis aux prisonniers, membres de familles nécessiteuses. Le 13 juillet 1941, le conseil approuve les conclusions de la Commission administrative de ce Bureau dont les baux seront à renouveler à partir de 1942 : une exploitation comprenant une maison, ses dépendances, diverses parcelles de terres et bois sis à Saint-Martin-de-Bréthencourt et à Boinville-le-Gaillard. La superficie totale étant de 16 ha 69 a 37 ca, loués à divers particuliers. Le Bureau de Bienfaisance possède également un jardin à Bréthencourt ainsi que 2 ha 14 a 17 ca à Prunay-sous-Ablis et 1 ha 49 a 68 ca à Sermaise. (Cela ne vous rappelle-t-il pas le testament de M. Thirouin rédigé en 1810 et en 1826).



Les travaux d'adduction qui vont être réalisés pendant cette période d'occupation vont coûter très cher. En effet, la Société Desplats et Lefebvre, ne pouvant trouver sur place la main d'œuvre dont elle a besoin, est obligée d'aller la chercher au loin et elle est contrainte d'accorder aux ouvriers engagés, une indemnité de déplacement de 30 F par jour. Le conseil indique le 13 juillet 1941 que cette dépense imprévue sera subventionnée par l'Etat et le département.

L'année suivante, un nouveau problème surgit, l'entreprise expose au conseil que sa main d'œuvre ne peut ni se restaurer, ni se loger sur place. Il est décidé alors de mettre à la disposition des ouvriers, la cantine scolaire et son matériel et de favoriser par tous les moyens l'approvisionnement de cette cantine. Les travaux peuvent avancer à grand pas et il arrive que les ouvriers aient des surprises en bouleversant le sol de Saint-Martin tels ces os humains qu'ils découvrirent (et pour cause) près de l'église en creusant une tranchée. Le 17 mai 1942, c'est au tour des plombiers de passer à l'action. Les élus approuvent le devis de M. Ravignot de Dourdan, pour l'installation de l'eau à la ferme de Bienfaisance. Puisque nous sommes dans l'eau, voyons ce que deviennent les pompiers locaux qui en ont souvent besoin. Il s'avère qu'ils utilisent toujours en cette année 1942, la vieille pompe à bras dont le fonctionnement laisse à désirer. De plus, il n'y a plus un mètre de tuyaux en bon état alors que la commune est pourvue à partir de cette année d'un

réseau de distribution d'eau. Le conseil décide le 1er novembre. d'acquérir une motopompe à incendie avec pompe centrifuge à amorceur automatique qui sera pourvue de ses accessoires et des tuyaux nécessaires.

Cette même année, il est accordé une subvention de 1000 F au Comité local d'Aide aux Prisonniers de Guerre.

En 1943, l'eau est distribuée gratuitement aux habitants de la commune. M. l'Ingénieur en Chef du Génie en est d'ailleurs très étonné et demande au Maire qu'il examine cette question. Malgré tout, le 21 février, les élus maintiennent leur décision de distribuer gratuitement l'eau dans le village.

Les morts ne sont pas oubliés. C'est ainsi que les tarifs du corbillard sont fixés à 100 F pour les enterrements ayant lieu dans la commune et à 200 F pour les villages limitrophes. L'on charge M. Duchon du service pour lequel il reçoit 90 et 180 F.



Si Saint-Martin-de-Bréthencourt ne souffre pas trop de l'occupation, malgré le bombardement de la ligne S.N.C.F., près du village qui cause l'endommagement d'une maison, il n'en est pas de même pour certaines villes du département et M. le Préfet demande à la commune de parrainer une localité sinistrée de Seine-et-Oise. Le conseil réunit le 6 février 1944 indique que la commune est bien trop petite pour adopter une de ses villes ou villages, mais met tout de même 2000 F à leur disposition.

La guerre est terminée, elle aura coûté la vie à trois enfants de Saint-Martin-de-Bréthencourt dont le plus jeune était âgé de 19 ans. Les élections ont lieu le 29 avril 1945 et le 18 mars, les conseillers élisent leur maire M. E. Durdant et l'adjoint, M. G. Mulot. Le 19 septembre, ce même conseil établit la liste des employés communaux : deux cantonniers dont un est employé sept mois par an ; un garde-champêtre ; un fontainier qui œuvre trois heures par jour et une personne chargée du

rationnement. Ce jour-là, des décisions sont également prises : une indemnité annuelle de 300 F sera versée à chaque sapeur-pompier ; l'allocation reçue par le gérant de la cabine téléphonique de Brethencourt sera augmentée et l'on fera installer le téléphone à la mairie.

A partir du 1er janvier 1946, les taxes locales indirectes votées le 26 décembre 1945 sont mises en application. Lors de cette même réunion, le conseil demande que le poste de contrôleur des contributions directes soit rétabli à Dourdan après qu'il ait été brusquement transféré à Etampes et le 31 mai 1946, l'on achète pour le service d'incendie deux longueurs de tuyaux de refoulement de 20 mètres chacun ainsi qu'un tuyau d'aspiration en caoutchouc de 4 mètres.

En ce qui concerne la Fête du 14 Juillet, je dois avouer que c'est la première fois que je vois le programme inscrit à la suite d'une réunion du Conseil municipal, cela ne veut pas dire que cette fête n'existait pas au paravent. Le déroulement des festivités est fixé le 12 juillet 1946 et s'avère être le suivant : 10 h 30 : visite au Monument aux Morts ; 11 h : vin d'honneur aux sapeurs-pompiers et anciens combattants ; 15 h : distribution solennelle des Prix ; 21 h : retraite aux flambeaux ; 21 h 30 : Grand bal gratuit.

Les hostilités étant terminées, le ravitaillement du dépôt de pain de la commune est de nouveau assuré et à cet effet, MM. Le Goff et Foussard, boulangers d'Ablis, se partagent les 60 litres d'essence qui leur sont donnés par le conseil.

Le 14 mars 1947, l'état de vétusté du lavoir municipal et les risques d'accidents, les élus décident de l'interdire jusqu'à ce que les travaux urgents soient réalisés. Le 24 avril, M. Reau est promu au grade de lieutenant des sapeurs-pompiers et le pont du lavoir de Brethencourt menaçant ruine, il doit être réparé. Il est également accordé la constitution d'un syndicat de communes pour l'assainissement agricole de la région de Saint-Martin-de-Brethencourt et le 7 avril, l'on apprend que le pont de bois du lavoir a été remis en état ainsi que le plafond et le toit du transept droit de l'église.

Des élections municipales se déroulent le 19 octobre 1947. 11 conseillers sont élus. Quelques jours plus tard, ceux-ci élisent le Maire qui n'est autre que M. Raoul Durdant, secondé dans sa tâche par M. Georges Leclerc.



Groupe d'acteurs réunis pour la photo souvenir lors de la fête de la Madeleine organisée à Brethencourt en 1947. (Photo R. Broulant)



*DISTRIBUTION
DE BRIOCHES EN
1947 AUX
CONSEILLERS*

Photo R. Brabant

En 1948, les problèmes de lavoirs et d'eau subsistent. Le 15 mai, à la vue de la vétusté de ceux de Saint-Martin et de Bréthencourt, le conseil décide de les découvrir, de récupérer les tuiles pour les besoins communaux et d'enlever la charpente. Le lavoir de Bréthencourt sera désaffecté et laissé tel quel à la disposition des personnes désirant y laver ; celui de Saint-Martin étant irréparable, il sera procédé après étude à sa démolition et à son remplacement par un petit lavoir le long de la rivière. Le 15 mai, il est constaté que la fourniture gratuite de l'eau potable aux habitants ne peut plus continuer. La pose de compteur entraînant une trop grosse dépense, il est prévu une redevance forfaitaire, payée annuellement en un seul versement fin décembre et établie suivant les coefficients basés sur les consommations d'eau fournies par les statistiques officielles. Le 17 octobre, MM. Durdant R., délégué, ainsi que MM. Quillou J., Reau F. et Ougier C, suppléants, sont élus pour l'élection des conseillers de la République et un avis favorable est donné pour la constitution d'un conseil de Prud'homme à Dourdan. L'hiver arrive et le 13



Ruines du lavoir municipal de Bréthencourt (Photo A. Garniot)

novembre, le conseil décide de payer 30 F par jour à la femme chargée de l'allumage des poêles de chauffage des classes.

L'année suivante, le 24 avril, un avis favorable est émis pour l'installation au lieu-dit "Le Moulin de Ville", d'un établissement de première classe au profit de la Société des Salaisons de Vaugirard à Paris. A Brethencourt, le poste public téléphonique est tenu par Mme. Vve Braut, commerçante, qui demande la prise en charge par la commune des redevances d'abonnement. Les élus acceptent. La même année, des bouches à incendies sont installées dans la commune.

Le 23 février 1950, M. Durdant démissionne de son poste de Maire, il est remplacé par le Maire-adjoint, M. G. Leclerc. Des élections municipales sont organisées le 11 juin et le 23 du même mois, M. Genty E. est élu Maire et M. Leclerc G., adjoint. Cette année-là, il est décidé de faire appel à la générosité des habitants pour l'achat des Prix qui seront distribués le 9 juillet. Les pompiers ne sont pas oubliés. Le 21 novembre, les élus décident d'amener le courant électrique au corps de garde et d'y faire installer une lampe et une prise de courant. Ce travail est confié à M. Yvon, électricien à Dourdan. Le 11 mai, il est accordé la création de deux nouveaux ateliers publics de distillerie de fruits à Brethencourt et à Hautbout. Quelques travaux sont inévitables : le pont du Gué d'Orge est restauré par M. Le Samedy et un orage ayant endommagé le toit de la chapelle de Brethencourt, sa réparation est envisagée le 31 octobre 1951 ainsi que l'augmentation de l'indemnité de la préposée à la cabine téléphonique, qui n'a pas été revue depuis 1946.

Le 29 janvier 1952, la réfection du clocheton et de la chapelle de Brethencourt est décidée. Le travail est confié à M. David, maçon au même lieu. Il est prévu que la cloche sera retirée et que les pannes seront consolidées avec des fers de scellement en vue de prévenir tout accident. L'orage de grêle de l'année passée a été d'une rare violence et de nombreux dégâts ont pu être constatés. Afin de pallier à cet état de fait, une Commission d'attribution des secours est constituée. En cette année 1952, le pain est toujours distribué gratuitement aux indigents (deux par semaine et par personne).

Le 26 avril 1953, les habitants sont une nouvelle fois appelés à voter pour élire leurs onze conseillers municipaux. Le 7 mai, MM. Genty et Leclerc sont reconduits à leur poste. En 1954, la construction d'une marche d'accès à l'entrée de l'église, sur le parvis est décidée ainsi que l'abattage d'urgence du lavoir de Saint-Martin qui est dangereux. Il est question également de pourvoir en eau les fermes de Brandelles et de Brouville.

La toiture du lavoir de Brethencourt est démolie en 1955 et le conseil le 26 mai, se propose d'acheter un buste officiel de la République qui sera installé dans la salle communale de la mairie, l'inauguration est prévue pour le 14 juillet. Les enfants ne sont pas oubliés, une distribution de lait étant réalisée depuis quelques années dans les écoles et le 9 novembre, la vieille pompe à bras du puits de Brethencourt est mise hors service.

En cette année 1956, la création d'un dépôt d'ordures est devenue indispensable, il sera situé à la deuxième mare après avoir quitté le C.G. 116, à la

sortie du village. Le 29 mai, l'on apprend que Mme Auffret , gérante de la cabine téléphonique au village propose de l'ouvrir le dimanche sans demander d'augmentation de l'indemnité communale.

Le 14 juillet 1956 ne sera pas comme les autres. En effet, les événements d'Afrique du Nord étant trop préoccupants, le conseil sursoit à toute manifestation de liesse populaire et le bal traditionnel est supprimé. Une somme de 1000 F est envoyée aux enfants du pays étant sous les drapeaux. Seule, la fête de la Madeleine a lieu et à cette occasion, un forain est autorisé à s'installer sur la place publique de Brethencourt.

Le 14 janvier 1957, le taux alloué aux pompiers volontaires est ainsi défini :

	Intervention	Instruction
Officier	300 F	255 F
Sous-officier	250 F	188 F
Caporaux et sapeurs	200 F	150 F

Une décision est prise lors de cette réunion du 14 janvier : la réfection des passerelles du Gué d'Orge et de la sente d'Ardenay est confiée à M. Le Samedi, charron à Brethencourt.

Les édifices religieux posent également de gros problèmes aux élus et le 12 avril 1957, des travaux sont envisagés. A l'église, chaînage du bâtiment de protection du porche avec rebouchage des fissures, remise en état du carrelage intérieur aux endroits les plus défectueux, obstruction par des grillages des fenêtres du clocher et les dessous dudit clocher. A la chapelle de Brethencourt : crépis du mur du jardin, scellement et consolidation des pierres du clocheton et pose de tirants en bout de poutre sur la façade donnant sur la rue.



Le Gué d'Orge préoccupe à nouveau les élus et le 21 mai, le conseil délibère sur une construction de passerelle utilisable en tout temps par les véhicules dans une limite de 2,5 t. par essieu et pour les piétons. Ce même jour, M. Vernholes, de Dourdan, est désigné comme architecte de la commune et des décisions sont prises : réfection du chemin dit de Montgarrier et installation de l'atelier de distillation publique à Saint-Martin, au bas de l'église, malgré le peu de bouilleurs de cru utilisant ce service. Mme Auffret, commerçante au même lieu, présente au cours de cette réunion de conseil un projet pour la création d'une fête propre à Saint-Martin, indiquant le fait que les hameaux de Brethencourt et d'Hautbout ont déjà la leur.

A l'occasion du 14 juillet 1957, deux jours de festivités sont prévus Samedi 13 : 22 h, retraite aux flambeaux ; 22 h 30, bal public et gratuit, salle Ougier. Dimanche 14 : 10 h, cérémonie commémorative au Monument aux Morts ; 10 h 30, vin d'honneur aux corps constitués ; 15 h, fête populaire avec jeux et kermesse (la buvette sera tenue par M. Auffret) ; 20 h, goûter des pompiers.

Le 26 juin, quelques travaux à effectués sont annoncés : au chemin vicinal du Gué d'Orge ; installation de bordures de trottoirs à Brethencourt ; réalisation de caniveaux à Hautbout et si possible, continuer le déblaiement de la place de Brethencourt et veiller au remplissage en eau de la mare d'Hautbout afin d'avoir une réserve en cas d'incendie. En décembre, la décision est prise d'aménager la même mare ainsi que celle de Brethencourt.

J'ai retrouvé aux Archives de l'Essonne, le "Journal de Dourdan et de ses Cantons" paru en novembre 1957. Il proposait à ses lecteurs la connaissance de Saint-Martin-de-Bréthencourt. Il ne s'agit pour moi de recopier cet article qui est d'ailleurs très imposant, mais je n'ai extrait quelques renseignements intéressants sur la vie de la commune à cette époque.

L'on apprend donc que la culture d'alors pratiquée sur les terres communales (1390 ha) est répartie en blé, avoine, orge, luzernes, un peu d'oléagineux et de la betterave à sucre. Il est dénombré aussi 124 ha de bois parcelle, 12 ha de jardins potagers, 62 ha de landes ou friches, 15,50 ha de remblais de chemin de fer, 13 ha 46 de sols et 1 ha 28 d'eau dont les 4 mares communales. Les 357 habitants résident dans 70 logements groupés dans les quatre hameaux : le bourg avec 23 maisons, 33 logements et 56 habitants ; Brethencourt avec 61 maisons, 63 logements et 136 habitants ; Hautbout : 32 maisons, 37 logements, 85 habitants ; Ardenay : 11 maisons, 11 logements, 15 habitants et 8 fermes ; sans oublier les écarts et anciens moulins qui groupent ensemble 16 maisons, 26 logements et 63 habitants. Parmi ces habitations, 40 sont secondaires. 16 agriculteurs se partagent les terres à culture possédant 20 à 150 ha. 8 fermes sont exclusivement familiales, les autres emploient une trentaine d'ouvriers agricoles. L'on trouve 2 maçons, 1 charron et 1 maréchal, tandis qu'un certain nombre d'ouvriers vont travailler au-dehors, dans des entreprises ou à la Saucissonnerie du Moulin de Ville. L'artisanat artistique est également présent avec M. Durdant, ancien Maire, qui crée et fabrique des objets publicitaires et avec Mlles Roche dont les pastels sont connus à Paris et dans le monde entier.

Quelques personnes "connues" viennent passer des vacances à Saint-Martin. A la Tour, M. Jean-Claude Honegger (fils du grand compositeur et de la chanteuse Claire Croizat qui repose au cimetière du village), ainsi que MM. Massiani (ancien Président du Conseil général de la Seine), aux Vieux Murs et Claude Roy, à Hautbout.

L'école publique accueille 60 enfants en deux classes et en ce qui concerne la voirie, grâce aux subventions du fonds routier et aux programmes annuels, M. Durdant a relié Saint-Martin à Hautbout et M. Genty en huit ans a réalisé 10 km de voies qui desservent Ardenay, La Brosse, Brandelles, Brouville et le Moulin Neuf. Un petit terrain de sports scolaires a été aménagé par l'ancien et actif instituteur M. Thirion.

A cette époque, les chasses abondantes sont vantées (lièvres, lapins, perdreaux et faisans) et le site inspire les cinéastes. Une belle nuit d'été, les curieux ont pu voir Henri Vidal exécuter un plongeon au-dessus du parapet du pont de chemin de fer traversant la D. 116, et des "machinistes" provoquer artificiellement les brumes irlandaises. L'on apprend enfin grâce à cet article que la Sainte-Madeleine, fête du hameau de Brethencourt a lieu le dimanche précédent ou suivant le 22 juillet. Celle d'Hautbout est organisée début octobre.

Revenons maintenant aux décisions du conseil. Le 24 avril, la construction d'un mur est entreprise par M. Lazzaro avec les pierres fournies par M. Ménard, il réparera également la mare du chemin aux Anes. En novembre, M. Pourlier, d'Etampes, est nommé architecte communal. Le conseil demande une halte dans le village à la S.N.C.F., du fait que de nombreux estivants possèdent une résidence dans la commune et que Saint-Martin est un centre important de placements d'enfants par l'association "La vie au grand air".



En 1959, des élections sont organisées et le 8 mars, c'est sous la présidence de la doyenne d'âge, Mme Alice Dany que MM. Genty et Leclerc retrouvent leurs sièges de Maire et d'adjoint. Le 26 avril, une quête est organisée dans la commune en faveur des sinistrés de Madagascar et rapporte 18000 F, tandis que la coopérative scolaire verse de son côté 3000 F.

Lors du conseil du 6 mai, un appel est lancé à la population afin d'obtenir des volontaires pompiers qui seront sous le commandement du lieutenant Ménard, A

cette même date, la création d'un poste de deuxième adjoint est demandée à M. le Préfet de Seine-et-Oise.

Au cours de l'été, les récoltes ont été en partie endommagées par des incendies. Il semble que l'appel lancé aux volontaires locaux n'ait pas été entendu, car le conseil verse une prime de 1000 F aux sapeurs-pompiers de Dourdan à titre de récompenses.

Bilan de ces 24 dernières années

En 1960, les élus pensent à un programme d'assainissement du village et le mettent sur pieds. L'année suivante, de nombreuses décisions sont prises, réfection de CV 12 (chemin d'Obville)", interdiction de construire des abris de jardin" considérant qu'il est regrettable de gâter le site de Saint-Martin par des baraques pompeusement dénommées abris de jardin et qui servent pour y passer le week-end. De plus, ils sont totalement démunis d'hygiène' ; canalisation qui mènera l'eau à Montgarrier payée par M. Genty qu'il abandonnera ensuite à la commune ; réfection de la mare de Brethencourt par les employés communaux sur les conseils techniques de M. David. Cette même année, une grande décision est prise : à cause de l'insuffisance des effectifs, l'atteinte par la limite d'âge de certains et le manque de recrutement, le conseil dissout le 15 décembre le corps de sapeurs-pompiers communal. A cette même date, la commune est intégrée au Syndicat de l'Orge.

L'année suivante, les Ponts et Chaussées présentent des plans pour l'assainissement partiel de la commune (rues de Brandelles et Payen) ; il est accepté par les élus qui décident également la construction de bordures et fils d'eau aux hameaux d'Ardenay et d'Hautbout.

Le 23 février 1963, le conseil adopte les projets et financements concernant l'assainissement du hameau d'Hautbout et redemande aux Ponts et Chaussées une nouvelle étude pour l'assainissement général de Saint-Martin. Le 23 mai, la commune devient adhérente du Syndicat Intercommunal pour le ramassage des élèves des Cantons de Dourdan et le 4 juillet, l'on découvre le programme des festivités du 14.

En 1964, les baux de propriétés du Bureau de Bienfaisance sont renouvelés. Le 19 mai, les élus, après avoir appris que la commune allait dépendre de la Préfecture de Corbeil, demandent à ce que Saint-Martin-de-Brethencourt demeure rattachée à la Sous-Préfecture de Rambouillet.

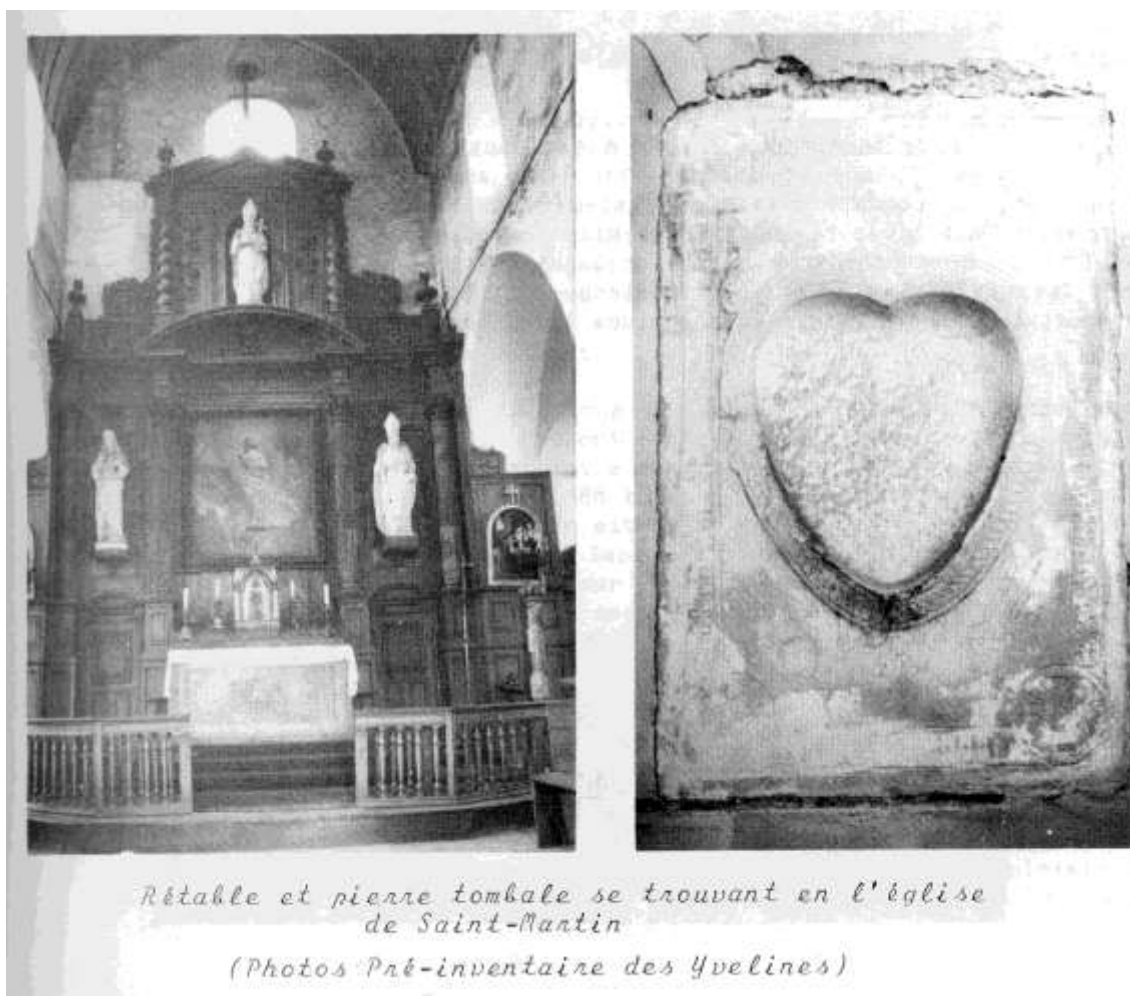


1965 est l'année des élections municipales où l'on dénombre 192 inscrits. 11 conseillers sont élus le 14 mars. M. Genty retrouve son siège de Maire et c'est M. R. Babault qui devient son adjoint le 2 avril. Le 16, ce nouveau conseil décide d'apporter

un appui financier à la réalisation de manifestations sportives en subventionnant ces fêtes à raison de 250 F l'une jusqu'à concurrence de quatre dans l'année.

D'autres décisions sont prises cette même année : achat d'une lame niveleuse qui pourra servir au déblaiement de la neige, nivellement d'accotement, etc.; enclore la décharge de Brethencourt, fermer la borne fontaine d'Ardenay, les habitants du hameau étant pourvus en eau. M. Yar, gérant de la cabine téléphonique de Saint-Martin demande la construction d'un abris insonorisé, l'appareil se trouvant actuellement dans sa cuisine.

L'année suivante, le 18 avril 1966, le conseil approuve le projet de réfection de l'église suivant les plans et devis de M. Delaunay, architecte des Bâtiments de France. Lors de la réunion du 26 juin, considérant qu'il est plus pratique en tous points de vue d'être rattaché au canton de Dourdan, les élus demandent que la commune continue de faire partie du Canton Sud de Dourdan et par conséquent du département de l'Essonne .



Deux ans plus tard, quelques décisions sont également prises : création d'un syndicat d'ordures ménagères et établissement d'une canalisation depuis la route en direction du cimetière.

En 1969, un adoucisseur d'eau est installé au pied du château d'eau, cette dernière étant trop calcaire et le 11 décembre, les élus approuvent les statuts et procèdent à l'élection de deux délégués au nouveau syndicat à vocation multiple du canton de Saint-Arnoult.

Le 10 novembre 1970, la cessation du service de car de la CGEA qui assurait le trajet Saint-Martin-de-Bréthencourt - Dourdan est regrettée. Le conseil exprime le souhait que cette liaison soit rétablie, car cette ligne était très utile pour les habitants qui se rendaient le samedi matin, au marché de Dourdan. En janvier 1971, les organisateurs du Tour de France demandent une subvention pour le passage de l'épreuve dans la commune le 17 juillet. La réponse est négative. Cette même année, des élections municipales sont organisées, l'on dénombre 224 inscrits. 11 conseillers sont élus les 14 et 21 mars et le 28, M. Jean Sonnet devient Maire, M. André Ménard, adjoint et Mme Christine Brierre, 2e adjoint. L'équipe se met à l'ouvrage et le 8 mai, il est question de prévoir un réseau d'assainissement dans le bourg de Brethencourt. L'année suivante, le 11 mars, le projet d'un aérodrome à Sonchamp est désapprouvé et décision est prise que le village participera au Concours des Villages fleuris.

Deux ans plus tard, deux pompes à eau sont achetées pour remplacer celles qui sont hors d'usage et irréparables. Des arbres sont plantés sur la mare d'Hautbout. Le conseil s'efforce également de réunir douze volontaires qui pourraient participer aux jeux inter-villages et autorise l'association "Eglise et Culture " à entretenir l'église de Saint-Martin et à l'utiliser pour y célébrer des offices religieux à l'ancienne liturgie, sous réserve que l'équipe sacerdotale d'Ablis puisse disposer des lieux quand elle le souhaitera.

En cette année 1974, un terrain de jeux est réalisé sur l'ancienne décharge de Brethencourt et le village est récompensé de ses efforts de fleurissement en obtenant le 4e Prix du Concours des Villes et Villages fleuris.

Deux ans passent et des élections municipales ont lieu. M. David est élu Maire et est secondé par MM. Chantraine et Patte.

En 1981, de nouvelles élections sont organisées à l'issue desquelles M. Nicolai devient Maire, MM. Chantraine et Patte sont de nouveau 1er et 2e adjoint. Par la suite, M. Imbert est sollicité pour le poste de 3e adjoint.



Photo A. Garriot



*Couronnes que les marites devaient aller bénir à la fontaine
de la Rachée (d'après les anciens) Photo A. Garriot*

Enfin en 1983, de nouvelles élections ont lieu et ne changent rien aux postes énoncés ci-dessus sauf M. Imbert qui est remplacé par M. Durin. Comment vit-on à Saint-Martin-de-Bréthencourt cette année-là ? L'on constate que le dernier recensement dénombrait 388 habitants, la superficie de la commune est de 1500 ha. Une seule industrie située au Moulin de Ville est toujours en activité, il s'agit des Salaisons Imbert employant 200 personnes. Un bar-restaurant ainsi qu'un garage ont leur utilité. Malgré tout, la principale activité du village est agricole avec ses 19 exploitations et fermes. Plus aucune fête d'autant ne subsiste, seules les commémorations officielles sont toujours célébrées et quelques courses cyclistes sont organisées par le C.S.M. Puteaux. En ce qui concerne le culte, l'église de Saint-Martin est desservie chaque dimanche comme nous l'avons vu par l'Eglise intégriste tandis que la chapelle de Brethencourt accueille la cure d'Ablis, une fois par mois.

Voici donc terminée cette brève histoire. Comme je l'ai déjà écrit, il n'était pas possible en quelques pages de retracer le passé le plus complet de la commune. J'espère seulement que vous aurez pris autant de plaisir à lire ce texte que je n'ai eu à effectuer les recherches. Peut-être trouvez que le sujet que j'ai traité est trop récent ? Qu'en sera-t-il dans 50 ou 100 ans ? Quelque curieux ou passionné d'histoire régionale et locale comme moi sera certainement heureux de trouver dans ces quelques pages, des réponses à ses questions. L'on peut relater le passé, même contemporain tout en pensant à l'avenir. Il ne me reste plus qu'à souhaiter une longue prospérité à cette contrée riche en histoire qui m'a si bien accueilli.

J.-L. PRETER

L'avion et la villa des Châtelliers

par D. JALMAINS

Chargé, à l'époque, par la Direction Régionale des Antiquités Historiques de surveiller le tracé des Autoroutes en projet entre Paris et Chartres et Paris, Orléans, Blois, j'avais survolé dès l'hiver 1970 les zones en danger. C'est au retour d'un vol effectué en avril 1970 que je détectais la villa des Châtelliers de Ponthévrard, ou plus exactement de Saint-Martin-de-Bréthencourt. A court de pellicule (nous étions proches de Toussus-le-Noble où était basé l'appareil) je ne pu prendre une vue verticale du site. Fort heureusement, la Société des Ingénieurs Topographes (rue de la Chine), travaillant pour le compte des Constructeurs de A 10 et A 11, avait photographié le tracé des autoroutes, à basse altitude, en avril de la même année, c'est à dire à une période où la saison pluvieuse des semaines précédentes avait rendu la prospection aérienne exceptionnellement propice sur les labours gorgés d'eau. N'importe quel examinateur des clichés pouvait sans aucun mal constater que la villa menacée était d'importance et que la branche Ponthévrard-Chartres passait en plein dessus. Il suffisait d'un écart de cent mètres pour éviter la destruction du



Photo D. JALMAIN

site. J'alertais donc, dès avril les autorités, mais il était, apparemment, déjà trop tard. Trop tardive également, l'autorisation de pratiquer, au milieu de l'été 1971, la fouille de sauvetage avec, littéralement, les engins de travaux publics dans le dos, et, bientôt, trop tôt... la chaussée coiffait une bonne partie de la villa.



Photo D. JALMAIN

Cependant, les survols pratiqués systématiquement depuis et notamment pendant la sécheresse de 1976 permirent de constater que la villa était immense et couvrait plusieurs hectares, l'autoroute n'ayant pris en écharpe qu'une relativement faible partie du site mais, hélas, sur un bon tiers du bâtiment principal, centre résidentiel du domaine. Le dernier vol de l'été 1976 aurait dû permettre d'en établir un plan précis de la partie Sud si nous n'avions pas été pris de vitesse par la moissonneuse. Intactes à l'aller, les céréales étaient fauchées au retour de Blois... Les clichés témoigneront de l'importance de la villa et de ses dépendances, comparable en de nombreux points à celle de Montmaurin dégagée et si bien mise en valeur, près de Saint-Gaudens.

Il est, à mes yeux, infiniment regrettable qu'un grand chantier national (à deux pas des universités parisiennes) n'ait pas été programmé en temps voulu. Le site, même arasé, aurait pu être aménagé et susciter un pôle d'attraction de la science archéologique au même titre que celui si bien réalisé sur l'Autoroute du Soleil, près de Beaune.



Photos D. JALMAIN

D. JALMAIN
LOUVILLE - 28150

Le Mâdre était-il vraiment le quartier des lépreux?

Il semble que non

p a r J . BRUNET

Comme tout Dourdannais curieux de l'histoire de sa cité, quand j'ai voulu connaître l'origine du quartier du Madre, j'ai feuilleté l'ouvrage de J. Guyot "Dourdan, chronique d'une ancienne ville royale". J'ai pu lire page 180 :

"Le Madre, l'ancienne terre Saint-Ladre, terrain de la Maladrerie, refuge des lépreux dont la chapelle Saint-Laurent s'élève solitaire, comme pestiférée dans le berceau Saint-Laurent au pied de Normont. "

Dans un premier temps, l'explication me paraissait plausible et puis jouait l'autorité de la chose écrite. D'autre part, quel plaisir à regarder, impasse du Madre, la fontaine Saint-Laurent dite fontaine des lépreux comme le précise un écriteau posé sur la porte du petit édifice qui protège l'accès de la fontaine.

Cependant, comme je demeurais près de l'emplacement où se dressait autrefois la chapelle Saint-Laurent aujourd'hui détruite, certaines anomalies venant contredire ces allégations me sont apparues. A propos de la fontaine tout d'abord. En effet, si on lit attentivement Guyot, on trouve page 34 :

"Un enclos renfermait des vignes et la chapelle, vaisseau oblongue, sans aucun ornement, percé de trois portes. L'une d'elles donnait accès aux lépreux dans les bancs qui leur étaient réservés et ouvrait sur un jardin au bout duquel était le triste bâtiment du refuge".

La chapelle et le refuge des pauvres lépreux représentent un monde clos ce qui est logique ; alors que la théorie d'un quartier du Madre habité par des lépreux impliquerait la nécessité d'intégrer dans leur univers la coupure de la route Dourdan-Etampes entre la chapelle et le Madre; or, cette coupure est essentielle dans la vie de relations de l'époque. De même en dehors de l'effroi viscéral qu'aurait représenté pour les habitants du Madre de s'approvisionner au même puits que les lépreux, le déplacement de la chapelle à la fontaine Saint-Laurent était inutile. Monsieur Duvivier, l'actuel propriétaire du terrain où s'élevait la chapelle Saint - Laurent a retrouvé des traces de puits au moment de la destruction de la chapelle. Lui-même dans sa maison a creusé un puits qui l'alimente toujours, la nappe phréatique n'étant qu'à quelques mètres de profondeur.

Alors la fontaine Saint-Laurent n'est devenue fontaine des lépreux que par assimilation abusive ; peut-être à la suite de la parution de l'ouvrage de Monsieur Guyot. Il serait intéressant à cet égard de consulter les archives communales.

Reste à traiter la question de la dénomination du quartier : le Madre, dont il était tentant comme l'a fait Guyot, d'en faire une déformation de maladrerie .

En fait, il semble que l'explication soit tout autre ; et ce sont les recherches archéologiques entreprises par Monsieur Bourgeau qui m'ont conforté dans cette idée. Lors de sa conférence du 21 juin 1983, il indiqua que l'équipe archéologique de Dourdan avait mis à jour, quartier du Madre, une tessonnière (fosse dans laquelle on jetait les ratés de cuisson) contenant des petits pichets, des gobelets à boire ; des tasses polylobées très à la mode au XIV^e siècle. Et Monsieur Bourgeau de conclure : " Le Madre, un quartier de potiers". Affirmation qui se voit confirmer par l'étymologie.

Si on feuillette le livre d'Albert Dauzat sur l'origine des noms, on trouve comme définition pour le mot "Madre" : "de l'ancien français (XIII^e) signifiant vase" . De même dans le Robert : "du haut allemand : bois veiné, autrefois utilisé pour la confection des vases à boire".

Monsieur Bourgeau, au cours de la même conférence regrettait de n'avoir pu retrouver de fours de potiers. Et pour cause, ils doivent se trouver sous les maisons qui ont été construites au début du siècle, au cœur du quartier du Madre, cet ancien quartier de potiers.

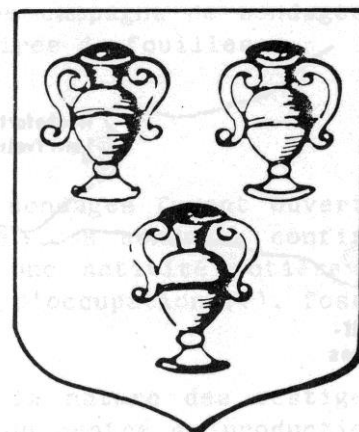
Jacques BRUNET

Le point sur les fouilles archéologiques du Mâdre

par L . BOURGEAU

Depuis quelques années, certains spécialistes de la céramique médiévale (1) supposaient que Dourdan était l'un des centres de production d'une céramique originale dite "à pâte rouge". Ces hypothèses étaient fondées sur des données historiques et archéologiques.

Pour la période médiévale, toutes les informations sur l'activité de la ville de Dourdan sont illustrées par les armoiries municipales qui sont trois pots d'or en champ d'azur, deux et un (figure ci-contre). L'historien Jacques de Lescornay écrivait en 1624 les mémoires de la ville de Dourdan ; il nous rapporte que "Les armoiries de Dourdan sont trois pots et n'ay autre raison pourquoy elles ont été prises telles, sinon qu'anciennement il s'y en faisait grande quantité, comme j'apprends par les vieux comptes du Domaine dans lesquels il y a article de recepte du droict qui appartenait au Roy sur chacun four à cuire pots, poinct, que dans le pays la terre propre à tel ouvrage se trouve en abondance" (2).



Armoiries de Dourdan
(1664) (9)

La présence d'officines céramiques à Dourdan est confirmée par Joseph Guyot qui écrit : "plusieurs fours anciennement mis à découvert sur le versant de la côte de Liphard ont longtemps servi d'abri aux bergers. D'autres, à l'occasion de puits, de fondations, de caves, ont été constatés dans la rue Saint-Pierre, dans la rue de Chartres, dans la rue d'Etampes, sur la place du marché, dans la rue des Belles femmes... et ont disparu sous les constructions ou les pavages qui les recouvrent " (3).

Plus récemment (1976), rue Geoffroy, un four supposé de potiers fut fouillé en sauvetage par André Garriot et la Direction Régionale des Antiquités d'Ile de France (4).

1. J.-F.. Baratin, " Les vases funéraires médiévaux du Musée de Pithiviers" - Revue Archéo. du Centre, 1 973, N° 45-46, pp. 127 - 143.

P.-J. Trombetta. "Les fouilles du château de la Madeleine à Chevreuse, présentation des dépotoirs de la fin du Moyen - Age". Mémoires et documents de la Soc. Hist. et Archéo. de Rambouillet et des Yvelines, 1981, pp. 23 - 84.

2. Texte cité dans J. Guyot. Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan - A. Aubry éditeur, Paris, 1869, 448 p. (Ouvrage réédité par L'Assoc. des Amis du Château de Dourdan et de son Musée) Texte cité pp . 161 - 162.

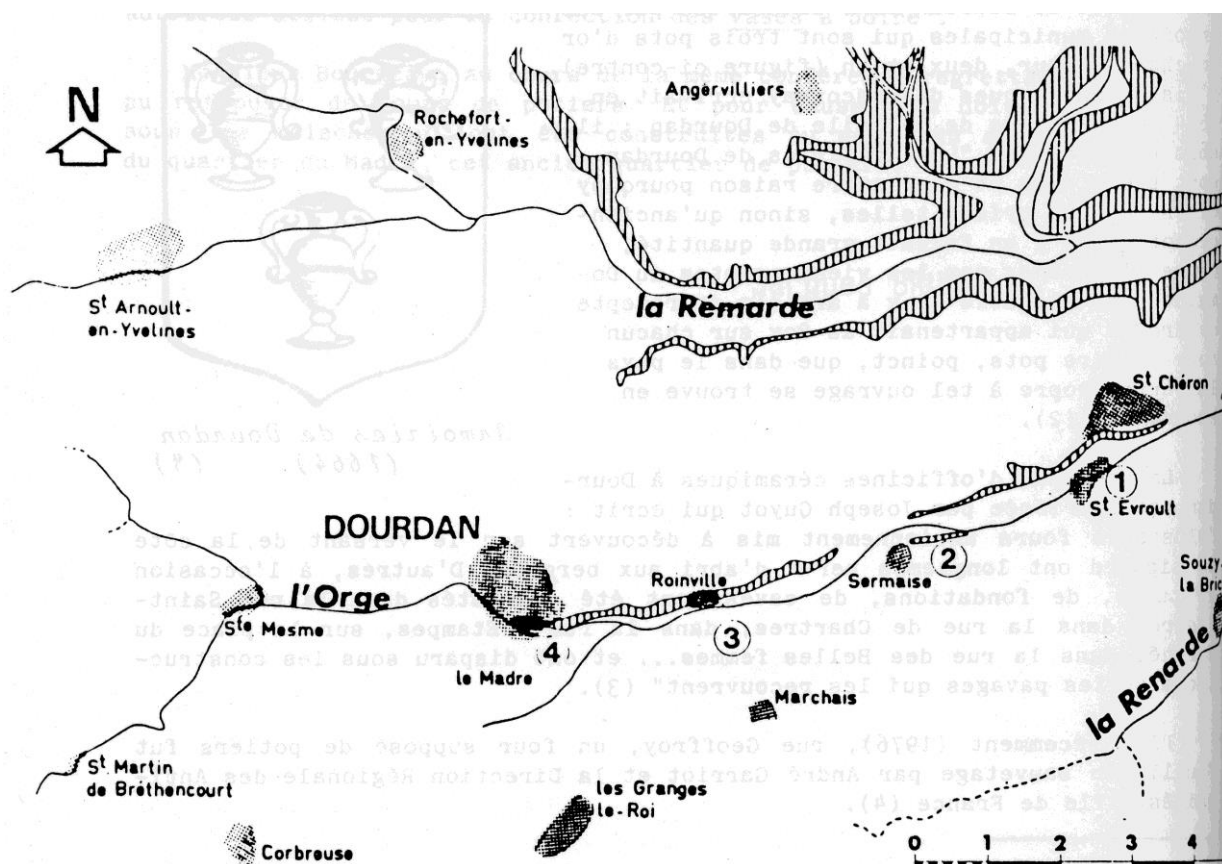
3. J. Guyot, op. cit. , p. 4 - Armoiries : id° p. 448

4. A. Garriot. Bulletin de la Soc. Hist. et Archéo. de Corbeil d'Etampes et du Hurepoix, 1975, pp. 37 - 38 et 1976. pp. 76-78.

Bien que des documents sur cette activité existent, l'histoire l'industrie céramique de Dourdan et de sa région est à faire.

Le groupe Archéologique de l'Association des Amis du Château de Dourdan et de son Musée est l'une des seules équipes archéologiques à travailler de manière régulière (prospections, sauvetages...) dans le Sud du département de l'Essonne.

Parallèlement aux recherches sur la ville de Dourdan (château, nécropole...), depuis trois ans, des interventions archéologiques ont été entreprises sur trois sites de potiers dans la vallée de l'Orge : Saint-Evrout, Sermaise et Roinville-sous-Dourdan.



Carte de la région de Dourdan avec les vallées de la Rémarde (au Nord), de l'Orge et de la Renarde (au Sud).



les agglomérations



les affleurements d'argile plastique

Localisation des fouilles récentes d'ateliers de potiers :

- 1 - Saint-Evrout (commune de Saint-Chéron)
Atelier de potiers gallo-romain (fin IIe s. - début IIIe s.)
- 2 - La Charpenterie (commune de Sermaise)
Site de potiers médiéval (XIe-XIIe)
- 3 - Roinville-sous-Dourdan
Atelier de potiers médiéval (carolingien)
- 4 - Le Madré (commune de Dourdan)
Atelier de potiers médiéval (XIVe)

1982-1983 : PREMIERE CAMPAGNE DE FOUILLE

Le site fut découvert en automne 1982, à l'occasion de la surveillance des travaux de construction" sur le lotissement du Mâdre au Sud-Est de Dourdan. A l'arrière de deux pavillons s'étendant sur une vingtaine de mètres de long, la terre extraite des fondations ; elle contenait presque essentiellement des vestiges archéologiques. Nous y avons recueilli en grande quantité de la céramique fine à "pâte rouge", des tuiles ainsi que des mottes d'argile crue et des fragments d'argile cuite.

Confronté à un sauvetage urgent, nous n'avions ni les moyens, ni l'intention d'entreprendre une fouille exhaustive de cet atelier de potiers. Notre intervention se déroula en trois temps : une campagne de sondages, une prospection magnétique et enfin l'ouverture d'aires de fouilles.

LES SONDAGES

Au cours de l'hiver 1982-83, une quinzaine de sondages furent ouverts à l'intérieur et à l'extérieur des deux pavillons. Ces sondages confirmèrent la présence d'une zone en relation avec une activité potière : bâtiments de l'atelier (mur en pierres sèches, sol d'occupation...), fosse à argile, tessonnière (amas de ratés de cuisson)...

Si aucun four de potiers ne fut découvert, la nature des vestiges mis au jour confirme sans ambiguïté l'existence d'un centre de production céramique.

LA PROSPECTION MAGNETIQUE

A proximité de la zone de nos sondages, nous fumes informés qu'un nouveau lotissement était programmé. Pour repérer rapidement les éventuelles structures archéologiques, sur une surface de 4600 m² nous avons réalisé au printemps 1983 une double prospection magnétique (1) et électrique (2) . Après vérification des anomalies magnétiques, nous avons constaté qu'aucun four de potier ou structures annexes ne semblait exister sur les zones immédiatement menacées.

Suite à cette "prospection négative", la Direction des Antiquités Historiques d'Ile de France autorisa le promoteur à poursuivre son programme de constructions. Dès lors, il nous était plus facile de circonscrire les limites probables de l'atelier de potier.

L'OUVERTURE D'AIRES DE FOUILLES

Sur des zones jusqu'alors inaccessibles à la prospection magnétique (présence de déblais), au cours de l'été/automne 83 une aire de fouille et une tranchée, chacune de 40 m² furent ouvertes. Sur ces deux emplacements

- 1- *La prospection magnétique fut organisée par F. Widemann du Groupe d'Archéo, Nucléaire d'Orsay-Saclay (Ganos).*
 - 2- *La prospection électrique fut organisée par D. Giganon du " Laboratoire d'Archéologie " du C.E.N. Saclay .*
- * Surveillance effectuée par M. André Garriot.*

plusieurs tessonnnières ont été "démontées". Ce n'est que par la fouille minutieuse de ces amas de "ratés de cuisson " que nous pouvons espérer reconstituer le catalogue complet de la (ou les) productions céramiques de cet atelier.



*Fig. 4 - Le Mâdre - Sondage 15 - Été 1983
Aspect de la tessonnnière en cours de fouille*

Sous ces tessonnnières ; nous avons mis au jour les substructions de l'officine céramique et principalement dans le sondage 15, ce que nous pensons être l'aménagement d'un four de potier (fig. 5).

LA PRODUCTION CERAMIQUE

Plusieurs mètres cubes de céramique proviennent de nos fouilles du Mâdre. Le travail "post-fouille" est en cours et nous sommes actuellement dans l'impossibilité de présenter l'inventaire complet de cette production locale. A côté des pichets à anse ronde, des tasses à bord droit et des tasses polylobées, se trouvent des formes plus rares : coquemars (pot à cuire à anse plate), lampe à huile, tripodes, assiettes, couvercles, bouteilles, gourdes, poêlons... Cette céramique est généralement de couleur rouge, mais quelques exemplaires ont une pâte claire : si la majorité des récipients n'est pas glaçurée, quelques spécimens font exception (poêlon, tripocle) - (fig. 3) .



Fig. 5 - Le Mâdre - Sondage 15
 Etat du chantier en novembre 1983, four de potier (?)
 en cours de dégagement.



Fig. 3 - Atelier de poteries du Mâdre à Dourdan

Sélection de céramiques du bas moyen-âge (XIV^e s.) provenant d'une des tessonnnières de l'atelier.

(De gauche à droite : pichet à anse ronde, tasse polylobée, tasse à bord droit, lampe à huile, bouteille, pot à cuire à anse plate (coquemar), poëlon glaçuré jaune).

La datation de cette production est actuellement difficile à préciser : nous n'avons pas découvert de four de potier et ne pouvons donc disposer de datation archéomagnétique (1) et enfin l'absence de fouille de site médiévaux dans notre région limite pour l'instant nos possibilités d'étude de cette production en contexte d'utilisation.

Au cours du démontage des tessonnnières, deux monnaies ont été découvertes :

- Un double parisis émis sous Philippe VI de Valois (entre 1346 et 1348) ;
- Un denier de Châteaumeillant (Cher). Cette imitation d'un denier anonyme des vicomtes de Châteaudun (Eure-et-Loir) fut frappée vers 1260-1270.

L'atelier de potiers du Mâdre a donc dû fabriquer de la céramique de la fin du XIII^e siècle à la deuxième moitié du XIV^e siècle.

UN PROGRAMME DE RECHERCHE

Pour la deuxième année du "sauvetage programmé" sur le site du Mâdre nous avons décidé de poursuivre la fouille, l'étude du mobilier et de préparer la diffusion des résultats de ce travail.

1. Méthode de datation absolue qui utilise les variations du champ magnétique terrestre.

Pour mieux comprendre les constructions découvertes et leur organisation, une aire de fouille a été ouverte en continuité avec les sondages précédents. Cette nouvelle surface nous permettra de poursuivre l'étude de la grande tessonière dont le démontage a commencé en 1983

Le volume et l'intérêt des ensembles céramiques récoltés nécessitent un très gros travail de lavage, reconstitution et dessin. Cette étude s'effectue à notre local de la Maison pour Tous, à Dourdan.

Une présentation des recherches récentes sur les ateliers de potiers de la région de Dourdan est préparée dans la salle archéologique de Musée municipal du château de Dourdan.

Laurent BOURGEAU

Responsable du Groupe archéologique de
l'Association des Amis du Château de Dourdan et de
son Musée.

Si vous souhaitez vous joindre à nos recherches (prospection, fouille, étude de la céramique...) vous pouvez prendre contact avec nous : à notre local de fouille de la Maison pour Tous (en face de la mairie de Dourdan) ou en téléphonant à Mr BOURGEAU (387.31.17. le soir).

Permanences au local de la Maison pour Tous :

- Dimanche : 13 h 30-18 h fouille, étude du matériel ;
- Mardi : 13 h 30-17 h 30 étude de la céramique (Responsable R.Stauffer)
- Mercredi : 20 h 30-22 h étude de la céramique (Respons. R. Morano)

PUBLICATIONS SUR L'ATELIER DE POTIERS DU MADRE.

- Rapport de fouille 1983 (inédit)
- Rapport de fouille 1984 - 53 pages (inédit) (Ces deux fascicules peuvent être consultés à la bibliothèque du Château de Dourdan ainsi qu'aux Archives départementales à Corbeil.)
- Notices dans le bulletin de la Société Historique et Archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix - 1982 (N° 52) p. 87-88 ; 1983 (N° 53)
- Chronique des fouilles médiévales, dans l'Archéologie Médiévale, tome XIII, 1982, p. 341 - Tome XIV , 1983 (à paraître).
- Annuaire de l'Archéologie en Ile de France (publication de l'Association Paris-Ile de France - Archéologie), année 1982, notice p. 111 - 114.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE L'ABBAYE DE L'OUYE

MADAME DU PORTAL

(Première et dernière abbesse de Saint-Rémy de Louye)

1740-1794

DESTRUCTION DE L'ORDRE DE GRANDMONT

par E. AUVRAY

DEUXIÈME PARTIE

SITUATION DE L'ABBAYE A LA VEILLE DE LA REVOLUTION

A la veille de la Révolution qui allait détruire l'antique édifice du Clergé Régulier. l'Abbaye de l'Ouye compte encore 21 membres : l'Abbesse, 15 dames de chœur et 5 sœurs converses.

Mesdemoiselles de Saint-Félix, de Talence, Clémentine Rohan y reçoivent encore l'éducation que donnent habituellement les couvents. Mais on ne sait ce que sont devenues les "demoiselles " qui y résidaient (forcément) sous le coup de Lettre de Cachet.

Quant à Marie Desgraviers Marceau, elle a quitté l'Abbaye pour Paris en 1786. Prétexte au mari pour refuser de payer la pension alimentaire. Dans la maison des hôtes, habite M. Durand, le vieil homme d'affaires de la Communauté.

Le personnel domestique compte un jardinier : Blaise Gacques, sans doute homme à tout faire et cocher ; une servante : Mélanie et une aide : Franchette, aux appointements respectifs de : 116,90, 126 et 30 livres par an. L'Abbesse. pour son service particulier et celui des pensionnaires a une femme de chambre : Thérèse Boos (156 livres par an).

Le desservant de Sainte-Mesme est en même temps, chapelain de l'Abbaye où il a sa chambre. Il reçoit annuellement un traitement de 300 livres.

Au point de vue matériel. l'Abbaye s'approvisionne en viande (à 6 ou 7 sous la livre) à Rochefort chez Lefranc, le pain vient de Valentin et Garçon, boulangers à Dourdan. Boulard, négociant en vins d'Orléans fournit la boisson, vin ordinaire de Mâcon (à 62 livres la pièce, transport compris). Le vin venait par la diligence à Rochefort d'où Bouthellat, messenger, l'apportait à l'Ouye.

Michau, mareyeur à Dourdan, fournit des raies à 4 livres 10 sous pièce, des maquereaux à 10 sols, des harengs frais au même prix. Le saumon vaut 16 sous la livre et une carpe se paie 25 sous.

Dourdan, Paris et Orléans se partagent les fournitures d'épiceries, huile ordinaire à 20 sous la livre, huile fine à 24 sous. Café de Saint-Dominique ou de la Martinique à 1 livre 10 sous la livre.

Le café en 1790 passera à 1 livre 12 sous. Le sucre dit Royal coûte 30 sous. Citons encore : gruyère à 16 sous, riz à 9 sous, savon blanc à 15 sous, citrons à 8 sous la pièce. (Dans ces comptes d'épicerie, nous remarquons encore l'achat de 100 pains à dire la messe, par mois et de 600 pains à communier, tous les deux mois, fournis par Samson, épicier à Dourdan).

Les fermiers des environs vendent à l'Abbaye des œufs à 10 sous la douzaine et le beurre à 15 et 16 sous la livre. Le lait n'est pas compté. Le bail de la basse-cour oblige le fermier à nourrir deux vaches pour le couvent.

(N'oublions pas cependant devant tous ces chiffres qui peuvent faire rêver, qu'un brassier, c'est-à-dire un homme à tout faire gagnait 20 à 25 sous par jour et qu'un maçon qualifié était payé 40 sous).

Les légumes venaient sans doute du jardin, un jardin de 3 arpents (1 hectare et demi), mais les comptes montrent qu'on achetait aussi à Marin de Corbreuse.

L'habillement était assuré par des achats d'étoffe à Dourdan (Lambert, marchand drapier), à Amiens, à Aumale. La mercerie, la soie, le cordonnet , etc. étaient fournis par Mademoiselle Rivoire au "Ver à Soie", cour Saint-Martin à Paris. Un cordonnier de Saint Arnoult vendait les chaussures de la Communauté. Mais l'Abbesse se fournissait à Paris.

En 1785. la Communauté, devenue propriétaire de l'Ouye avait acheté des meubles à Paris (1 chiffonnier en noyer : 80 livres - 1 armoire noyer : 72 livres - 2 bureaux noyer et maroquin à 36 livres - des tables à 8 livres - des bergères à 60 livres, etc.)

Tallibon, médecin ordinaire de Madame de Rohan était également celui de l'Abbaye. En 1789, il fait 43 visites à l'Ouye, 8 pour l'Abbesse dont la santé laisse à désirer. En 6 mois (janvier juillet 1790), il en fera 18 dont 5 pour Madame Du Portal. Chaque visite lui est payée 2 francs. Les relations de l'Abbaye, située loin de toute grande route sont assurées grâce à deux voitures (vendues plus tard, 55 et 153 livres). L'Abbaye, en 1792 ne possédait plus qu'un cheval sous poil rouge vendu 153 livres la même année.

La Communauté n'avait pas de bibliothèque, contrairement au prieur de Grandmont ; chaque sœur possédait ses livres personnels.

Tel est le tableau succinct. tiré des comptes de l'Abbesse, de l'état matériel de l'Ouye au début du grand bouleversement qui devait l'emporter dans la ruine de l'Ancien régime.

SUPPRESSION DU CLERGE REGULIER

Le clergé régulier déjà si mal vu au temps de Colbert qui avait projeté d'en ralentir le recrutement afin de peupler le Canada, avait été profondément atteint par la commission des Réguliers de 1768. Celle-ci ne se contente pas seulement de supprimer des Communautés qui végétaient, mais en portant l'âge de la profession à 18 ans pour les femmes et à 21 ans pour les hommes, elle avait sapé l'édifice tout

entier. La constituante, dans ce domaine comme en bien d'autres, ne fit que continuer l'œuvre de la Royauté. Elle suspend les vœux solennels, puis en février 1790, elle les supprime et en même temps *"les ordres et congrégations réguliers dans lesquels on fait de pareils vœux"*.

Les religieux ont le droit de sortir de leur maison et recevront une pension convenable. Les religieuses conservent le droit de rester dans leurs couvents où elles vivront de la pension fixée par l'assemblée. Les biens des Communautés doivent être mis en vente au profit de la Nation (sauf les masses importantes de bois). Jusqu'au 31 décembre 1790, les maisons conservent l'administration de leurs biens.

Nous ne savons ce que pensèrent au fond du cœur les religieuses de l'Ouye, mais nous pouvons dire que, contrairement à ce qui se passa en de nombreux endroits où les supérieures ne firent même pas connaître la loi nouvelle à leurs consœurs. Madame Du Portal se soumit à toutes les exigences qu'elle formulait.

L'Abbesse, en décembre 1789, remettait à Lecoq, Maire des Granges, l'état général des "Biens, fonds, rentes et toutes espèces de propriétés": l'église, la maison conventuelle et 2 jardins. La ferme 108 arpents de terre, un colombier, 4 arpents de prés à Grillon loués à Harivault : 2200 livres, 1300 arpents de bois à l'Ouye, qui aménagés en 20 coupes rapportaient par année : 1200 livres.

A Saint-Rémy où les bâtiments ont été détruits et les matériaux vendus ou transférés à l'Ouye, l'Abbaye ne possède plus que le potager qui entre dans la location du fermier de Saint-Rémy (160 septiers de terres labourables, 20 arpents de mauvais prés loués 1170 livres). Les 154 arpents de bois sont compris dit l'Abbesse dans ceux de l'Ouye.

Le prieuré de Saint-Évroult (Saint-Chéron) réunit à l'Ouye : des bâtiments, 6 arpents de terres labourables, 4 de prés et 1 et demi d'Aulnays loués 200 livres ; la ferme de Greffiers (60 arpents) : 300 livres ; 72 septiers à Rambouillet : 432 livres ; 21 arpents au même lieu : 300 livres ; 32 arpents à Gazeran (terrain d'Arbouville) : 586 livres ; 3 arpents de prés : 180 livres ; 2 arpents de prés à Sonchamp : 110 livres. La Piquetterie à Clairefontaine : 120 livres ; une petite maison au même lieu : 120 livres.

L'Abbaye touchait en outre 1275 livres en rentes sur l'Hôtel de Ville. l'Abbesse recevait du Roi une pension de 1500 livres et trois sœurs ensemble : 169 livres.

Les charges, soit 7776 livres étaient ainsi réparties :

- Réparations des bâtiments (l'Ouye - Saint-Rémy) : 1800 : livres :
- Droits seigneuriaux au Duc d'Orléans pour Saint-Rémy : 72 livres :
- Les décimes et la Régale (impôts spéciaux au Clergé : 169 livres :

Rentes foncières : 2200 livres ; domestiques : 800 livres ; messes de fondateur : 100 livres ; lessives : 800 livres ; régie du Domaine (frais) : 300 livres .

Cet état un peu sommaire et parfois inexact est corrigé par un nouvel état de 1791, arrêté par le Directoire du Département à 29 396 livres pour les dépenses, à 21 582 livres 40 sous 2 deniers pour les recettes de 1790. Le déficit étant à la charge de l'état.

Cependant, en juillet 1790, aux Maires et officiers municipaux des Granges, treize sœurs déclaraient vouloir continuer la vie commune à l'Ouye sous la règle de Saint Benoît. Quatre autres demandaient à se retirer dans une autre communauté à Verneuil-du- Perche (Mesdames Job . Bulfert, Dumont et Angot).

Sur les Vingt-et-unes, quatre seulement, par conséquent, ont profité de la Révolution pour entrer dans le monde en 1790.

Le 3 janvier 1791, elles renouvelaient la précédente déclaration, treize restant fidèlement attachées à leur Abbesse. (Une autre religieuse : Madame Bucaille, 75 ans, est venue s'installer à l'Ouye en qualité de pensionnaire).

Enfin, à la réquisition de Madame Du Portal, le Procureur syndic du district Lubin Lecoq, Maire des Granges et Beauvilliers François assistés du greffier Barbery, se présentèrent le 26 janvier 1791 à l'Ouye pour y présider au scrutin destiné à nommer pour deux ans une supérieure et une économe. Voici Madame Du Portal dépouillée de son titre d'Abbesse. Voulant revenir aux premiers temps du christianisme, la Constituante remettait aux mains des religieuses la nomination des supérieures.

Chacune des dames : Du Portal (Abbesse), Aumont (prieure), Laurent Marie et Geneviève Baron, Fodor, Malivois, Du Peyroux (dames de cœur) et Mugot, Riout Poussard, Lelarge, Ariveau (sœurs converses) *"a déposé dans un vase a ce destiné, son scrutin"*, Le dépouillement révéla 12 voix pour Madame Du Portal qui fut proclamée Supérieure.

Madame Du Portal accepte la charge *" à la satisfaction de toutes les autres dames qui lui ont témoigné leur sincère reconnaissance"* dit le procès-verbal.

Puis il fut procédé à la nomination de l'économe. 10 voix allèrent à Madame Fodor, tandis que Geneviève Baron en recueillait 3.

Ces élections faites, la Supérieure présenta aux magistrats municipaux ce que nous appellerons un "budget" pour 1791.

Cette année, la Communauté devait vivre des pensions fixées par le département aux taux suivants : l'Abbesse : 2 000 livres, dame de cœur : 700 chacune, sœurs converses : 350, au total : 9 350 livres.

Les charges communes étaient ainsi fixées : chapelain : 700 livres (Bommardot nommé curé à Bonnelles est remplacé par Piedbourg, vicaire non assermenté de Saint-Chéron), 372 livres aux jardiniers, nourriture évaluée à 600 livres, l'entretien du cheval monte à 300 livres.

Pour la nourriture, chacune des sœurs converses paiera 250 livres, les dames de cœur : 300, l'Abbesse : 252 livres. Le budget prévoit une dépense mensuelle de 130 livres pour la viande, 56 pour le pain, 68 pour le vin, 25 pour la lessive. En

somme, il restera à la Communauté 107 livres 14 sous par mois qui serviront à payer le bois, le charbon, la chandelle et les provisions de Carême.

MADAME DU PORTAL ET LA REVOLUTION

Il apparaît assez naturel que Madame Du Portal, ne devait pas posséder pour le nouveau régime qui lui coûtait si cher une affection bien profonde. Nous avons vu cependant qu'elle ne s'y opposa point avec cette rigueur constatée en d'autres lieux. Plus tard, certaines des anciennes sœurs de l'Ouye (le 3 Florial an 2 - 22 avril 1794) écrivaient dans un certificat "*que la citoyenne du Portal n'a jamais employé, aucun moyen pour nous empêcher de profiter du bénéfice de la liberté accordée par la loi* (qui supprima les vœux solennels) *mais qu'elle nous a prêché d'exemple et de paroles, respect soumission aux lois et aux autorités constituées*". Le lendemain de la prise de la Bastille, époque mémorable où le peuple français brisa courageusement ses fers, conquit sa liberté, la citoyenne Du Portal inspirée par son propre mouvement distribua à toutes les personnes de la maison sans distinction , des cocardes tricolores et peu après, elle fit chanter dans l'église le "Te Deum " pour célébrer le triomphe de la liberté.

Nous pouvons ajouter que fin 1789, elle contribua par l'achat de deux fusils à l'ornement de la Garde nationale de Dourdan. En juillet 1790, elle recevait à l'Ouye la "Musique nationale " (de la Garde nationale des Granges ou de Dourdan) et dépensait 12 livres pour lui offrir à boire, sans doute.

Mais au moment de l'application de la Constituante civile du clergé, la situation se gâte. En 1791, Madame Du Portal a remplacé son chapelain Bommarlot, élu à la cure de Bonnelles par Piedbourg, vicaire de Saint Chéron qui, à l'exemple de son curé a refusé de prêter serment et a dû, par conséquent, abandonner son poste.

C'est déjà un signe manifeste d'hostilité vis-à-vis du nouveau régime . Bientôt, la chapelle de l'Ouye attire les fidèles des communes voisines qui ne veulent pas entendre la messe des curés assermentés, ces intrus, ces loups dévorants comme on les nomme dans les pamphlets qui circulent à l'époque ; et le couvent, par la force des choses commence à faire figure de centre contre-révolutionnaire. Les "Patriotes" de Dourdan, le "Club " (c'est la société locale des Amis de la Constitution que Sergent vient de faire " agréger " à la Société des Jacobins de Paris) et la municipalité des Granges s'émeuvent. Une certaine "fermentation " pour employer un terme de l'époque, se manifeste. Les autorités du district tout en protestant de leur désir d'être utiles à l'Abbesse interviennent et pour " éviter les troubles qui ne peuvent manquer de naître" invitent Madame Du Portal à fermer les portes de son église à toute personne étrangère au couvent.

Mais la fuite du Roi ranime l'émotion. La nouvelle parvient à Dourdan le 21 juin à 8 heures du soir (le Roi a quitté Paris pendant la nuit du 20 au 21, mais il faut au minimum huit heures pour venir de la capitale à Dourdan). La foule s'amasse,

réclame des perquisitions chez Monsieur de Vertaillac, au Parterre et chez Madame Du Portal. La municipalité cède et tandis que le Maire procède à des visites domiciliaires, au Parterre, chez Messieurs Desvaux. Pecou (Marquis de Cherville) , Ancest , le curé de Dourdan, Geoffroy qui occupe la place de procureur syndic, prend la tête de vingt gardes nationaux et se rend à l'Ouye. On parlemente.

L'Abbesse qui a d'abord refusé d'ouvrir, reconnaît la voix du curé et sur l'assurance qu'il n'entrera qu'avec quatre hommes, cède enfin aux instances du détachement. Le couvent est visité de la cave aux greniers. On n'y trouve rien qui soit contraire au bon ordre, ni même aucun étranger suspect. Les gardes se retirent bredouilles.

On devine quelle émotion dut soulever dans le couvent cette visite nocturne. Quelques jours plus tard, en consolation, l'Abbesse avait la joie de voir rentrer d'émigration son amie, la princesse de Rochefort.

La famille de Rohan quitta Paris du 8 au 10 mai 1790 pour se rendre à Saverne et de là émigra à Ettenheim, propriété particulière de Cardinal de Rohan dans le pays de Bade. Mais deux fils de la Princesse, d'idées libérales ne les suivirent pas ; la jeune Clémentine fut laissée aux soins de l'Abbesse.

Cependant, en 1791, la princesse quittait son mari et sa fille Charlotte et rentrait en France par Bâle. Le 21 juillet, de l'Ouye, elle écrivait à Bertrand de Molleville, ancien intendant de Bretagne, devenu Ministre de la Marine, la lettre suivante :

L'Ouye par Dourdan-en-Beauce,

21 juillet 1790

Sans doute, mon cher magistrat , vous n'avez pas grand foi aux revenants. Croyez y tout de bon, j'en fais preuve. ainsi que tous les évènements qui s'ensuivent, qui sont de l'autre monde, ou disons mieux dignes de celui-ci , attendu qu'ils n'ont pas le sens commun.

Enfin donc pour en venir, au fait , je vous dirai , que, depuis 2 mois je suis séparée à l'amiable de corps et de biens de Monsieur le Prince de Rochefort. J'ai fait tous les sacrifices pécuniaires (sic) possibles, pour assurer mon repos et ma tranquillité dont j'étais privée depuis longtemps. Enfin, j'ai quitté Ettenheim depuis les premiers jours de Mai, j'ai resté quelques tems indécise à Bâle, si je ne voyagerais pas en Suisse et en Italie . Au lieu de courir par monts et par vaux, j'ai pris le parti de revenir dans ma Tébàide de prédilection (à l'Ouye où elle payait 600 livres de loyer) joindre mon amie l'Abbesse de l'Ouye que je n'avais pas vue depuis 14 mois et qui depuis ce temps est dans le malheur ainsi que tous les honnêtes gens, vexée et persécutée dans tous les genres possibles (ceci ne confirme guère le certificat... de complaisance de l'an 2 sur les sentiments de Madame Du Portal).

Il y a un mois que je suis de retour, n' ai resté que 24 heures à Paris où j'ai cru plus sage et plus prudent de ne pas séjourner dans les circonstances, je me suis précisément trouvée en route lors de l'événement du mois dernier (la fuite du Roi) que je n'ai appris qu'à Langres. Aussi ai-je eu deux jours de mon voyage fort orageux d'autant que l'on me prenait à chaque porte pour la Princesse Louise (la fille du Prince de Condé, tante du Duc d'Enghien) et un de mes gens qui était sur le siège de ma voiture pour le Prince de Condé (l'un des chefs de l'armée des Emigrés). Je n'ai pas passé de ville ou de village où je n'aye été arrêtée, promenée à toutes les municipalités, escortée souvent de 3 ou 4000 âmes de la populace faisant des menaces et répétant les cris usités en cas semblables . Moi seule femme avec 2 femmes de chambre qui n'étaient pas de braves champions. Enfin avec du courage et de la prudence on se tire de tout et je suis heureusement arrivée sans accident.

Je ne me doutais pas que vous fussiez à Paris ; je vous croyais à Toulouse depuis lors que je n'ai pas eu de vos nouvelles , je vous ai écrit plusieurs fois d'Alsace et d'Allemagne toujours mes lettres sont restées sans réponse. Peut-être aussi ont-elles été à certains Comités. C'est assez le sort des miennes ; Monsieur le Maire de Strasbourg, faisait cas de ce genre d 'acquisition et il m'a choisie de préférence pour l'exercer. Désirant à mon arrivée ici sçavoir quel lieu vous habitez pour y demander de vos nouvelles, j'ai envoyé chez vous à Paris et l'on m'a mandé que vous n'étiez pas sorti depuis mon départ.

Etes-vous plus content de la santé de Mademoiselle de Molleville ? Comment vous trouvez-vous du séjour de cette triste et déserte capitale où il se commet chaque Jour de nouvelles horreurs ? (Allusion à la fusillade du Champ de Mars du 17 juillet 1791) .

Je suis assez tranquille pour ce moment-ci dans ma retraite vous prie de m'y donner de vos nouvelles et d'être bien convaincu qu' aucunes distances ni circonstances de ma vie ne pourra altérer les sentiments vrais et inaltérables (sic) que je vous ai vouée {sic } pour la vie .

La Ci-devant Princesse de Rohan Rochefort

Mon adresse. est à l'Abbaye de l'Ouye

Par Dourdan - en-Beauce.

Cette lettre qui nous éclaire sur les sentiments de la Princesse (et sur ceux de son "amie") envers la Révolution est en même temps un curieux témoignage, de l'émotion profonde que souleva en 1791 la fuite du Roi. émotion qu'il nous est assez difficile de comprendre aujourd'hui.

Après le 11 Août 1792 , c'est une nouvelle révolution qui , cette fois supprime entièrement le Clergé régulier. Plus de couvents . Le 17 août, la Législative que les éléments feuillants ont quittée ordonne l'évacuation complète des maisons religieuses pour le 1^{er} octobre.

C'est un coup très dur pour Madame Du Portal. Mais à une lettre de doléances qu'elle envoie à l'administration du District de Dourdan, il est répondu en ces termes *"on partage sa situation et mettra toujours autant d'empressement que de satisfaction à adoucir la rigueur de son sort"* mais il faut appliquer la loi.

Le 9 septembre , Pierre Julien Barbery , greffier des Granges notifiait officiellement la loi du 17 août qui ordonnait l'évacuation complète des maisons religieuses pour le 1er octobre.

Le lendemain , dans une période si critique (l'ennemi est à Verdun. Paris est encore sous le coup de l'émotion des terribles massacres de septembre). Les frères Ribourdin , prêtres réfractaires de Sermaise sur le chemin de l'émigration viennent se faire arrêter à l'Ouye par trois commissaires de la commune et attirent ainsi fâcheusement l'attention sur Madame Du Portal.

C'étaient les derniers jours de l'Ouye . Les sœurs, qui, d'après la loi , avaient le droit d'emporter les meubles de leurs cellules, se séparèrent à jamais. Sept se retirent à Dourdan, chez Héroux, rue de Chartres en face de la Grosse Tour ; Mesdames Du Portal , Malivois et Mugot chez Lefort-Allais à la maison d'Orgemont.

Plus tard, Madame Du Portal et ses compagnes se retireront chez la veuve Carrey , rue Saint-Pierre près de la Porte de Paris .

Vente mobilière : le 12 octobre, retirée de la vente : l'argenterie de l'Ouye était expédiée à Paris , à l'Hôtel des Barhabites et il était prescrit de ne pas vendre la grille en fer qui séparait la nef du chœur de l'église, car elle était destinée d'après la loi à fabriquer des piques (ces piques revinrent de, Versailles en décembre au prix de six livres et demi).

Et les 28-29 et 30 octobre, par les soins de trois huissiers Lemoine, Thirouin et Gibaudeau, sous la surveillance de Monvoisin administrateur du District, les meubles laissés à l'Ouye comme appartenant à la Communauté étaient dispersés aux enchérisseurs venus de tous les environs, bourgeois, marchands de vieux meubles menuisiers, laboureurs des Granges, de Richarville et de Roinville-sous-Dourdan.

La vente pour 99 articles produisit 2900 livres 1 sol.

On vendit des meubles, tables, de vieux fauteuils, deux voitures, un cheval. En particulier, citons la chaire à prêcher achetée moyennant 24 livres par Garrié, menuisier ; la boiserie du chœur avec les stalles, balustrades (provenant de Saint-Rémy-des-Landes) et des statues vendues à Harrivaux, fermier de l'Ouye pour 650 livres. (On peut supposer qu'il n'achète pas pour lui - même).

La vente des meubles commencée en mars 1791 se prolongera durant plusieurs mois, le total s'élèvera à 154 773 livres (les bois étaient retirés de la vente).

Dassonville, homme de loi à Paris se vit adjuger les bâtiments de la ferme, 108 arpents de terres et 4 arpents de prés pour 56 200 livres. Parmi les acheteurs, citons : Héroux, Thirouin, Brou, sous-lieutenant aux gardes du Domaine (plus tard guillotiné) - (Ce sont des hommes de loi, des bourgeois, des marchands qui achètent

car on ne "divise " pas les propriétés et les classes laborieuses sont de ce fait exclues des enchères).

La maison conventuelle, réservée, n'est vendue que plus tard. Du 1^{er} octobre 1792 au 9 Messidor an II.

L'arrestation de Madame de Rohan qui avait suivi son amie à Dourdan attire à nouveau les regards sur Madame Du Portal.

La Princesse est en effet impliquée dans un mystérieux emprunt de 2 millions au profit de Bertrand de Molleville. Celui - ci est en fuite depuis le 10 août. Dans ses papiers, on trouve des lettres où il apparaît que Madame de Rohan a contre-carré les efforts de notre diplomate à la Cour de Suède *"pour y renouer le fil de la correspondance de cette cour avec celle de France"*. Elle est mise en accusation à la Convention et arrêtée malgré les efforts de Chabot et de Tallien qui soutient que Madame de Rohan est bonne à mettre aux petites maisons et que Bertrant de Molleville ne se serait pas servi d'une folle. (Son fils avait déposé des certificats médicaux (1) qui précisaient que Madame de Rohan était atteinte à certaines périodes de l'année d'une aliénation mentale - Moniteur tome. 53 - 9 novembre 1792).

Elle est libérée par le tribunal en janvier 1793 et rentre à Dourdan où elle s'installe dans la maison du "Sieur Poussepin " (rue d'Etampes, à l'école des garçons).

L'année 1793 est une année de crises terribles qui menacent à la fois l'unité et l'indépendance de la France.

En avril , après la trahison de Dumouriez, des mesures sont prises contre les ex-nobles, naturellement suspects. Madame Du Portal, d'abord portée sur la liste est rayée on ne sait pour quelle raison, mais un garde de l'Abbaye quoiqu'il ne soit plus en service, et pour cause, se voit désarmé.

Le 5 août, à la veille de la levée en masse d'autres mesures plus rigoureuses encore visent les nobles et les anciens ecclésiastiques.

L'Abbesse avait juré avec ses consœurs *"d'être fidèle à la nation, de maintenir la liberté et l' égalité ou de mourir en les défendant"*.

Cependant, la municipalité l'ajourne lorsqu'elle réclame son certificat de civisme, car elle a omis de payer ses contributions (à l'encontre des autres ex-religieuses) qui, toutes , ont rempli leurs obligations.

En quelques semaines, le District de Dourdan est "épuré", si l'on peut dire, de tous ses éléments suspects et Madame Du Portal, arrêtée le 30 septembre, partage le sort de Lebrun, de Brou, de Corteuil, de Lallier, de Geoffroy (curé de Dourdan) et,. et est transférée aux Recollets d'où elle sort en décembre.

1. L'un des frères était l'administrateur du département de Seine-et-Oise, membre du Conseil Général pour le canton de Rochefort.

A peine de retour à Dourdan, elle y accueille sa sœur Catherine, ancienne religieuse de la congrégation (1) qui , en mission dans l'Est a dû se replier à trente lieues des frontières. Elle part, sans avoir le temps de réclamer son certificat de civisme, car l'ennemi était aux portes de la ville, dit-elle à la municipalité de Dourdan qui le lui réclame. Après une première étape à Château-Salins, comme elle n'est qu'à 14 lieues des frontières, elle se dirige vers Dourdan-en-Beauce, où elle déclare se soumettre à la surveillance la plus rigoureuse des autorités.

Après plusieurs démarches de l'Abbesse, on lui remet enfin le certificat de civisme sans lequel on ne peut rien faire à cette époque. Mais on voit malgré tout la défiance des autorités qui ajoutent à ce certificat une mention spéciale ainsi conçue : *"On l'invite à prêcher la haine des tyrans coalisés et d'assister fréquemment aux réunions de la Société populaire"* (Signé : Godechèvre, Maire ; Lefort Adam ; Lambert , Procureur (2) et Soupe Guillaume). Le civisme de Madame Du Portal n'est pas très sûr aux yeux de ceux qui lui en délivrent le certificat.

Mais jusqu'ici ce n'est en vérité qu'une simple affaire d'opinion. On n'a relevé contre l'Abbesse aucun fait caractéristique d'opposition formelle au nouveau régime. Suspicion n'est pas inculpation, Remarquons d'ailleurs en passant que l'administration départementale a toujours réglé correctement et souvent en faveur de l'Abbesse et de ses religieuses les petits conflits qui naissaient naturellement de la liquidation financière d'une communauté.

Madame Du Portal avoue bien avoir écrit à Mademoiselle de Rohan mais simplement pour l'engager à faire rentrer en France quand il en était encore temps, le jeune Henri qui n'avait pas à cette époque atteint l'âge de quatorze ans (au-delà, la peine de mort attendait les émigrés surpris sur le sol national) .

Crassoux, conventionnel en mission, qui avait libéré le 31 mai l'Abbesse et sa sœur arrêtées le 31 mars doit, après l'arrestation de Sommereux du 26 Prairial (14 juin), ordonner automatiquement la traduction de l'Abbesse et de Sommereux devant le tribunal révolutionnaire.

Ultime voyage à Versailles, toujours par la voiture de Lambert et troisième entrée aux Récollets.

Le 7 Messidor, elle en sort pour être internée à la Conciergerie, Elle laisse à la citoyenne Mistrolet, concierge, un paquet pour sa sœur et lui dit que les deux matelas qu'elle a apporté avec elle appartiennent à Thérèse Boos, sa femme de chambre.

Le 8, Fouquier Thinville, dresse l'acte d'accusation. Le 9, condamnés à mort pour correspondance avec l'ennemi et pour avoir fait passer des capitaux à l'étranger, Madame Du Portal et Sommereux étaient immédiatement exécutés.

Telle fut la vie de Madame Du Portal, victime de ses relations avec la Princesse de Rohan, tandis que celle-ci traversait la Révolution sans grand dommage et mourait en 1820.

1. de Savenne. Celle-ci sur l'ordre de Lacoste, représentant.

2. Lambert, parent du fondateur de la Foire Ventôse.

SUCCESSION DE MADAME DU PORTAL

Passons maintenant rapidement sur les suites toujours assez sordides d'une ouverture de succession.

Les biens des condamnés à mort doivent-être vendus au profit de la Nation, Mais les réclamations sont nombreuses. C'est Thérèse Boos qui réclame d'être mise en possession de ses meubles qui étaient en commun avec ceux de l'ex-Abbesse. C'est la Princesse qui réclame les joujoux de Clémentine, deux atlas qui avaient servi à son éducation et 47 bouteilles de vin.

La vente des meubles de l'Abbesse se monte à 21 283 livres. Quelques années plus tard, on s'aperçut que le procès-verbal avait disparu). Notons l'importance de la somme, malgré la dépréciation de l'assignat vingt mois auparavant, la vente des meubles de la Communauté n'avait produit que 2 900 livres.

Cependant, en Prairial an III, la Convention thermidorienne substituait à la loi draconienne réglant le sort des biens des condamnés, une loi plus douce qui les restitue aux héritiers légitimes.

Ces héritiers sont au nombre de quatre : Félix Du Portal, celui qu'on appelait "le Baron", sa sœur Thérèse de Bavière, Catherine "c i -devant religieuse à Saverne " et Dheiss , un neveu ancien enseignant , émigré.

Félix réclame sa part d'héritage en Prairial an IV. Il est rentré récemment de captivité, ancien officier de l'armée royale, il était resté fidèle à la nation. A la tête du 40° Régiment, il avait énergiquement défendu le Fort Vauban à Landau en 1793. Mais fait prisonnier, il avait su en Allemagne, se servir de ses hautes relations avec les principaux personnages de la Bavière. (Son père avait été au service de l'Empereur d'Allemagne, sa sœur était femme de chambre de l'Électrice de Bavière), pour entamer des négociations secrètes dont les mémoires étaient envoyés au Gouvernement français.

Il avait épousé en 1766, le 9 octobre, sous le nom de Félix Antoine de la Sylve, Marie Catherine Jansen d'Aix-la-Chapelle. Sa femme se trouvait à Dourdan depuis 1791 (d'après un certificat de Dauvigny , Maire de Dourdan , du 23 Germinal an 9 - Archives de la Guerre).

L'administration fait droit à la demande des héritiers et remet à Félix et à Catherine, la part qui leur revient. Les papiers de Thérèse ne sont pas réguliers. Quant à Dheis, émigré, sa part est légalement acquise à la République.

Mais les 5242,51 francs payés en assignats du Directoire (considérablement dévalués depuis deux ans) , n'enrichiront guère les héritiers.

Quelques temps près, Catherine et Félix prennent leur part de quelques articles, tableaux, etc. échappés à la vente. Félix va mourir à Briançon où il est Commandant de la place en 1800.

Catherine disparaît sans laisser de traces. Thérèse meurt à Munich en 1797, le 13 avril . Le certificat de décès transmis par les soins de Talleyrand , Ministre des

Relations extérieures porte qu'elle résidait à Munich depuis l'année 1744 (Archives de Seine-et-Oise - Séquestre).

La veuve de Félix Du Portal continue à habiter Dourdan (1) . En 1814, elle n'a qu'une faible pension et ses demandes de secours au Ministre de la Guerre sont appuyées par la Princesse de Rohan qui est restée en relations avec elle. Elle obtient un secours provisoire de 200 livres (ses lettres sont - signées Madame Du Portal). En 1814 encore, elle remercie la Princesse des 50 francs qu'elle lui a envoyés. Ayant appris la maladie de la Princesse , elle ajoute : "*Je, crois que je volerais à Paris à pied pour vous offrir mes soins*".

Quant à Henri de Rohan, resté en émigration avec son père, et que Madame Du Portal, dans sa défense prétendait avoir voulu faire rentrer en France avant l'âge de 14 ans, il était devenu Capitaine dans l'Armée autrichienne et servait contre la France.

En 1799 , la Coalition semblait prête à triompher. Ses armées menacent directement nos frontières. L'Anglais Wickam réunit en Suisse un corps d'émigrés prêt à entrer en France avec Louis XVIII. Henri en faisait-il partie ? En tous cas, il traverse la frontière près de Grenoble.

Il est arrêté, reconnu comme émigré. La loi est formelle et c'est la guerre. La Commission militaire de Grenoble, émue par la jeunesse d'Henri, il a 20 ans, diffère le jugement. On réclame des certificats de Dourdan et de Rochefort.

Son frère Charles, en Vendémiaire an VIII, explique le cas :

"Le Grand Maître de Malthe, mon oncle avait plusieurs commanderies magistrales à nommer dans la langue allemande. Mais il fallait être naturalisé. Mon père, partit avec lui en Souabe et le fit naturaliser Allemand. Donc, on ne peut le regarder, ni comme Français, ni comme émigré" puisque son départ de France date de 1789 avant juillet.

Un autre certificat, signé Goulet, receveur de l'Enregistrement à Dourdan (2) nous apprend qu'Henri né à l'Ouye en 1779, élevé à Dourdan chez une personne chargée de son éducation, a quitté Dourdan pour le collège de Molsheim en Alsace en 1787 et la France en 1789.

Tout cela fut inutile, Henri, condamné comme émigré, arrêté sur le sol national mourut fusillé.

L E COUVENT

Qu'advint-il maintenant des bâtiments de l'Ouye

? Lors de la levée au mois d'août-septembre 1793 , il fut question de les affecter au logement des Réquisitionnaires appelés dans le District de Dourdan.

1 . Elle louait un appartement au Parterre pour le prix, de 56 F (1821).

2. C'est un ami de la famille Sarcey

On les reconnut insuffisants et les recrues furent installées dans les bâtiments du Parterre à Dourdan.

Plus tard, en Frimaire, il fut question d'y installer les suspects de la Sarthe repliés devant l'avance des Vendéens (on finit par les loger dans l'église Saint-Germain puis au Château de Sainte-Mesme)

Cependant, en 1794, les bâtiments "Maison conventuelle, cloître, église, cour, basse-cour, le grand et beau jardin fruitier contenant 3 arpents, l'avenue d'ormes avaient été vendus 45 000 livres à quatre acquéreurs : Flabbée, marchand à Dourdan ; Béchaud, Sauton et Julien.

Une première fois on leur refusa de démolir le couvent car ils n'avaient pas tenu leurs engagements financiers. Mais par une coïncidence singulière, quelques jours après la mort de Madame Du Portal, ces conditions étant remplies, ils obtinrent l'autorisation qu'ils avaient sollicitée en vain jusque-là.

Ainsi l'Abbaye de Saint-Rémy de l'Ouye (car tel était le nom que lui avait assigné l'Evêque de Chartres fondant ainsi dans un seul vocable les noms des établissements qu'il avait réunis), tombait sous les coups du destructeur au moment même où sa première et dernière abbesse mourait sur l'échafaud.

On veut croire que si, dans quelque retraite isolée, vivaient encore des frères dépossédés de Grandmont, ils ne ressentirent pas (quoique Augustin Moutié l'ait écrit en 1846) *" La satisfaction de croire que leurs biens ne profitèrent pas longtemps dans les mains de leurs spoliateurs "*.

Au moment de livrer ces quelques pages à l'impression, le hasard nous a fait découvrir dans l'immense série W des Archives nationales, des pièces concernant Madame Du Portal.

Ce sont deux lettres qui lui sont adressées par Avoine, premier Evêque constitutionnel de Seine-et-Oise, par Carey, cure de Saint-Léonard des Granges et des certificats, tendant à prouver son civisme. Ces trois pièces n'ont pas été utilisées par Fouquier-Thinville, l'accusateur public. Aussi, ne les trouve-t-on pas dans le dossier au nom de l'Abbesse.

Voici le texte de la lettre d'Avoine à Madame Du Portal :

" Je vous dois mille, remerciements, Madame, pour la part que vous voulez bien prendre à mon élection à l' évêché du département de Seine-et-Oise. S'il plait à la Providence de me fixer à Versailles, je regarderai comme un de mes principaux devoirs de prendre intérêt à votre maison

Avoine, Curé de Gommecourt

Pas de date à cette lettre, mais elle a dû être écrite entre le 7 décembre 1790, jour de la nomination du curé de Gommecourt comme Evêque de Seine-et-Oise et le 27 mars 1791, jour de sa consécration par Gobel, Evêque métropolitain (tel est le terme qu'on substitué à celui d'Archevêque) de la Seine.

Ces remerciements d'Avoine prouvent que Madame Du Portal acceptait à ce moment la Constitution civile du Clergé, que le Pape, il est vrai, n'avait pas encore condamnée mais contre laquelle avaient fulminé de nombreux évêques privés, faute d'avoir prêté serment, de leurs sièges épiscopaux.

Le 8 septembre 1792, en pleine "petite Terreur", à la veille de se voir notifier par la Municipalité des Granges la loi du 17 août précédent qui ordonne l'évacuation complète et presque immédiate des maisons religieuses, l'Abbesse recevait de Carrey, curé des Granges la lettre suivante :

Madame,

Jouissez donc aujourd'hui de votre bienfait. Voilà votre ouvrage. Ici se lit l'expression de votre ardent amour pour le bien. Nous ne l'oublierons jamais. En ces traits nous reconnaissons le plus généreux Civisme, le patriotisme le plus pur. Vivez, digne Citoyenne, (de) longues années (par ou pour ?) le bonheur d'une Communauté qui vous chérit. Veuillez agréer notre reconnaissance et comptez que les habitants des Granges ne cesseront de faire des vœux...

CARREY (1)

En quoi consistait ce "bienfait " ? Les pièces suivantes mentionnent bien le don d'un drapeau tricolore à la Garde nationale des Granges. Mais cette libéralité apparaît hors de proportion avec les termes de reconnaissance exprimés ci-dessus.

Une de ces pièces nous apprend que l'Abbesse avait remis ses "bulles " renonçant ainsi d'elle-même à la dignité d'Abbesse sans que la demande lui en ait été faite.

Mais cela fut inutile, le Tribunal resta inexorable.

E. AUVRAY

1. Carrey Nicola, fils de l'ancien "Président du Grenier à sel " à Dourdan, propriétaire (La Folie-Carrey entre Dourdan et Roinville), né le 4 avril 1752. "Clerc tonsuré de ce diocèse (Chartres), a été pourvu par brevet de son Altesse Sérénissime (Monseigneur le duc d'Orléans, Seigneur du Comté de Dourdan, du titre de Chapelain de la chapelle du château en 1771. Titre qu'il a gardé quatre ans. Puis il a fait profession en 1777 ". Après avoir fait ses études à Sainte - Geneviève, Devenu prêtre chanoine de t'Ordre de Saint - Augustin ; après avoir remplacé Bunel à Saint-Arnoult, fut nommé à Sainte-Catherine de Chalons en Champagne et aux Granges en 1778. Il prête le serment. Puis en 1793, abdique, Commis au District. Il se marie en 1794. Parent des Lambert, Brière de Mondétour.

SOURCES

Sources manuscrites :

- Archives nationale s G 9 (St-Rémy de l'Ouye
W 251 (Du Portal)
O 662 (St-Rémy)
D XXI X
Archives administratives du Ministère de la Guerre (Dossier Du Portal)
Archive s départementales - Biens nationaux 64 H
Abbaye de St-Rémy - Série Q (séquestre)
Ordre alphabétique Du Portal - Rohan
Registres de l'administration départementale de Seine-et-Oise
Registre du District de Dourdan
Archives municipales
Archives hospitalières - Dourdan
Bibliothèque Nationale (manuscrits N A 2719) Papiers de la
Commission des Réguliers

Livres et journaux :

- Jacques de la Faye : La princesse de Rohan (Paris - Emile Paul - 4-^o édition)
Recueil de Chartes : A. Moutié Mémoires Société Archéologique de Rambouillet - 1846)
Mercure de France : Emira ou l'Alcôve du Conventionnel (tome C C VIII - 1928)
Le Moniteur : Année 1792 - Nov. et Dec.
. Année 1793 - Janv.
S. Solente : les papiers des Ingénieurs Du Portal - Champion éditeur - 1924

Connaître Dourdan_____

par A. GARRIOT

SES PLACES , BOULEVARDS , AVENUES , RUES , etc.

AUTRES VOIES ANCIENNES ET ACTUELLES, LIEUX - DITS AVEC LEURS
ACTIVITES ET CURIOSITES...

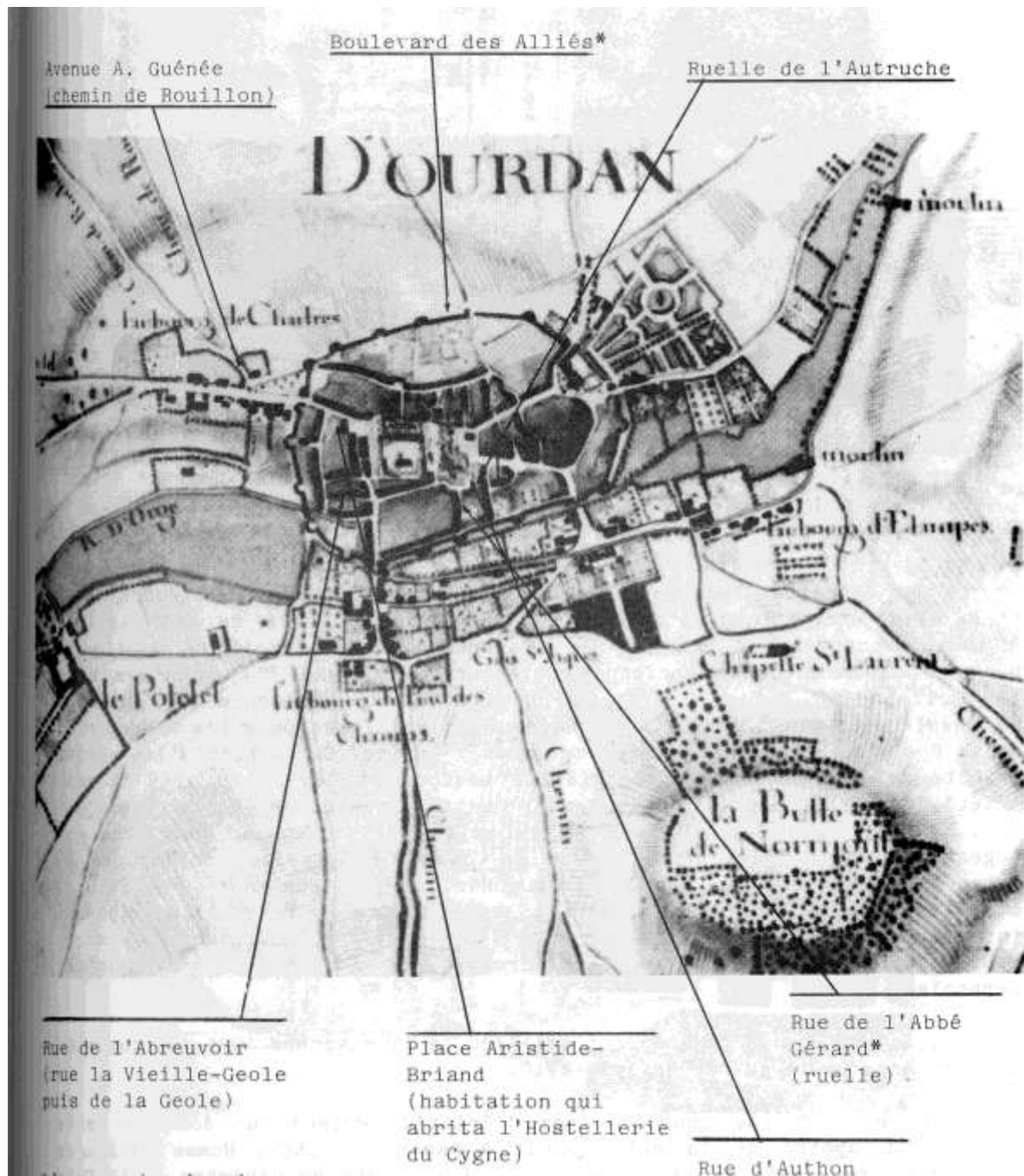
Grâce aux recherches et à la collection de cartes postales de M. André GARRIOT, nous pouvons débiter cette nouvelle rubrique "CONNAITRE DOURDAN".

Vous allez pouvoir ainsi approfondir vos connaissances sur les places, boulevards, avenues, rues et autres voies actuelles et disparues de notre ville. Nous pensons que ce travail aurait été incomplet si nous n'y avions pas. ajouter une rubrique "ACTIVITES et CURIOSITES", c'est ainsi que vous découvrirez non seulement le passé des voies dourdanaises, mais de plus, nous allons essayer de faire revivre les anciens commerces ou artisans ainsi que quelques maisons disparues de nos jours. Nous vous indiquerons également les puits, fontaines ou toutes autres curiosités que l'on peut voir ou non.

Inutile de vous dire que cette étude de longue haleine, malgré son importance, est loin d'être complète, mais elle a l'avantage d'être communiquée au public par le biais de notre bulletin et de ne pas rester gardée dans des classeurs. Nous vous proposons donc dans ce fascicule : Le boulevard des Alliés ; les avenues des Acacias, Amédée-Guénée ; les rues de l'Abbé Gérard, de l'Abreuvoir, d'Authon ; les ruelles de l'Autruche et d'Alexandrie ; la place Aristide-Briand ainsi que le quartier de l'Ariscotel.

J.-L . PRETER

DOURDAN EN 1734

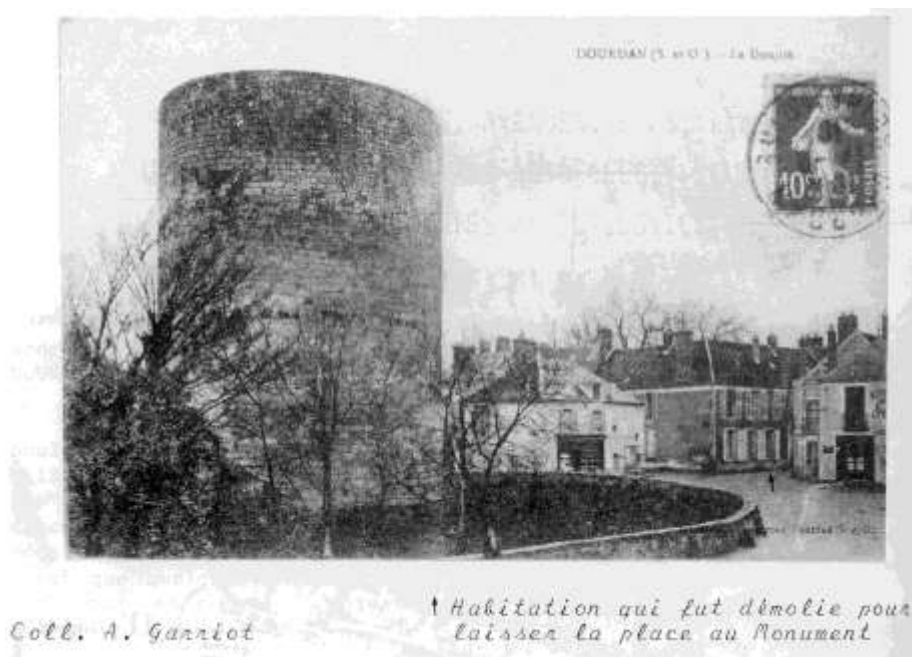


L'avenue des Acacias, les ruelles d'Alexandrie et des Anémones ainsi que le quartier de l'Ariscotel n'existaient pas à cette époque. - * Nous ne connaissons pas l'appellation en 1734

Gros plan de la ville de Dourdan extrait du PLAN DES FORESTS DE St-ARNOULD ET DE LOUYE - 1734 - Arch . Nat. N III Seine et Oise 275 (1)

ARISTIDE BRIAND (place)

Le nom de cette place est très peu connu des Dourdannais et pourtant, est à cet endroit que se dresse le monument aux Morts de notre ville, à l'emplacement d'une maison qui s'avancait et obstruait en partie la rue de Chartres. Cette ancienne hostellerie du Cygne (1) appartenait le 19 juillet 1698 à Pierre Védye (2), elle fut la résidence par la suite de Messieurs Roger,



lieutenants-généraux du Bailliage puis les Messageries de la Poste aux chevaux l'occupèrent sous l'Empire. Cette habitation abrita ensuite le pensionnat de Mademoiselle Lequeux et devint en 1869 la propriété de Maître Curot, notaire, qui y installa son étude et qui y résida (3). Cette maison fut habitée par la suite par le Docteur Baillache qui logea dans l'aile longeant la rue de la Geôle actuelle, tandis que le Baron Pussy occupa celle bordant la rue Héroux. Monsieur Maurice Gallais, maire de Dourdan acquit cet immeuble puis en fit don à la ville. Décision fut ensuite prise de le détruire afin d'ériger à son emplacement, le monument aux Morts dont les plans furent dressés par l'architecte local Eugène Verhnoles.

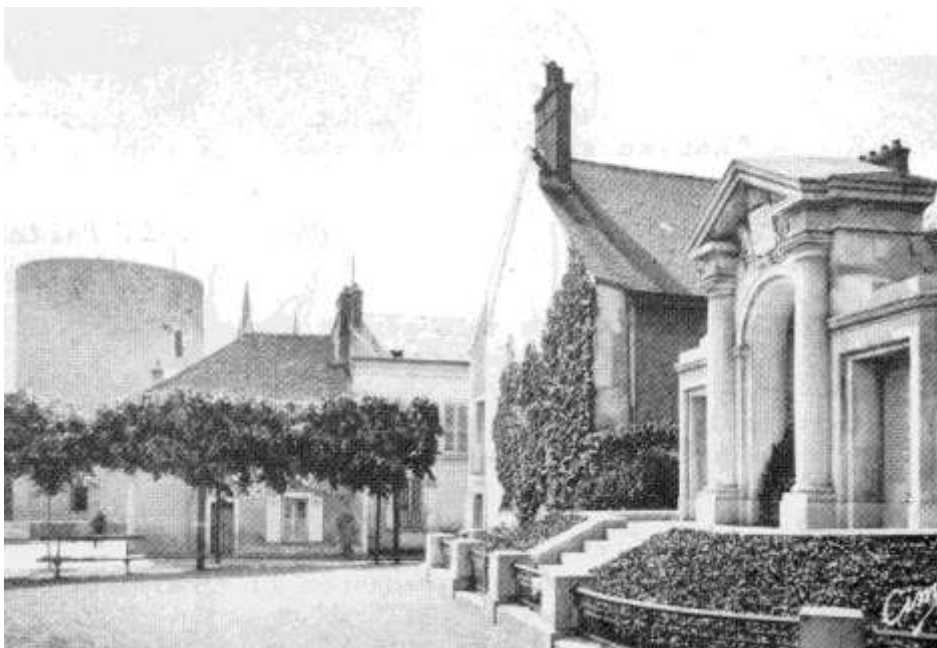
L'inauguration de ce monument eut lieu le 11 novembre 1925, en hommage aux disparus de la guerre de 1914-1918.

L'on ne sait pas quand le nom d'Aristide Briand fut donné à cette place. Cet apôtre de la Paix naquit à Nantes en 1862. Homme politique et orateur remarquable, il occupa 23 fois le poste de ministre et 11 fois celui de Président du Conseil. Après la guerre, ce porte-parole de la Paix et du désarmement général fut également l'un des fondateurs de la Société des Nations. Il reçut le Prix Nobel de la Paix en 1926. Une parcelle de terrain bordant la rue Héroux, fait partie de la place Aristide Briand. Elle a été louée par son propriétaire à la ville de Dourdan pour la somme modique de 10 NF par an. Le bail établi chez un notaire local a été prévu pour une durée de 99 ans et ce, à partir du 1er janvier 1975. Depuis cette date, deux bancs ont été installés à cet endroit.

1. Terrier du Comté, de Dourdan (1781) - Arch. Dép.
2. Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan - 1869 J. Guyot
3. Op. cité ci-dessus



Cartes postales collection A. Garriot



ALLIÉS (Boulevard des)

Mini périphérique local, cette voie permet aux automobilistes de traverser Dourdan tout en évitant le centre ville.

Avant de devenir le boulevard que nous connaissons de nos jours, il ne fut qu'un chemin anciennement appelé "de la Tour Carré", puis devint par la suite le chemin ou la rue des Boulevards qui s'étendait d'après une carte de 1869 (1) , de la Croix Rouge (intersection située de nos jours au début de l'avenue de Paris) jusqu'au carrefour de la Croix de Rouillon (situé au début de l'avenue A. Guénée menant à la gare).

1 . Op, cité dans la rubrique "Aristide Briand"

Contentons-nous aujourd'hui de la partie de ce chemin qui mène de la rue Gautreau à l'avenue Carnot.

Avant 1747, il était longé par un fossé au pied duquel s'élevait une muraille et quelques tours construites en 1403 sous les ordres du Duc de Berry. Les plus riches bourgeois de Dourdan se cotisèrent et firent combler à leur frais tout ce fossé avec l'autorisation de son Altesse sérénissime. Une double rangée d'ormes fut plantée grâce une fois de plus à leur générosité (ils sont de nos jours remplacés par des platanes). Nous devons "les Promenades" que nous connaissons aujourd'hui à M. Fougerange, Conseiller du Roi, Grenetier de la Gabelle et Lieutenant particulier du Bailliage qui se donna tant de mal à réaliser ce projet (1) . Ayons également une pensée pour nos concitoyens d'alors qui furent employés à combler ce fossé.



Collection A. Garriot



Photo J.-L. Prêtre



Collection A. Garriot

1 . Op, cité dans la rubrique "Aristide Briand"



Sur le cadastre de 1826, notre boulevard est nommé "Chemin longeant les boulevards allant à la Croix Rouge", il devint plus tard le Boulevard du Nord, et fut ensuite classée en Vicinale N° 1

C'est le dimanche de la Saint-Félicien 1944 que l'inauguration du Boulevard des Alliés eut lieu en présence des habitants et des soldats américains qui avaient libéré la ville. Lisons le panneau qui fut fiché dans le sol ce jour-là :

*"Le 21 Août 1944, à 13 h,
l'Armée Américaine guidée par les
F.F.I . a libéré Dourdan du joug
allemand. En souvenir, le
boulevard du Nord s'appellera
désormais Boulevard des Alliés"*



Désormais, il n'existe plus qu'une rangée de platanes la deuxième ayant été arrachée au cours des travaux qui débutèrent pendant la dernière semaine de septembre 1973. Par la suite, une partie des promenades a été agrémentée de vasques fleuries, des haies ont été plantées et des parkings aménagés, tandis que le promeneur peut cheminer sur un passage dallé et goudronné.

Photographie inconnue - Arch. Ganniot





Discours de M. Rigal, Maire, lors du baptême du boulevard des Alliés. Le chef du détachement allié prendra également la parole par la suite - Photo, inconnu - Arch. A. Garriot

CURIOSITES ET ACTIVITES

Ce boulevard des Alliés bordé par ses promenades, n'a pas échappé aux constructions d'habitations. C'est au cours du creusement des fondations de l'une d'elles, située au N° 24 actuel qu'une découverte archéologique permet en janvier 1955 de connaître l'activité de ce quartier à l'époque gallo-romaine . Maître Chanson écrivit dans le journal "Les Nouvelles " du 28 janvier 1955, aux pages 1 et 6, le texte suivant à propos de cette trouvaille.

"Les découvertes dont il va être question sont d'une importance considérable. Elles fixent d'une façon certaine l'existence d'une fonderie de minerai de fer à Dourdan au début de l'ère chrétienne. Nouvelle industrie à mettre à l'actif de Dourdan. Grâce à l'extrême obligeance de M. Viot, entrepreneur de menuiserie à Dourdan, nous avons pu effectuer des recherches dans le terrain dont il est propriétaire, boulevard des Alliés.

Les ouvriers de l'entreprise de maçonnerie Rouillon en creusant les fondations d'une maison d'habitation furent étonnés de trouver sur une surface de près de 20 m² à 1,7 0 m de profondeur l'existence d'une couche noirâtre semblant être composée de mâchefer.

Nous avons en effet constaté dans la coupe du sol creusé pour les fondations l'existence sur un sol de terre vierge de couches alternées d'un lit de glaise, de sable et de charbon consommé, mêlé de brindilles de charbon de bois et de scories de teinte rougeâtre.

Autour de cet emplacement un volume de plusieurs mètres cubes de pierres sèches fut relevé. Ces pierres constituant certainement le siège d'un "bas-foyer Gallo-romain" existant à cet endroit.

M. Perollet a exposé les origines de ces bas-foyers dont l'étude approfondie a été faite par M. Viez ("La Corporation des Fondeurs " publiée par l'Organisation Professionnel de la Fonderie en France).

UN BAS FOYER DE 20 METRES CARRES

Comme dans le foyer de Saint-Chéron que nous avons visité, la superposition des éléments argile, sable, charbon, de bois existait très visiblement. L'importance de l'emplacement des scories et de métal fondu retrouvé semble indiquer que le "bas-foyer" de Dourdan était plus considérable, et ne couvrait pas moins de 20 m² alors que celui de Saint-Chéron ne comportait que 6 m².

M. Viot a pu constituer avec les scories relevées le blocage d'un chemin d'accès de 3 x 4.

L'importance de cette découverte est considérable, elle confirme la théorie émise pour celle de Saint-Chéron, les "bas-foyers " étaient pratiquement inconnus en France et les seuls spécimens connus avaient été découverts en Saxe et en Rhénanie.

UNE PIECE DE MONNAIE A L'EFFIGIE D'ANTONIN



Une heureuse découverte complémentaire permet de fixer une date très approximative à l'exploitation de ce "bas-foyer" .

M. Boutet, ouvrier de l'entreprise recueillit sur les lieux mêmes et au niveau de la couche d'exploitation la pièce de monnaie que nous reproduisons.

Elle est à l'effigie d'Antonin (138-161), fils adoptif d'Hadrien, lui-même successeur de Trajan.

Cette pièce est donc postérieure à celle trouvée en 1890 par M. Louis Labbé sur l'emplacement de la villa gallo-romaine de Sainte-Mesme et qu'a reproduit M. Emile Deslandre dans sa plaquette "La légende de Sainte-Mesme" que M. Proschner, spécialiste, indique comme ayant été frappée en 135 de notre ère.

Une autre trouvaille moins rare, il est vrai, puisque plusieurs collectionneurs de la région en possèdent des spécimens, a été faite sur les lieux mêmes du "bas-foyer",

c'est celle d'un vase en terre cuite de teinte grise. Il mesure 12 cm de haut et les diamètres suivants : 4, 5 cm à la base, 8,5 cm au col et 12 cm à la partie la plus renflée.

Au dire de M. Boutet qui fit cette découverte, ce vase contenait une poudre noirâtre ressemblant à du charbon.

UNE URNE FUNERAIRE ?

Il semble que ce soit là une urne funéraire, les formes de celles-ci sont très diverses. L'abbé Cochet, dans sa "Seine-Inférieure historique et archéologique" en reproduit deux semblables découvertes l'une à Rouen, l'autre à Tourville-la-Rivière contenant toutes deux de la cendre d'os.

Les divers spécimens découverts dans notre région ne semblent pas avoir été reproduits, nous pensons intéresser chercheurs et curieux en le faisant.



Avertis trop tardivement des terrassements entrepris en cet endroit notre travail n'a pu être que très imparfait.

Il est cependant certain que nous sommes sur un emplacement Gallo-romain fort important, emplacement d'ailleurs connu qui à maintes occasions a livré quelques vestiges du passé.

UNE CHAUSSEE DALLEE A 1,50 METRES

Au dire de certains, il passe par 1,50 m environ de profondeur, une chaussée dallée.

De nouveaux travaux de terrassement pour l'édification de constructions annexes doivent être entrepris au même lieu prochainement. M. Viot a bien voulu nous assurer qu'il nous informerait au préalable, nous le remercions de sa compréhension ainsi que de l'aimable accueil qu'il a bien voulu nous réserver."

Je dois ajouter à la suite de cet article que j'ai moi-même ramassé des scories de minerai de fer coulé sur le boulevard des Alliés, le long de cette propriété, trouvaille que j'ai remise au Musée du château de Dourdan.

Voyons maintenant les quelques commerces et autres curiosités riveraines de ce boulevard et de ses promenades :

Du N°3 au 7 : En 1856 , M. Mollard , rustique-plâtrier y œuvra ;

En 1930, M. Boizanté électricien s'y installa jusqu'en 1967 ;

Au N° 11 : MM. Moise et Rozé, marchands d'engrais s'y succédèrent ;

Au N° 21 : Ancien entrepôt de la Cidrerie Grivot . Les locaux furent ensuite non utilisés jusqu'en 1980, date à laquelle un magasin de bricolage s'y installa... jusqu'en 1982. Un cours des halles ouvrira à cet endroit mais fermera la même année. Après travaux, le 21 décembre 1983, un magasin Auto-Shop est toujours à la disposition des automobilistes ;

Au N° 25 : M. Gonnet, fleuriste, s'installa à cet endroit le 1er octobre 1937 et est toujours en activité;

Au N° 6 : Petite porte de la ferme Perrot qui fut la dernière ferme en activité du centre de Dourdan jusqu'en 1976 (son entrée était située au N° 42 de la rue Debertrand) ;

Au N° 8 : Petite porte donnant accès chez Mme Flaubert . Son mari, décédé, s'intéressa à l'histoire locale et a rédigé une plaquette ;

Au N° 10 : Petite porte donnant accès dans la cour de l'école Notre-Dame;

N° 12-14 : Bâtiment de l'école communale qui fut l'ancienne école des filles ;

Au N° 16 : Tour reconstruite en 1922 qui n'est autre que l'une de celles qui faisaient partie intégrante des fortifications destinées à défendre la ville. Lieu de permanence de nos jours de l'association "Les Remparts " ;

Au N° 18 : Porte de la propriété de M. et Mme Rossignol (antiquités et objets d'art) ;

Au N° 22 : Près de cette porte, l'on voit une autre tour, cette fois décapitée en forme de sifflet, propriété de Mlle Pavard ;

Au N° 24 : Propriété dans laquelle a eu lieu la découverte archéologique déjà citée chez M. Viot, ancien menuisier ;

Au N° 26 : Ancienne salle des ventes qui appartient au notaire Michau puis à Me Chanson, dans laquelle se tinrent les ventes aux enchères. C'est dans ce local que l'on exposa des volailles et des lapins lors des foires Ventôse. Il est de nos jours loué à M. Marchand, électricien qui y entrepose son matériel ;

Au N° 28 : Ancien arsenal des sapeurs-pompiers qui fut la propriété de Me Michau, notaire

Ancien arsenal des pompiers Arch. Garriot



ACACIAS (avenue des)

Cette avenue qui n'a dû être qu'un chemin auparavant n'est pas inscrit sur le cadastre de 1826. La carte éditée par J. Guyot dans son ouvrage en 1869 l'indique bien mais aucun nom n'est inscrit. Avant la dernière guerre, cette avenue débutait à partir de la Maison Verte et se terminait comme de nos jours au virage de la route de Saint-Arnoult. Après 1945, cette avenue des Acacias fut amputée de la moitié de sa longueur et la partie située au-dessus de la gare fut baptisée Pierre Sépard, nom d'un résistant.

Comme son nom l'indique, cette voie était bordée d'acacias. L'abattage de ces arbres fut décidé au cours de la réunion du conseil municipal du lundi 5 juin 1944, considérant que les acacias, creux pour la plupart, menaçaient la sécurité publique. Monsieur Haccou se chargea de ce travail le 22 août 1944, le lendemain de la libération de la ville. C'est M. Gonnet qui planta à la place, les tilleuls qui existent encore de nos jours.



Photo A. Ganniot

ACTIVITES ET CURIOSITES

A l'ancien N° 3 devenu N° 5, existait la Buvette des Acacias qui fut tenue en particulier par "Titine". Cet établissement devint par la suite une maison d'habitation.

Au N° 2, un atelier de réparation et de vente de machines agricoles, dirigé par M. Duret fonctionna jusqu'en 1922 et fut occupé la même année par M. Boizanté, électricien, qui s'installa en 1930 au N° 3-7, boulevard du Nord devenu par la suite des Alliés.

Avant la dernière guerre, un équarisseur exerça son métier au N° 13, tandis que fut créée à la même époque la Coopérative Agricole (N° 11). Elle s'agrandit ensuite en occupant l'emplacement de l'ancien équarisseur et fusionna avec la Minoterie de Dourdan en 1960. Depuis 1980, le Docteur Piriou consulte et habite au N° 25.

Enfin, au N° 26, bon nombre d'entre nous se rappellent du château du Val Biron. Ce lieu-dit a été appelé ainsi parce que le Maréchal de Biron, avant d'attaquer Dourdan, fit camper ses troupes dans le repli de terrain formant un vallonement entre la lisière des bois et la route qui descend de la butte de Semonds. Cette installation de troupes eut lieu le 26 avril 1591.



Coll. A. Ganniot

Au XIXe siècle, le château du Val Biron n'était autre qu'une grande et belle maison comme il en reste encore de nos jours à Dourdan, mais qui, depuis longtemps ont perdu le titre de "château". Le château du Val Biron a appartenu à un homme célèbre : M, Marioni Hypolite (1829-1904) . Constructeur mécanicien qui inventa la fameuse presse rotative à six margeurs qui a porté son nom. Créée en 1867 pour "Le Petit Journal", elle permettait de tirer plus de 20.000 journaux à l'heure, chiffre, énorme pour l'époque. En 1873, il accrut ce tirage en employant le papier continu en bobines dont on ne pouvait se servir en France, en raison de l'obligation qu'on avait avant la chute du Second Empire, d'apposer un timbre fiscal sur chaque journal imprimé. En 1884, il construisit une autre rotative qui fut la première des presses offsets.

Malgré qu'il soit mécanicien dès son plus jeune âge, il ne se doutait pas à l'époque que les machines à imprimer lui apporteraient la renommée, en effet il commença par inventer des machines à décortiquer le riz et le coton.

C'est en 1907, trois ans après sa mort, que la ville de Paris lui attribua sa "rue " dans le VIle arrondissement, voie qui fut ouverte sur des terrains détachés du Champ de Mars. Juste hommage qui fut rendu à celui qui, par son esprit de découverte fut un très grands serviteurs des journaux quotidiens.

La rue Marioni relie l'avenue de la Bourdonnais à l'allée Adrienne Lecouvreur (métro : Ecole Militaire) (1).

Le buste de Marioni quitta la propriété du Val Biron pour trôner sur la place de la ville de Baulieu qui porte son nom. Il est regrettable que Dourdan l'ignore et l'ignore encore ! La propriété a été ensuite acquise par Mme Marie Descamp qui la vendit en février 1946 à la Fondation des Garçons de Café, cette grande maison prit alors le nom de "L'Etoile".

Rachetée ensuite par la Banque de France, elle fut rasée ainsi que le petit pavillon du concierge (bâti en 1910), pour laisser la place à une importante maison de retraite pour ses employés, ainsi qu'à un nouveau petit pavillon, à droite de son entrée, pour le concierge.

Sur le mur intérieur, face à l'entrée principale ; une grande plaque en marbre gris-noir de 1,10 m de long sur 0,75 m de haut a été scellée (en partie cachée par une haie d'arbustes décoratifs). On peut y lire le nom du fondateur de l'Amicale des Retraités ainsi que l'année de construction de cette bâtisse.



Maison de retraite de la Banque de France - Photo J.-L. Pâtes

MAISON DE RETRAITE RENE LEGROS
PRESIDENT-FONDATEUR DE L'AMICALE DES RETRAITES DE LA
BANQUE DE FRANCE ANNO 1968

La maison se compose d'une infirmerie avec infirmière où un docteur de la ville vient en visite quotidiennement, une salle de repos avec billard et jeux divers ; un salon ; une salle d'audition avec télévision ; 80 chambres-studios avec loggia, entrée et salle d'eau, salle de bains et douches collectives. N'oublions pas le grand parc qui entoure cet établissement.

AMEDEE GUNEE (avenue)



Il n'est pas difficile de la situer, car elle conduit de la rue du Faubourg de Chartres à la gare de voyageurs S.N.C.F.



Avant que la ligne de chemin de fer ne soit construite, cet ancien chemin permettait de se rendre du carrefour de la Croix de Rouillon à Dourdan (cette croix était encore indiquée sur une carte de 1857), jusqu'au hameau de Rouillon, d'où le nom de chemin et de rue de Rouillon qui subsista jusqu'en 1865, date de construction de la ligne de chemin de fer Paris-Vendôme. A cette époque, c'était une petite chaussée de 2 mètres de large, bordée d'un côté d'un trottoir d'1,20 m. à 1,50 m de large. Cette nouvelle rue de la Gare fut nivelée le 30 décembre 1865. Par la suite, le Conseil municipal décida d'appeler cette voie, rue puis avenue Amédée Guénée.



Photo J.-L. Prêtre

Amédée Guénée : qui est-ce ?

Né à Dourdan le 11 avril 1802, il acheta le château le 24 mars 1852, que la ville ne pouvait acquérir. L'école communale qui y était implantée dut être transférée dans les bâtiments du Parterre tandis que l'instituteur fut logé dans une maison particulière. Louis Amédée Guénée résida dans le château pendant 11 ans, il débaya, consolida, répara tout ce qui subsistait d'intéressant de la vieille citadelle. Hélas, il ne put achever son œuvre, car c'est en étudiant la consolidation du donjon que la mort le surprit le 30 janvier 1863. Bienfaiteur de la ville, il laissa par testament près de 100.000 F pour les œuvres charitables ou utiles dans la commune de Dourdan ; restauration de l'église, secours aux malades ; livret d'encouragement aux écoles "Legs Guénée" ; entretien des chemins ruraux et communaux ; création de lavoir municipal, etc. Il n'oublia pas également le village de Saint-Martin-de-Bréthencourt. Louis Amédée Guénée fut inhumé dans le caveau de famille qui était adossé à l'ancien mur aujourd'hui disparu du fait de l'agrandissement du cimetière de Dourdan. L'on peut lire sur sa tombe "Sa libéralité pour son pays, sa générosité pour sa famille, sa charité pour les pauvres demeurent après lui comme une consolante espérance et un pieux souvenir".

Ce fut son cousin, Ludovic Guyot qui hérita du château de Dourdan... peu de temps, il est vrai, car il décéda le 14 mai 1864 à Paris. Son fils Joseph prit alors en mains l'ancienne citadelle et continua le travail que son oncle avait entrepris. Chacun sait qu'elle fut sa vie, mêlée étroitement avec celle du château et de cette ville de Dourdan qu'il chérissait. C'est Joseph Guyot qui écrivit, entre autres, l'imposant ouvrage qui fut publié en 1869 sous le titre "Dourdan - Chronique d'une ancienne ville royale".

Cette avenue Amédée Guénée fut longtemps bordée d'arbres, mais ses platanes devaient être gênants pour le voisinage, car les riverains demandèrent leur abattage. Cette demande fut rejetée par le conseil municipal réuni le 12 février 1932 par 9 voix contre 6. Ces vieux arbres furent bien abattus 29 ans après, en 1961.

ACTIVITES ET CURIOSITES

Si l'on débute notre promenade à partir de l'ancien carrefour de la Croix de Rouillon (rue du Faubourg de Chartres), l'on voit au N° 1 un immeuble abritant plusieurs petits commerces ainsi que la Recette locale des Impôts. Il fut construit de 1970 à 1972 sur l'emplacement de la ferme de M. et Mme René Gilbert. Le cabinet du géomètre L. Blondeau l'occupa jusqu'en 1980.

Les anciens se souviennent certainement du café-restaurant de la Gare où ils jouaient au billard. Cette maison construite en 1852, abrita très tôt ce café dirigé par M. Pecquet qui le loua pendant la guerre de 1914-1918 et par la suite. L'immeuble situé au N° 9 fut bâti quant à lui en 1862, il abrita la boutique de l'électricien Leborgne et est occupé de nos jours par le magasin de Papiers peints Foucray. Les pavillons que l'on voit ensuite, avant d'arriver sur la place de la Gare ont été construits en 1963 et sont occupés par les familles d'employés de la S.N.C.F.

Traversons notre avenue. Le Café de la Gare actuel accueille les cheminots et les voyageurs. L'immeuble fut construit en 1910 sur un terrain que son propriétaire M. Louis Berard avait acquis en 1892. Ce Café de la Gare se dénomma tout d'abord Buvette de Paris puis ensuite Buvette de la Gare et est située au N°2 de nos jours. Au N° 4, cette habitation conserve le souvenir de M. Brunet, vétérinaire qui organisa la Foire Ventôse en 1925. Le Docteur Jean Delaporte exerce toujours dans sa propriété dont le petit parc comporte une entrée au N° 8.

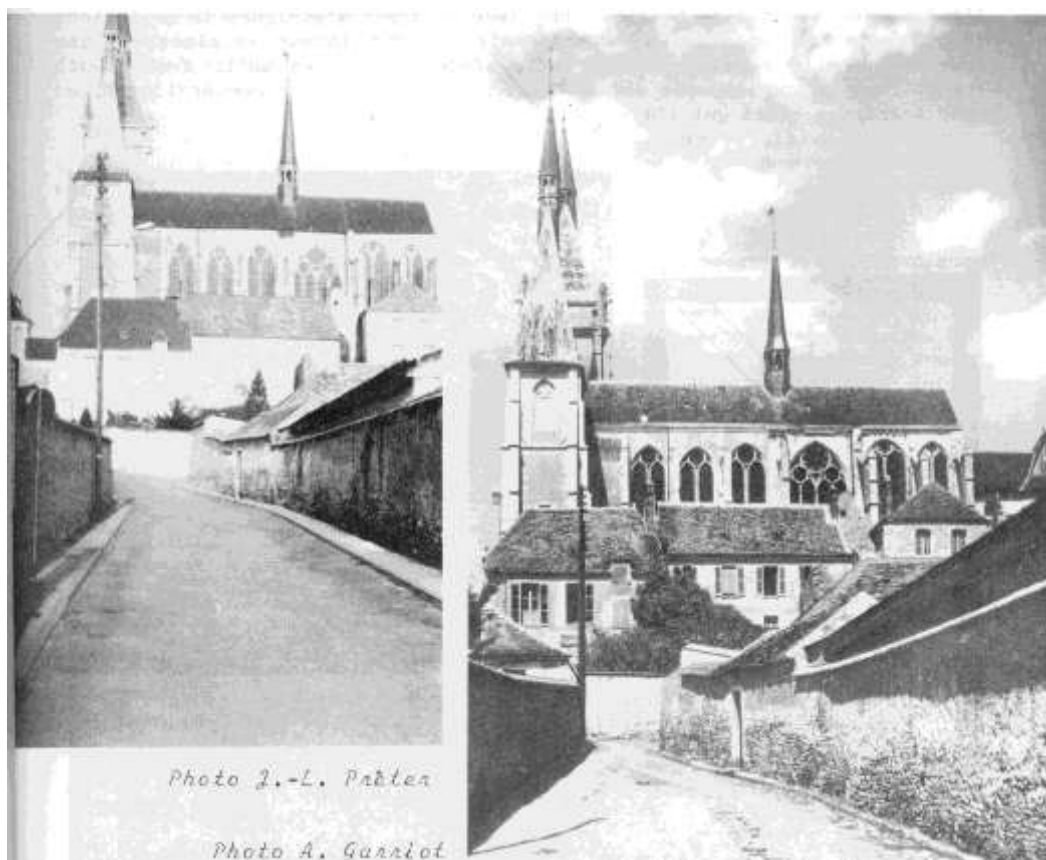
Nous terminerons par un lieu qui fut occupé par MM. Lebel, Bartelle et en 1901 par M. Barbier. Tous trois louèrent des chevaux et des voitures à cheval, coupés, cabriolets, landeaux, calèches, omnibus, chevaux de selle pour chasses et promenades. Les transports et déménagements complétaient également les activités de M. Barbier. Un service était assuré tous les jours entre Dourdan, Saint-Arnoult et Rambouillet et retour ainsi qu'entre Dourdan et Authon-la-Plaine et retour. M. Fontaine succéda à M. Barbier et loua lui aussi des voitures à cheval. L'habitation fut également le siège d'une messagerie qui transporta le courrier de Dourdan à Rambouillet. Après la guerre de 1914-1918, M. Besnard y exerça diverses activités : transporteur, déménagement, marchand de charbon, ramassage des ordures ménagères et.. . convoi mortuaire. Il fournissait aux familles, le corbillard traîné par un cheval ainsi que le personnel. M. Besnard, louait encore des voitures en 1922. A

sa place, l'on trouva par la suite M. Belland, marchand de vaches puis M. Chastang, à partir de 1967, qui y établit une librairie à l'angle de l'avenue A. Guénée et de la rue Sarcey.

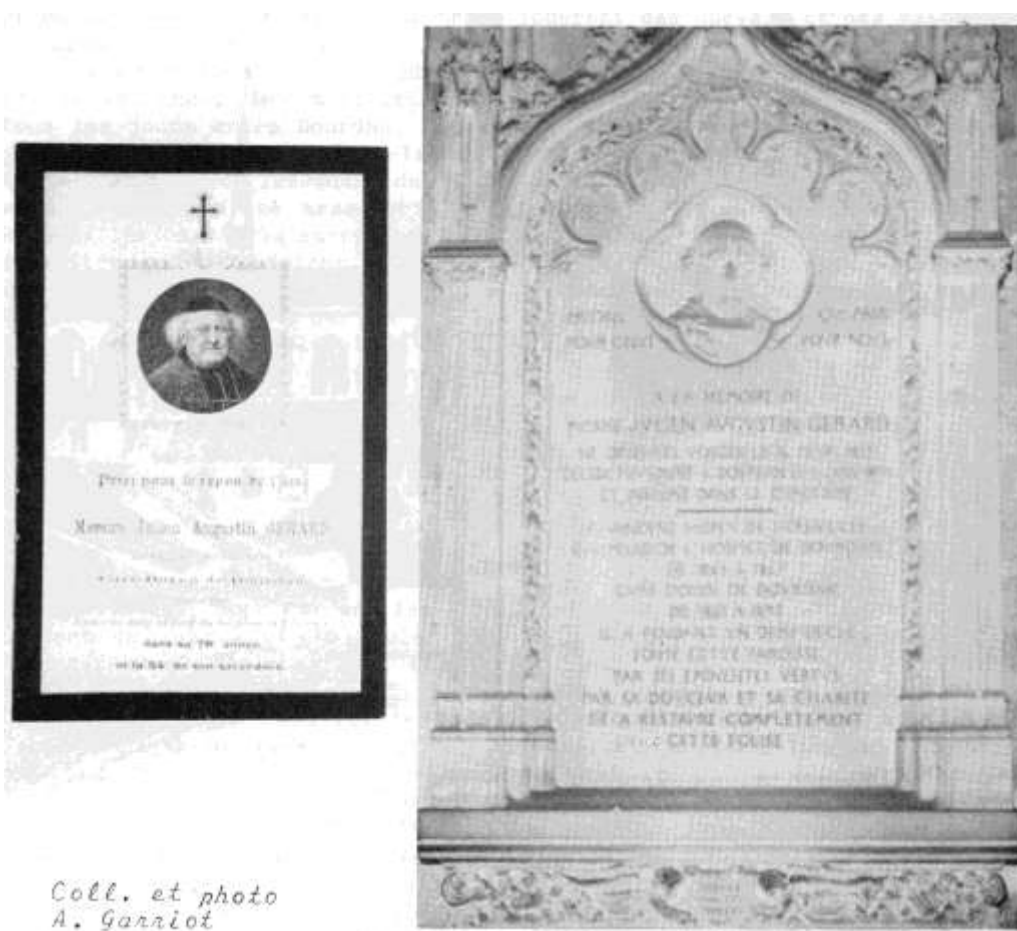
ABBE GERARD (rue de l')

Cette voie appelée dans les déclarations au Terrier de 1781, "la ruelle tendant de la rue de la Foulerie sous le Presbytère" puis par la suite, "Tendant sous Saint-Germain " était nommée sur le cadastre de 1826 "ruelle de la Fontaine Saint-Germain". En 1869, elle reliait, comme c'est toujours le cas la ruelle des Cordiers (rue Jubé de la Pérrelle de nos jours) à la rue Haute-Foulerie. Il est possible d'évaluer la largeur de cette ancienne ruelle de la Fontaine Saint-Germain grâce à la photographie imprimée à la page suivante que j'ai prise avant la réfection de la rue qui a eu lieu en novembre 1976. L'on aperçoit très bien la limite des pavés de la chaussée. De cette ancienne ruelle, il nous reste la fontaine Saint-Germain qui est enclavée de nos jours dans la propriété de M. et Mme Pavard sous d'anciens ateliers appartenant à M. C. Souffleteau.

Ancienne fontaine Saint-Germain
Photo A. Garriot



Je n'ai pu retrouver à quelle date, la ruelle d'alors changea de nom, toujours est-il que Julien, Auguste Gérard naquit dans les Vosges en 1815, ordonné prêtre en 1839, c'est à 30 ans qu'il arriva à Dourdan. Il fut nommé vicaire de l'église Saint-Germain mais préféra demeurer chapelain de l'hospice pendant 22 ans afin de se consacrer aux malades. En 1867, après le décès de l'abbé Gauthier et sous la pression de ses supérieurs, l'abbé Gérard prit en mains les destinées de la paroisse et devint par la-même curé-doyen. J. Guyot nous dépeint alors une église Saint-Germain dont le poids exagéré des voûtes appuie trop fortement, ses murs s'écartent et ses meneaux s'écrasent. Il fallut agir vite et très vite. Pour sauver son église, le curé-doyen quêta sans relâche et alerta les services compétents. Après avoir recueilli les fonds nécessaires, il entreprit les travaux de réfection et l'église fut désaffectée. Hélas, la guerre de 1870 appela les ouvriers celui que l'on nommait toujours l'abbé Gérard, malgré qu'il soit curé-doyen, ne désespéra pas. Il monta sur les échafaudages, prit le marteau et le burin et travailla la pierre. Il fit preuve d'un talent que personne ne lui connaissait. La paix revenue, l'église fut rendue au culte et l'abbé parvint à faire supprimer les boutiques qui étaient accolées à l'édifice. Il reçut un hommage public le 12 mai 1889, pour ses cinquante ans de sacerdoce, cérémonie à laquelle assista l'évêque de Versailles. Notre courageux curé-doyen s'éteignit le 3 janvier 1893, regretté par tous les Dourdannais. Il fut inhumé au cimetière de Dourdan, sur le versant de la vallée, face à l'église qu'il avait tant chérie. Une plaque apposée sur un pilier situé à l'intérieur de l'édifice rend hommage à celui qui l'a sauvé.



CURIOSITES ET ACTIVITES

J . Guyot nous apprend qu'une ruelle débutait à partir de la rue Basse-Foulerie et menait à notre ruelle de la Fontaine Saint-Germain. Elle permettait aux habitants de la première rue nommée d'y venir puiser de l'eau. J'ai relevé aux Archives de Versailles qu'elle fut louée en 1790-1791. J'ai signalé également que cette fontaine était située sous d'anciens ateliers. Ces locaux renferment dans leur cave voûtée, un puits dans lequel on ne tirait déjà plus d'eau en 1924.

Faisons connaissance avec quelques riverains :

Au N° 2 actuel , les anciens ont connu les abattoirs construits en 1905 et qui ne sont plus en service depuis 1971. Plus loin et du même côté, à mi-côte, au N° 6, se trouvait une petite maison basse qui comprenait deux pièces qui pendant la guerre de 1939 à 1944 servit de "centre d'abattage " et pendant longtemps de logement pour les commis de l'ancienne boucherie Pavard.

Au N° 4, les ateliers de réparations de machines agricoles P. Nedelec étaient déjà en activité en 1921. Brabants simples et doubles, déchaumeuses, bisocs et trisocs "Rud-Sack" y étaient vendus. Le 21 décembre 1931, M. Camille Souffleteau reprit cette affaire à son compte. C'est sous ces ateliers que se trouvent un puits ainsi que la fontaine Saint-Germain. Je n'oublie pas non plus au N° 2 l'ancien central téléphonique ainsi que le bureau de poste avec leur entrée à l'angle des rues Haute-Foulerie et de l'Abbé Gérard. Ils furent transférés au N° 5 de la rue du Faubourg de Chartres le 1er janvier 1958. Je citerai enfin au N° 7, la Communauté Saint-Paul qui y possède une salle appelée "Marie Poussepin " où est enseigné le catéchisme tandis que derrière la porte du N° 5, l'on peut voir les jardins du presbytère.

ABREUVOIR (rue de l')

Cette rue débute au lieu-dit "Les quatre coins " (carte postale ci-dessus) et se termine rue Héroux (ancienne rue des Belles-Femmes). Elle n'a pas toujours porté ce nom J . Guyot nous indique dans son ouvrage qu'elle se nommait rue de la Geôle en 1640, puis de la Vieille Geôle en 1690. En 1791 elle porte le nom de rue de l'Abreuvoir ou de la Fosse aux Chevaux. Les anciennes dénominations sont significatives, mais l'on ne sait pas où était située la geôle.



*Carte postale en partie effacée représentant le quartier des Quatre coins décorés en 1908 en l'honneur de Mlle Charlotte Richard, nonière blanche qui résidait au 7, rue de l'Abreuvoir
Coll. A. Ganniot*

Pourquoi a-t-elle été nommée rue de l'Abreuvoir ? Il semble difficile aux nouveaux Dourdannais d'imaginer que l'Orge coulait non loin de là, rue du Moulin du Roi qui est parallèle à notre rue.

Un abreuvoir et des lavoirs ont longtemps existé au bas de la rue Héroux, ce lieu était appelé jadis "La Fosse, aux Chevaux". Il semble donc évident que c'est ce lieu qui permit à notre rue de s'appeler du nom que nous lui connaissons de nos jours.

Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, cette "Fosse aux Chevaux" ainsi que la rue de la Geôle d'alors furent le lieu de concentration des ouvriers à bas et de bonneterie. L'on en dénombrait en effet 10 sur 28 pour l'ensemble du quartier. L'on comptait également à la même époque 6 chaussetiers en soie ainsi qu'un marchand nommé Nicolas Hiet. Les actes notariés conservés aux Archives départementales nous apprennent des foules de choses comme par exemple qu'un maître de métier : Louis Troussard loua une maison en 1688 dans la rue de la "Geolle" Il disposait de "deux chambres basses, d'une chambre haute et d'une chambrette" . L'on sait aussi grâce à d'autres actes que c'est dans les chambres basses que le maître ouvrier installait ses métiers et sa boutique, tandis qu'il logeait dans la chambre haute.

L'abreuvoir de la Fosse aux Chevaux fut également l'un des endroits de Dourdan où les fermiers locaux amenèrent leurs vaches et chevaux durant de nombreux siècles. L'abreuvoir et ses lavoirs ont été supprimés en 1968, le moulin n'ayant plus besoin d'eau pour entraîner sa roue, l'Orge a été canalisée à la même époque ce qui a permis la construction de la rue du Moulin du Roi.

CURIOSITES ET ACTIVITES

La plupart des vieilles bâtisses de Dourdan ont disparu, c'est le cas de celle qui était située à l'angle de la rue Basse-Foulerie et de l'Abreuvoir (au N° 1). Le Terrier du Comté de Dourdan nous apprend que cette maison abritait autrefois une auberge qui avait pour enseigne "Le Cheval Blanc". Divers propriétaires s'y sont succédés : Georges Leclerc, Philippe et Catherine Petit en 1712, Marie Floret en 1757, Noël Evaze et Geneviève Leflese en 1769 et en 1780, c'est un boulanger Jean-Baptiste Besnard qui la détenait. Il y vendait certainement son pain car il est indiqué qu'une boutique avait son entrée sur la rue Basse-Foulerie. Moins de deux siècles plus tard, la ville de Dourdan devint propriétaire de cette bâtisse, abandonna son projet de restauration et elle fut démolie en 1960. Son emplacement servit durant de nombreuses années, tantôt de dépôt, tantôt de parking. Enfin, au début du mois de septembre 1976, des travaux furent entrepris, les maçons élevèrent des murets et les jardiniers de la ville y plantèrent des arbrisseaux.



*Gros plan de l'ancienne
auberge du Cheval Blanc
Coll. A. Garriot*

Fort heureusement, Il reste quelques vieilles maisons telles que celles qui se trouvent en face de la petite place dont il a été question. C'est ainsi que l'on voit encore de nos jours l'auberge des Quatre Coins dont le ravalement ne met absolument pas en valeur l'ancienne façade et en remontant la rue, l'habitation attenante, à encorbellement qui a été construit e approximativement au XVIIe siècle.



Photo A. Garniot

La tradition des XVIIe et XVIIIe siècles de ce quartier se conserva, puisqu'au N° 11 et 13 actuels, il exista durant la première décennie de notre XXe siècle, un atelier de confection pour dames que M. Roig transforma en fabrique de tricots qui fonctionna après la guerre de 1914 à 1918 et employa jusqu'à une trentaine de personnes. L'une des ouvrières, Mme Gonnet (1) se souvint en 1979, d'avoir quitté son travail avec ses camarades, le 11 novembre 1918, lorsque les cloches de l'église Saint-Germain annoncèrent à grandes volées, la fin de la guerre. Je me rappelle encore très bien avoir connu cet atelier en activité avant la dernière guerre.



Au N° 7, une entreprise de menuiserie classique et d'art fut dirigée par Mme Veuve Michaut puis ensuite par Lartheau ; cet atelier a été démoli en décembre 1980 par l'entreprise Paillet des Granges-le-Roi.

Nous ne pouvons quitter cette rue sans indiquer que M. Ceccaldi-Pavard, Sénateur, ancien Conseiller général et maire (de 1959 à 1983) y réside avec sa famille depuis de nombreuses années. Un puits existe encore dans sa propriété (photo ci-contre), au N° 14, ainsi que dans la cave de l'habitation située au N° 12.

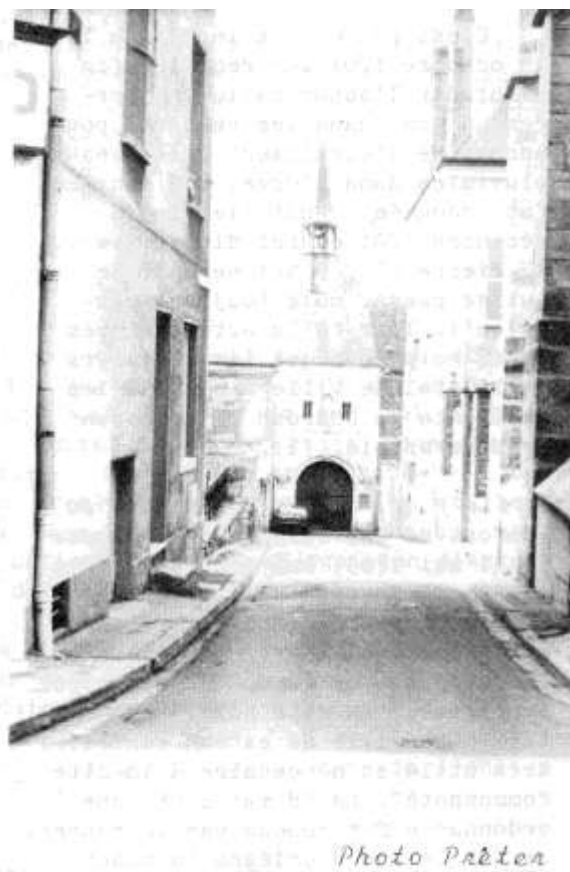
1. Fille de M. Hesleau. Celui-ci fut le dernier gardien du château avant que la ville de Dourdan en prenne possession à la mort de la Comtesse de Gaillard, le 12 septembre 1969.



Enfin , il me reste à signaler qu'une venelle sans nom mène de la rue de l'Abreuvoir à la rue du Moulin du Roi. Elle débouche sur cette dernière, en longeant l'emplacement d'une maison qui a été rasée depuis longtemps.

AUTHON (rue d')

Cette rue qui débute en face des halles et qui longe un instant le chevet l'église Saint-Germain est située sur l'une des anciennes voies romaines qui traversaient Dourdan. Celle-ci venait d'Angervilliers et se dirigeait vers Authon-la-Plaine après avoir traversé l'Orge à gué, d'où son nom.



Elle était croisée en son milieu par une ruelle qui conduisait de la rue d'Etampes jusqu'à la rue Basse Foulerie, elle permettait aux habitants de ce quartier de venir s'approvisionner en eau à la fontaine Saint-Germain.

Il est bien difficile d'imaginer aujourd'hui cette rue qui descendait jusqu'aux remparts de la ville. Son tracé fut modifié par Mme Claude Bouvion, veuve du sieur François Servin, premier chirurgien de feu Gaston Duc d'Orléans, frère du Roi. Elle se sentit irrésistiblement attirée par l'œuvre des Filles de l'Instruction Chrétienne et en devint très rapidement la supérieure. Madame Servin vendit tous ses biens et acheta le 20 juillet 1693 à Paul de la Barre, seigneur de Groslieu (1), un grand corps

1, Acte Isaac Rousseau, notaire royal de Dourdan (Arch . dép.)

de bâtiments avec plusieurs dépendances et un jardin situé au bas de la rue d'Authon ou du Faux-Pas. En octobre 1693, elle y fit venir la Communauté et obtint en juillet 1697, les lettres patentes nécessaires du Roi Louis XIV. Jusque-là, l'installation se fit sans problème, mais la suite ne fut pas si facile, car Mme Servin avait un voisin aussi influent et aussi bien placé qu'elle en haut lieu qui n'était autre que Pierre Védye, conseiller du Roi, Président-lieutenant-général des tailles des bailliages et comté de Dourdan. Leurs deux personnalités ne tardèrent pas à s'affronter.

M. Védye voulant supprimer la ruelle de l'Autruche (appelée ensuite de la Poterie) qui traversait sa propriété, s'adressa le 8 mai 1699 au Duc d'Orléans qui en refera aux habitants de Dourdan. Ceux-ci ne refusèrent pas ce projet mais il n'en fut pas de même de la R. M. Claude Servin et des religieuses de la Communauté qui "capitulairement réunies en la salle de ladite Communauté au son de la cloche en la manière ordinaire et accoutumée ont résolu et trouvé de former opposition à ladite requête pour tout ou besoin sera " (1) . Pierre Védye obtint tout de même satisfaction le 25 octobre 1699.

Lors de précipitations, l'écoulement de l'eau était loin d'être parfait à cette époque, surtout en bout de course, c'est à dire chez Mme Servin.

1. Acte Claude Michau du 6 juin 1693 (Arch. dép.)

C'est pourquoi elle déposa le 15 octobre 1701 une requête afin d'obtenir l'autorisation de percer un trou dans les remparts pour permettre l'écoulement de ces eaux pluviales dans l'Orge. Une enquête fut ordonnée, eut lieu le 15 décembre 1701 et fut dirigée par M. Pierre Védye. Nul ne sait ce qui se passa, mais toujours est-il qu'il leur fallu attendre près de 18 mois pour que les officiers de l'Hôtel de Ville ainsi que les habitants de Dourdan émettent un avis favorable. (1)

La R. M. Servin, soucieuse du confort de ses religieuses adressa le 11 mai 1705, une supplique afin que la Communauté soit autorisée à ouvrir une porte dans les remparts et à fermer une partie de cette rue d'Authon qui coupe en deux leur propriété. "La dite ruelle est inutile à la ville et est au contraire très utile et nécessaire à la dite Communauté". Le 18 mai 1705, une ordonnance fut rendue par le conseil de S.A.R. le Duc d'Orléans "donnant communication de la supplique aux officiers de bailliage pour donner leur avis". Les officiers de la ville et 23 dourdannais furent réunis dans la maison de ville, le 14 juin 1705 à "4 heures après-midi à l'issue des vêpres par



Entrée de la Communauté
enfermant l'autre partie de
la rue d'Authon. Ph. Garnier

1. Tous ces renseignements et les suivants ont été recopiés par moi-même aux Archives départementales

Guyot, maire perpétuel de la ville et communauté". Deux opposants se firent connaître : Léonard Le Boistel, propriétaire de l'Hostellerie "La Fleur de Lys", située dans la même rue et un sieur Yvon. La R.M. Servin s'adressa alors au marquis d'Effiat, chevalier des ordres du Roy, 1er écuyer et 1er veneur de S.A.R. Mgr le Duc d'Orléans, bailli, capitaine et gouverneur de la ville et château de Dourdan, et obtint de lui cette autorisation si attendue. Sans plus attendre, elle fit enclore dans sa propriété la partie de la rue d'Authon qui coupait en deux le terrain de la Communauté. Nous arrêtons ici cette histoire du bâtiment tenu par les Dames de l'Instruction Chrétienne (de nos jours Communauté Saint-Paul), qui fut liée de très près à celle de la rue qui nous intéresse.

Cette rue changera de nom à la Révolution et se nommera la rue de Loy (1). Par la suite, elle s'appellera à nouveau rue d'Authon pour changer de nom en 1801 par ordre de la municipalité, elle appellera rue du Faux-Pas. Son nom d'antan lui sera bien vite restitué. Sur la carte parue dans l'ouvrage de M. J. Guyot, nous voyons que notre rue s'arrêtait à la porte de la Communauté, en effet, la partie se dirigeant vers la ruelle de la Fontaine Saint-Germain (rue de l'Abbé Gérard de nos jours) était encore dénommée sur cette carte, la rue du Pressoir (1869). Cette dernière appellation disparaîtra par la suite et la rue d'Authon s'étend désormais de la rue Demetz jusqu'à la rue de l'Abbé Gérard.

1. Acte de Me Legueux, notaire à Dourdan (4 Florial An II) (Archives départementales)

ACTIVITES ET CURIOSITES

Afin d'être clair, empruntons notre rue à partir de son sommet, face aux halles. A notre droite et à l'angle de notre voie et de la rue Saint-Germain, attenant à l'église, une maison existait en 1781. Sur le Terrier rédigé à cette époque, l'on apprend qu'elle était composée de deux chambres basses servant de boutique, d'une cave en-dessous de l'une d'elle, d'une chambre haute avec un grenier dessus couvert de tuiles. Cette bâtisse était la propriété de Jean-Baptiste Claude Heurteau, marchand de bois demeurant à Versailles. Cette échoppe ainsi que bien d'autres furent démolies durant les dernières décennies du XIXe siècle.

Le chevet de l'église renferme la chapelle de la Vierge qui fut construite en 1689. Elle a été bâtie sur des terrains qui furent achetés et revendus par la Fabrique de l'église Saint-Germain.

Accolée à l'édifice, au N° 2, ce lieu a été la demeure de l'ancien lieutenant du Bailliage, Richard Le Boistel, qui en échange de l'emplacement de sa cuisine obtint



Ancien emplacement de l'auvergne de la "Fleur de Lys" Ph. Pabier



Entrée qui donne accès au puits de la "Fleur de Lys" Photo Ganiot

durant sa vie une entrée dans l'église. Nous avons vu qu'en 1705, existait à cet endroit l'Hostellerie "La Fleur de Lys" qui fut la propriété de Léonard Le Boistel. Sur le Terrier de 1781, il est indiqué que l'enseigne pend toujours et que c'est Charles Guyard, marchand, demeurant à Gallardon qui en est propriétaire. En 1869, J. Guyot nous signale dans son livre que cette auberge existe toujours ainsi qu'une petite ferme, le tout étant tenu par un certain Yvon. A cette époque, le puits de cette propriété était couvert d'un toit avec sa fleur de lys, tous deux ont disparu depuis longtemps. L'on peut voir de nos jours une plaque apposée par M. Isambert, propriétaire de cette bâtisse qui fut reconstruite en 1873.



*Sarcophage conservé au N° 8
(Photos A. Garriot)*



*Ancien puits de la "Fleur de
Lys"*

Descendons un peu plus la rue et nous voyons à notre droite, au N° 4, presque en face de la porte principale de la Communauté Saint-Paul, une ouverture en plein cintre de 2,10 m x 1,05 m, bâtie avec de grosses pierres de grès taillées. Une forte porte en bois ferme le passage, elle donne accès au puits de la Fleur de Lys. La maison située au N° 6 a abrité un kinésithérapeute (M. Nicault) de 1968 à 1972, puis le Docteur Lebon, chirurgien-dentiste de 1972 à 1976. Elle est occupée de nos jours par une société civile d'avocats.

Au N°8, M. Jean Tachet a exercé sa profession de taxidermiste de 1976 à 1981. Dans la cour de cette ancienne ferme, avec ses murs épais, de pierres de grès, est remisé dans un recoin, le reste d'un sarcophage découvert en 1818 au cimetière Saint-Pierre (square de la Mairie de nos jours). Il fut trouvé dans cette propriété par M. Isambert, 800 minuscules éclats de silex de trois dimensions qui durent servir d'amorce pour pistolets d'arçon. Enfin nous ne pouvons quitter cette rue sans indiquer qu'elle est bordée par la Communauté Saint-Paul et par une aile de l'Hostellerie Blanche de Castille qui fut construite sur l'ancienne auberge "Aux 3 Roys".

AUTRUCHE (ancienne rue ou ruelle de l')

L'ancienne rue ou ruelle de l'Autruche a été débaptisée à une certaine époque et est appelée de nos jours, la rue de la Poterie. Cette dernière débute à partir de la rue d'Etampes, court derrière l'école Georges Leplâtre et aboutit à la rue des Boucheries. Jusqu'au XVIII^e siècle, cette rue ou ruelle continuait son chemin en traversant la propriété de l'Auberge Blanche de Castille actuelle et rejoignait la rue d'Authon.

Nous avons la preuve de l'appellation de la première partie de la rue ou ruelle de l'Autruche, grâce à des actes notariés qui ont trait à la résidence de Marie Poussepin :

"Du dix-neufvième jour de novembre mil six cent quatre vingt-six après-midy en mon hostel, fut présente Marie Poussepin, fille unique, usante et jouissante de ses droicts... promet audict nom faire jouir à Jean Tribouillet, maître Cordonnier, demeurant audict Dourdan, à ce présent preneur et acceptant une chambre basse à feu, grenier dessus, petite boutique devant la cour derrière... le dict lieu proche et joignant la ruelle de l'Autruche sur la rue d'Etampes, devanct le dict preneur en jouir... " (1).

Un autre acte est aussi clair :

"Du mardi vingt troisième septembre 1692 fut présente Marie Poussepin, veuve de deffunct Jean Lefebvre demeurante à Dourdan, laquelle a recoignu et confessé estre tenant et detemprice et propriétaire d'une maison et lieu sur l'acдите rue Saint Laurent et par derrière sur la rue de l'Autruche... "

Une auberge de l'Autruche existait à cette époque, elle appartenait à Claude Poussepin et un inventaire en fut dressé en 1733. Elle était située face à l'habitation de Marie Poussepin, à l'emplacement de l'immeuble qui abrite de nos jours la Pâtisserie Bournisien, au N° 14 de la rue d'Etampes, à l'angle de la rue de la Poterie.

Nous savons que cette ruelle ou rue de l'Autruche traversait la rue des Boucheries et rejoignait la rue d'Authon. Elle posa bien des problèmes au Lieutenant-Général Pierre Védye qui acheta le 15 novembre 1668 une maison dont une partie était une auberge qui avait pour enseigne "Aux Trois Roys". (Les travaux de démolition débutèrent en 1969, et ce fut l'Hostellerie Blanche de Castille qui s'éleva à son emplacement).

La ruelle de l'Autruche séparait donc cette maison d'un jardin que M. Védye possédait en contre-bas, de l'autre côté de cette dite ruelle. A la suite de nombreuses démarches, il obtint du bailliage de Dourdan, le 2 mai 1695, le droit de faire construire une route souterraine qui réunirait désormais le jardin à sa maison. Entre temps, cette ruelle de l'Autruche qui traversait sa propriété changea de nom et devint la ruelle de la Poterie, tandis que la rue de la Poterie que nous connaissons de nos jours continuait de s'appeler à l'époque la ruelle de l'Autruche.

1. *Recueil des actes de la Vénérable Marie Poussepin R. P. Théry 1er vol. p. 87 ou registre Me Imbault (Arch. dép.)*

Donc, cette ruelle de la Poterie (anciennement de l'Autruche) entravait encore ses projets d'agrandissement, c'était du reste un passage inutile où chacun venait jeter des immondices. Pierre Védye s'adressa alors au Conseil du Duc d'Orléans le 8 mai 1699 qui en référé aux habitants de Dourdan. Ces derniers furent disposés à abandonner la ruelle mais pas les Dames de l'Instruction Chrétienne (1).

Pierre Védye obtint tout de même leur accord en leur donnant un jardin qui lui appartenait et qui faisait suite à leur couvent. Le 25 octobre 1699, leur accord fut ratifié devant Me Michau et par lettres patentes de Philippe de France, frère du Roi, du 25 janvier 1701 : "Cette ruelle étant jugée inutile, elle sera réunie à la maison de notre cher et bienaimé Pierre Védye".

Un accord intervint entre tous les intéressés et un acte passé devant Me Michau, le 25 octobre 1705, indiqua que Pierre Védye était autorisé à clôturer les deux extrémités de la ruelle de la Poterie, cette dite ruelle faisant dorénavant partie de sa propriété.

C'est ainsi que disparut cette ruelle qui permit durant des siècles de joindre la rue des Boucheries à la rue d'Authon et au-delà.

ALEXANDRIE (ruelle d')

Cette ruelle qui n'est pas indiquée sur une carte de 1730, est par contre mentionnée sur le cadastre de 1826, sur lequel elle est appelée "Sente allant au Faubourg".

Elle relie de nos jours la rue du Faubourg de Chartres à la rue de Bonniveau et a été repavée à l'ancienne en 1977. Réservée aux piétons, des structures tubulaires, implantées à chacune des extrémités de cette ruelle, interdisent le passage de nos jours aux deux roues.

Pourquoi ce nom d'Alexandrie, nul ne le sait. Une habitation située au 37, rue du Faubourg de Chartres et à l'angle de cette ruelle porte ce même nom. Nous savons qu'elle n'existait pas en 1804, mais était déjà construite en 1827. Maison basse sans étage à cette époque (les deux habitations qui l'encadrent de nos jours ayant été bâties bien plus tard), son puits était alors utilisé par les habitants du quartier pour leurs besoins, le mur actuel n'était pas construit.

1 . Renseignements extraits de l'article de M. F. Poncetton paru dans le bulletin des Arts de l'Yveline (1945 -1946)



Passage de l'ancienne ruelle de l'Autruche, de nos jours muré. Photo Garriot



Photo A. Garriot

Cette maison puis la ruelle ou le contraire ont-ils été appelés "Alexandrie " du fait de l'occupation très improbable de cette habitation par Roustam Razza, célèbre mameluk de Napoléon 1er que celui-ci ramena avec lui de sa campagne d'Egypte Pure hypothèse, car je ne possède aucune preuve, le propriétaire de cette bâtisse m'a seulement assuré que Roustam ne figurait pas sur la liste des anciens propriétaires. Toujours est-il que ce nom d'Alexandrie semble être apparu dans ce quartier à l'époque Napoléonienne.

Le Conseil municipal réunit le 23 mars 1968, afin de préciser l'appellation de rues et voies de Dourdan, a dénommé officiellement la ruelle d'Alexandrie.

ARISCOTEL (lieu-dit ou quartier de l')

C'est au Nord de Dourdan et plus précisément dans la partie haute de la rue des Réservoirs qu'existe un lieu-dit nommé "Ariscotel". Appelé sur le cadastre de 1826 "Champtier de l'Ariscotel", il était inscrit sous le nom de "Larry-Castel " sur la carte de Dourdan publiée dans l'ouvrage de J. Guyot en 1869. Ce lieu fut le théâtre d'une importante découverte archéologique. Tout débuta lorsque je découvris les premiers fragments de poterie gallo-romaine sur la partie haute de la rue des Réservoirs qui n'était alors qu'un chemin de terre. Les creusements de fondation de pavillons permirent par la suite de mettre à jour une nécropole gallo-romaine dont personne ne soupçonnait l'existence dans ce quartier jusque-là. Ce furent tout



Photo A. Gassiot



Photo J.-L. Prêter

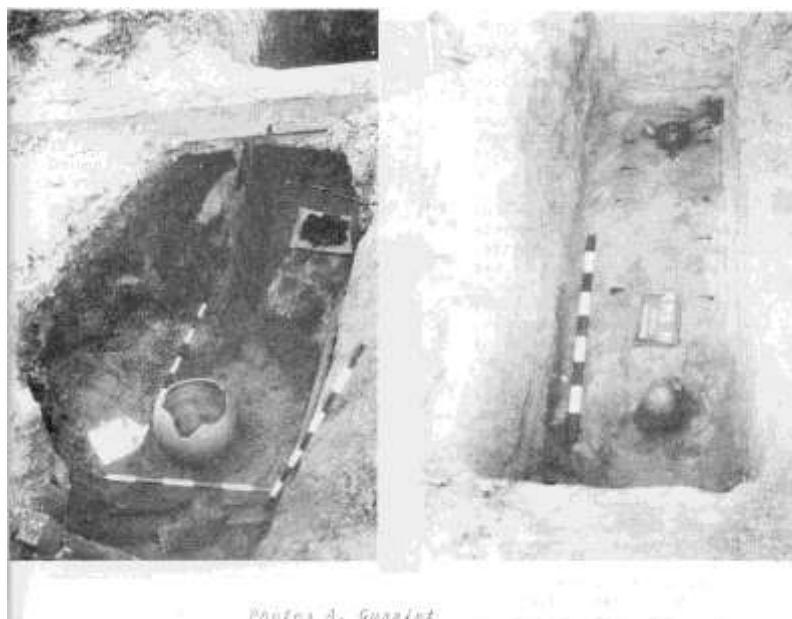


Photo J.L. Prêter

d'abord les premières fouilles effectuées de décembre 1974 à mars 1975 par l'équipe de Mlle Gouiric et Pradeau-Moisson, sous ma responsabilité, qui permirent de découvrir des urnes funéraires à l'emplacement du pavillon situé au N° 33. Il fallut attendre la deuxième fouille au N° 34, à partir de juin 1978 pour voir apparaître les premières inhumations qui furent effectuées en sarcophage en bois, et que l'on peut dater ' probablement du IVe siècle après J.-C. d'après la nature des poteries retrouvées en général aux pieds des squelettes et quelquefois à la tête. Ces lointains Dourdannais avaient été inhumés avec les pieds dirigés vers l'Est. Ce fut cette fois sous la responsabilité de M. Blaise de l'Association Historique et Archéologique de

Sainte-Mesme que ces fouilles eurent lieu Jusqu'au dimanche 30 juillet 1979, son équipe fouilla 42 fosses et 3 puits alors que 12 urnes furent également découvertes en partie écrasées. 34 poteries pratiquement intactes, de gros clous en fer, des plus petits provenant de chaussures, deux bagues, six perles en verre, un gobelet de la même matière ainsi qu'un bracelet en bronze complétèrent ces trouvailles. D'autres fouilles sporadiques furent effectuées en 1979 par le groupe

archéologique du Château de Dourdan et à nouveau en 1981 par M. Blaise, mais l'espace fouillé lors de ces deux interventions fut plus restreint que les précédentes et la "récolte" s'en ressentit. Une bonne partie du mobilier découvert est visible de nos jours au Musée de Dourdan.



Le vendredi 14 mai 1982, je fus présent lors du creusement d'une tranchée destinée à la pose d'une conduite d'eau pluviale (entre les N° 8 et 20), la pelleteuse mis à jour au N° 20 de cette rue des Réservoirs, à 1,25 m de profondeur, 1,30 m de la bordure du trottoir et à 1,50 m de la clôture du jardin du N° 18, la partie supérieure d'une cavité située en pleine terre et s'étendant sous le jardin déjà cité. Ayant aussitôt averti M. Laurent Bourgeau archéologue, celui-ci vint sur les lieux le dimanche 16 mai et conclura que l'on était en présence d'une salle souterraine. Hélas, le groupe archéologique du Château de Dourdan étant débordé de



Photo A. Garnier

travail, une fouille ne put être envisagée. Cette entrée disparut lors du comblement de la tranchée le mercredi 19 mai.

Les prospections de surface que j'ai effectuées depuis quelques années du N° 20 au 26 m'ont permis de ramasser des fragments de poteries gallo-romaines en très petit nombre. Par contre, dans le champ qui fait suite au N° 26, j'ai trouvé un nombre important de tessons gris ou gris bleuté datant probablement de la même époque déjà citée.

ANEMONES (allée des)

Cette allée est située dans la résidence de la Chapelle Saint-Laurent. En impasse dans la rue des Bleuets, avec une ouverture sur la rue Jules Ferry, c'est une sente pédestre de deux mètres de large.

Elle était déjà prévue dans le programme d'extension de la ville après la guerre de 1939-1945. Construite en 1968, elle fut dénommée au début "Allée A". C'est en 1971 que les riverains se mirent d'accord pour lui donner le nom d'allée des Anémones. Cette dénomination fut officiellement adoptée par le Conseil municipal réuni le 21 juillet 1971. A remarquer que les numéros de chaque maison se suivent (1 , 2, 3 , 4..) et ne sont pas séparés en pair et impair comme dans les autres rues.

A. GARRIOT

ECHOS... DE LA FETE DES FOUS A DOURDAN.

Cette Fête des Fous s'est déroulée pour la première fois dans notre ville les 10 et 11 mars. Chacun a pu se déguiser à volonté et participer activement aux festivités programmées. Le public aussi avait répondu présent.

La photo ci-dessous n'a pas été prise lors d'un voyage dans le temps, il s'agit des membres de l'Association du Château de Dourdan et de son Musée qui ont participé à cette fête en faisant visiter les lieux. Une excellente initiative à renouveler.



*Photos :
Prêtter*

...D'EXPOSITIONS D'HISTOIRE LOCALE AUX GRANGES-LE -ROI...

Retour aux sources aux Granges grâce à une exposition de cartes postales sur les professions agricoles organisée par M. Poussin le 17 mars. Une autre exposition fut mise sur pieds par M. Saligny, les 28 et 29 avril au cours de laquelle l'on put voir des cartes postales anciennes, des documents provenant de la Mairie ainsi que du Musée de Dourdan. Le 1er mai, M. Poussin compléta cette exposition grâce à sa collection de cartes postales.

... D'IL ETAIT UNE FOIS LE VAL SAINT-GERMAIN.

Immense travail réalisé par des artistes et des habitants du village. Prévue pour le samedi, cette fresque théâtrale eut lieu le dimanche 20 mai du fait de la pluie. La foule avait envahi les gradins et la petite place de l'église et assista durant deux heures à des reconstitutions des principaux événements qui marquèrent le passé du Val.

Bravo à tous les acteurs !

